

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Saint-Astier, une ferme aquaponique en pointe

PAYS BASQUE

Tourisme : Bayonne encore plus attractive

TOULOUSE

Cité de l'Espace : Objectif Lune



THIERRY
PEREZ

PDG de
Valoregen

Lot-et-Garonne
Le n°1 du plastique flexible recyclé !



4



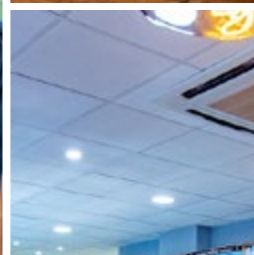
26



46



38



16



54

À la une

4 Lot-et-Garonne :
le n° 1 du plastique flexible recyclé

Dordogne

- 10 Saint-Astier, une ferme aquaponique en pointe
- 12 Boulazac, le président file à Philaposte
- 14 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

- 16 Cité de l'Espace : Objectif Lune
- 18 Odià, l'info dans les oreilles
- 20 Des armes high-tech contre les cancers
- 22 Association Rebonds pour l'insertion

23 Cinéma : clap de fin
pour Olympe de Gouges

24 Nouvelles Brèves

Gironde

26 Prix alimentaires :
la mise en garde de l'Aria

28 Nouvelles Brèves

Landes

30 Aqualande :
travailler moins, travailler mieux

32 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

34 Kirpy, l'histoire se perpétue

36 CCI 47 : un nouveau DG

38 Campus numérique :
une nouvelle directrice

40 Nouvelles Brèves

Béarn

42 L'industrie en manque de bras

44 Nouvelles Brèves

Pays basque

46 Cap au large pour Jean de Luz !

48 Tourisme : Bayonne encore plus attractive

50 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

52 La Bio à contre-courant

54 Castellanos,
l'agencement nouvelle génération

56 Innov'Adour de retour

57 Haute-Bigorre :
transmission d'entreprise, mode d'emploi

58 Nouvelles Brèves

Le Cercle des Experts

60 De la machine à vapeur à Chat GPT

Tendances Business

64 Les ETI fragilisées mais confiantes

66 Finances, une année moins favorable

68 Le transport public
cherche de nouvelles ressources

70 Cinéma

73 Annonces Légales



84



THIERRY PEREZ, CV EXPRESS

Né à Hagetmau (40) en 1967

Lycée technique, filière papier,
à Aire-sur-l'Adour (40)

Années 90 : débuts dans
l'industrie papetière dans le
Pas-de-Calais (62)

2000 : diplôme d'ingénieur à
l'EI CESI à Bordeaux

2001-2004 : consultant
senior chez KPMG en audit,
conseil et stratégie

2004-2009 : directeur
général chez Cycléa,
recyclage du plastique sur
l'île de la Réunion

2010-2016 : directeur
des solutions clients à l'ANDRA,
agence nationale pour la
gestion des déchets radioactifs

2016-2018 : directeur
général chez Derichebourg
milieux sensibles (nucléaire,
pétrochimie et pharmacie)

Depuis 2019 : président
fondateur de Valoregen,
industrie de recyclage des
plastiques souples

Lot-et-Garonne
Le n°1 du plastique
flexible
recyclé !

Le fondateur de Valoregen dirige l'un des plus gros sites européens de recyclage du plastique flexible en plein cœur du Lot-et-Garonne, à Damazan. Alors que les machines s'apprêtent à démarrer, Thierry Perez nous raconte les origines de ce projet et l'avenir d'un secteur devenu un enjeu de société.

Par Jonathan BITEAU

Alors que l'on entend le bruit des voitures qui passent sur l'autoroute Bordeaux-Toulouse à proximité, un panneau discret indique Valoregen devant un grand bâtiment industriel. Difficile d'imaginer que l'avenir de la filière du plastique flexible recyclé en France se joue à Damazan. Et pourtant, c'est un chef d'entreprise à la course qui nous accueille dans ses locaux. Thierry Perez, 57 printemps et une longue expérience dans le recyclage derrière lui (voir CV express), vit l'expérience d'un start-upper au four et au moulin pour son entreprise.

Fin connaisseur du milieu méconnu et obscur de la gestion des déchets, il tient à mettre les choses au clair d'entrée : « Nous rachetons les déchets aux producteurs de déchets. Je suis un industriel de l'économie circulaire, pas un gestionnaire de déchets. Valoregen est une start-up industrielle de la décarbonation et de l'économie circulaire du plastique ». Le cœur de l'activité de Valoregen est simple : récupérer des plastiques souples pour en faire des granulés qui peuvent être réutilisés en plastique recyclé (le recyclage mécanique) et produire de l'huile pour diminuer l'utilisation de plastique vierge issue du pétrole (le recyclage avancé). Valoregen est ainsi le seul site d'Europe à proposer ces 2 méthodes simultanément grâce à plusieurs brevets, réduisant drastiquement la production de rebuts.

UNE MISSION DE DÉFRICHEUR

Ici, un petit retour en arrière s'impose. Après les Grenelle de l'Environnement de Jean-Louis Borloo entre 2008 et 2010, le choix est fait du tout incinération pour les déchets, même plastique. Rapidement, plusieurs problématiques émergent : l'incinération participe à l'effet de serre, le taux de rebuts est important et il est difficile politiquement d'implanter des incinérateurs. Résultat quelques années plus tard : l'incinération est une impasse, il faut privilégier la méthanisation, les biodéchets et le recyclage. Mais la filière n'existe plus en France et notre pays est même au

dernier rang européen pour ce qui est du recyclage du plastique. En 2018, Thierry Perez est alors directeur général chez Derichebourg quand on vient lui demander une chose aussi simple que délicate : faire émerger une solution de recyclage des plastiques souples dans l'Hexagone.

ENTRE BORDEAUX ET TOULOUSE

Thierry Perez est un homme de défi, il connaît les problématiques du recyclage du plastique pour avoir dirigé la société d'économie mixte Cycléa à la Réunion. Et au moment de choisir l'implantation du futur site industriel, un argument majeur a fait la décision : « On est venu en fonction d'une banane entre Rennes et Toulon qui était intéressante pour nous, vierge d'activité de recyclage et offrant un gisement de déchets subséquents. On n'était pas dans une zone d'influence de pays avancé sur le recyclage comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas. Ici, nous sommes entre



Bordeaux et Toulouse, proche de l'autoroute, avec le lycée de Marmande qui forme à la plasturgie, sur une terre agricole maraîchère consommatrice de plastique. Au départ, on a regardé à Agen mais le projet n'a pas pu se faire. La rencontre avec Jacques Bilirit, président de Valorizon, a été déterminante. Et comme Madame Perez est originaire du Lot-et-Garonne, les choses s'expliquent assez vite ». Pour Thierry Perez, originaire des Landes et plus particulièrement d'Hagetmau, l'implantation dans le Sud-Ouest fait également sens.

150 CV POUR UN POSTE

Et quand l'on évoque les difficultés pour entreprendre à la campagne, le Landais est catégo-

“ Valoregen est une start-up industrielle de la décarbonation et de l'économie circulaire du plastique ”

rique : « je suis un fervent défenseur de l'implantation en milieu rural. Les élus locaux interviennent avec leurs moyens : ils essaient de faire du développement économique avec des moyens plus limités que les métropoles. Cela offre des avantages car certains talents veulent quitter les métropoles. Mais il y a aussi des problématiques d'hébergement, de transport en commun et l'offre de commerces n'est pas la même. C'est un changement de vie. Dire que c'est facile : non, l'attractivité pour les cadres est un sujet. Sur la main-d'œuvre technique et les opérateurs, on a eu un poste à pourvoir et on a reçu 150 CV. On a une marque employeur qui a l'air de séduire. Pourquoi ? Parce qu'on est dans l'économie circulaire du plastique, parce que les gens ont envie de faire quelque chose pour la planète. On essaie d'imaginer le modèle de l'entreprise de demain. La promesse doit être tenue pour conserver nos compétences ».

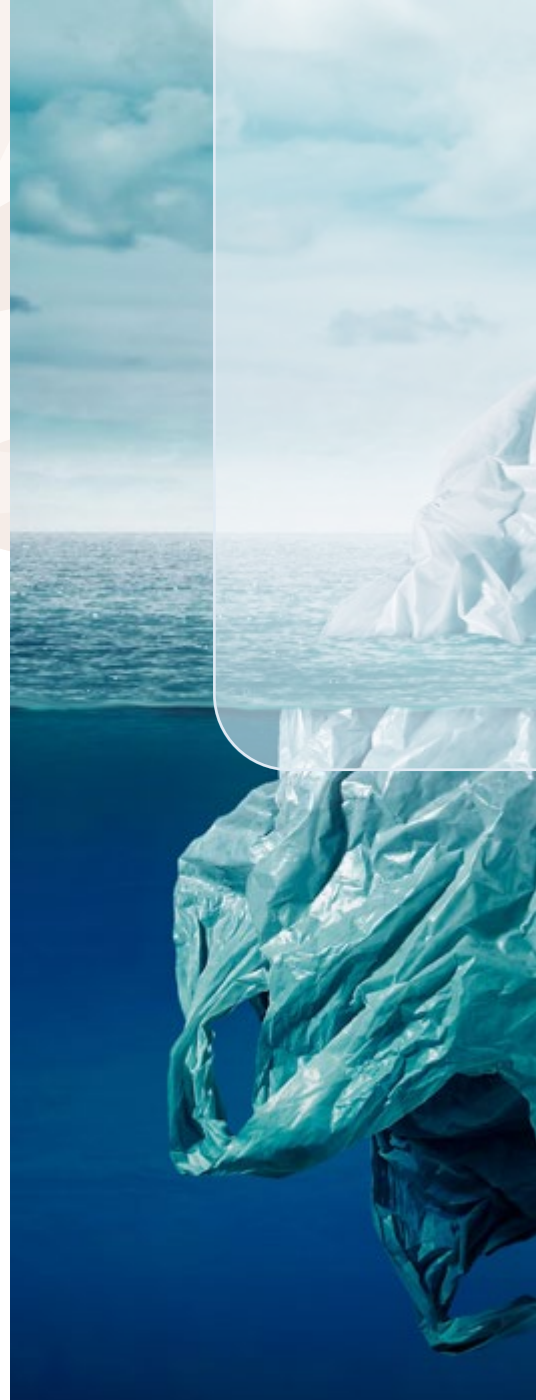
UN AVENIR SOUS CONTRAINTE

Lorsque l'on demande à Thierry Perez comment il voit l'avenir de son secteur, le chef d'entreprise prend

une longue inspiration qui en dit long. Ce n'est pas pour rien que Dow Chemical, leader mondial américain du plastique a investi et noué un partenariat resserré avec Valoregen : les perspectives du marché mondial du plastique recyclé sont exponentielles. Des mega ou giga-factories sont même annoncées par le Gouvernement avec des volumes énormes. Pourtant, le PDG de Valoregen ne peut s'empêcher d'évoquer les contraintes normatives qui



© Louis Piquemil - La Vie Economique





© Valoregen

VALOREGEN EN CHIFFRES

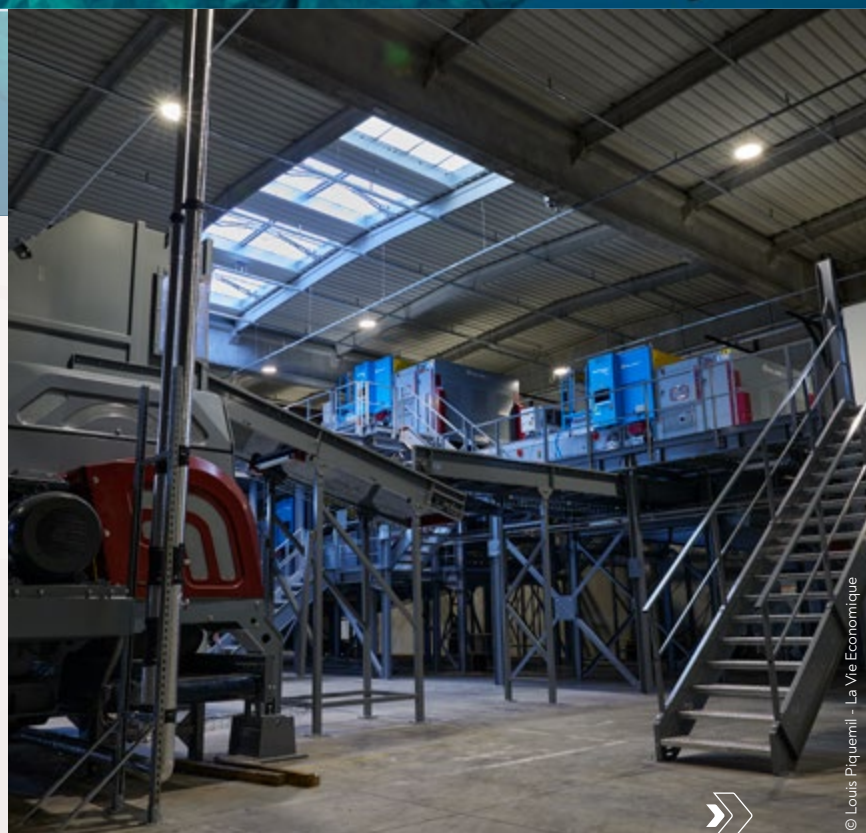
17 millions d'euros d'investissement

Production de **15 000 tonnes de granulés**
et **10 000 tonnes d'huile** par an

Capacité maximale de **70 000 tonnes par an**

Prévisionnel de **15 millions d'euros**
de chiffres d'affaires annuel (au démarrage)

42 salariés



© Louis Piquemil - La Vie Économique

VALOREGEN, UN MONTAGE FINANCIER COMPLEXE

On ne lance pas le plus gros site de recyclage de plastique de France uniquement avec de la bonne volonté et du cœur, une mise de fonds conséquente s'impose. Grâce à son réseau et à son expertise, Thierry Perez a réussi à réunir les fonds suivants :

- **2,1 millions d'euros du plan de relance** qui porte sur le recyclage avancé
- **3,9 millions d'avance remboursable** de la Région Nouvelle-Aquitaine
 - Groupe Amundi, 1^{er} fonds européen, filiale du Crédit agricole, fonds solidaire qui gère l'épargne salariale : **1,6 million d'euros.**
 - Crédit Agricole Nouvelle Aquitaine **Expansion 0,2 M€**
 - GSO Innovation : **0,3 M€**
 - Dow Chemicals, client principal américain : **prêt de 2 millions d'euros**
 - Pool bancaire avec un **crédit-bail de 7,4 millions d'euros**
 - Total : enveloppe de **17 millions d'euros**





© Shutterstock



© Louis Piquemil - La Vie Économique

“ Je suis un fervent défenseur de l'implantation en milieu rural ”

pèsent déjà sur sa filière : « On ne pourra prouver la réalité de notre concept qu'après un premier cycle industriel. Notre temps de parole auprès des élus du Gouvernement et de l'Union européenne est très réduit et nous ne comprenons pas forcément les décisions prises. On nous annonce déjà des normes sur le plastique recyclé et l'huile en 2025 alors qu'on n'a pas commencé à en produire. Attendons, mettons à l'épreuve notre modèle et laissons-nous le temps d'écrire la feuille de route de notre filière avant de légiférer ».

VALOREGEN : UN PROJET À BORDEAUX

Valoregen démarre à peine son activité en ce mois de novembre

que son dirigeant fait déjà l'objet de sollicitations : « on doit être ouvert sur un port maritime, ce qui nous oriente vers la façade atlantique. C'est pour répondre à des sollicitations de capacité auxquelles on ne peut pas répondre aujourd'hui qu'on regarde d'autres solutions d'implantation. Au vu de la complexité en zone rurale d'intervenir avec de très grosses capacités, il faudra rejoindre des infrastructures d'accueil de projets de plus grande ampleur. Il est légitime que l'on regarde ailleurs car on ne pourra pas tout faire à Damazan au vu des volumes qui nous sont demandés. Si on va à Bordeaux, le recrutement sera plus facile mais l'environnement sera différent, alors on réfléchit ». ■



Saint-Astier Une ferme. aquaponique en pointe

Depuis décembre 2022, Matthieu et Clémentine Dubois ont lancé Nature et Saveurs, une ferme aquaponique au cœur de Saint-Astier. Ensemble, ils produisent plusieurs centaines d'espèces de plantes et élèvent des truites arc-en-ciel, vendues aux particuliers comme aux professionnels.

Par Marie LEMAITRE

Sous 1900 m² de serre, Matthieu et Clémentine Dubois ont créé un véritable écrin de verdure. Des plans de houblons montent jusqu'en haut de la structure, du basilic sacré envahi les bacs, le rouge de l'acérola fleurit son arbre... Dans leur ferme aquaponique de Saint-Astier, Nature et Saveurs, le couple cultive plus 320 références de graines. Et si elles commencent leur croissance dans la terre, elles n'y restent pas bien longtemps.

En effet, dans une ferme aquaponique, les plantes rejoignent ensuite l'eau, où trempe leur système racinaire. La plante est retenue par une sorte de mousse, dans laquelle est glissé un substrat à base de fibre de coco, en dessous, les racines sont à même l'eau. Là, elles reposent dans une eau enrichie en CO₂ à 200 % grâce à une pompe.

UN CIRCUIT FERMÉ

Mais la particularité de cette eau, dans laquelle grandissent les plantes vient de son origine, et surtout de son traitement. Dans six bacs de 330 mètres cubes, le couple récupère de l'eau de pluie, dans lesquels sont élevées des truites arc-en-ciel. La ferme peut en produire jusqu'à 300 kg par bac. Les poissons y sont nourris et l'eau, ainsi que leurs rejets, sont récupérés, pour être filtrés. C'est ce système qui va permettre de nourrir les plantes.

Une première pompe gère les matières solides qui sont envoyées en reminéralisation dans une cuve. La matière devient donc minérale. La partie liquide est quant à elle biofiltrée par des bactéries transformant l'azote liquide en azote minéral, qui peut être assimilé par les plantes. Le tout est distribué par des pompes

“ On utilise la lutte biologique uniquement, avec le savon noir ou le bicarbonate par exemple ”

aux plantes, et ainsi de suite. Le cercle est infini et le circuit fermé. Un système qui permet de n'utiliser aucun traitement phytosanitaire. « On utilise la lutte biologique uniquement, avec le savon noir ou le bicarbonate par exemple », remarque Matthieu Dubois.

DU RESTAURANT HAUT DE GAMME AU FOOD TRUCK

Le GAEC Nature et Saveur commercialise ensuite plantes et poissons, pour les particuliers, et les restau-

rateurs. La truite part en bac d'affinage pour deux jours, où les poissons restent à jeun, avant d'être abattus et traités par Matthieu Dubois. Pour les restaurateurs, il lève les filets et vend le poisson ; pour les particuliers, il le fume au bois de hêtre.

Les fruits, légumes, plantes aromatiques, plantes médicinales ou encore jeunes pousses sont elles aussi vendues à des professionnels avec une tournée de livraison une fois par semaine. « On a tous types de client, du food truck au restaurant haut de gamme », note Matthieu Dubois. La vente se fait aussi aux particuliers. À la ferme sur récupération de cagettes les mardis et samedis, mais aussi dans le réseau La Ruche qui dit oui, à Bordeaux, Périgueux et Saint-Astier, et sur le marché de Périgueux.

UNE RECONVERSION RÉUSSIE

Parmi les produits de Matthieu et Clémentine Dubois, de nombreuses espèces rares ou exotiques. Comme l'acérola, ou le fruit de la passion. « On essaie aussi de faire pousser de la banane, on est vraiment dans une année de test », note l'ancien océanologue. Avec Clémentine, ancienne professeure de SVT, Matthieu Dubois est en reconversion. Une décision qui s'est imposée pour le couple qui avait « envie de revenir à la base ». Sans formation, ils ont décidé de monter cette ferme aquaponique pour « s'engager dans la transition écologique et penser les choses depuis le départ, c'est-à-dire l'alimentation ». Pour leur projet d'une valeur de 750 000 euros, ils ont reçu 300 000 euros de subventions et contracté un emprunt pour le reste, et bénéficient de l'aide d'un salarié à temps plein.

RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX DE LA TRUFFE

Un lancement et une initiative qui ont fait mouche dans l'entrepreneuriat périgourdin, puisque le couple

“ Sans formation, ils ont décidé de monter cette ferme aquaponique pour « s'engager dans la transition écologique et penser les choses depuis le départ, c'est-à-dire l'alimentation » ”

a reçu le prix de La Truffe, la société amicale des Périgourdins de Paris, accompagné d'une remise de chèque de 5 000 euros. Une somme qui va continuer d'accompagner le développement de la toute jeune entreprise. En effet, Matthieu et Clémentine aimeraient d'ores et déjà « améliorer la technique de la serre, avec l'installation notamment d'un système de brumisation haute pression pour favoriser la lutte biologique et nous devons aussi maîtriser la chaleur sous les serres pour les plantes », note-t-il. En outre, les gérants du Gaec aimeraient gagner en autonomie énergétique en s'équipant de technologies photothermiques et photovoltaïques. Car si l'aquaponie permet un fonctionnement en circuit fermé en haut, et aucun apport phytosanitaire, la technique est très gourmande en électricité, les charges sont « considérables ». Mais pas de quoi décourager Clémentine et Matthieu, la tête dans les projets, et qui développent déjà une gamme de produits transformés, pour limiter les pertes. ■



MATTHIEU ET
CLÉMENTINE DUBOIS
fondateurs de Nature et Saveurs



© Marie Lemaître - La Vie Économique

© Marie Lemaître - La Vie Économique

Boulazac Le président file à Philaposte

Le président Emmanuel Macron était en visite à Philaposte, à Boulazac mardi 7 novembre. C'est là, dans la seule imprimerie de timbres en France, que le visage de la nouvelle Marianne a été dévoilé.

Par Marie LEMAITRE

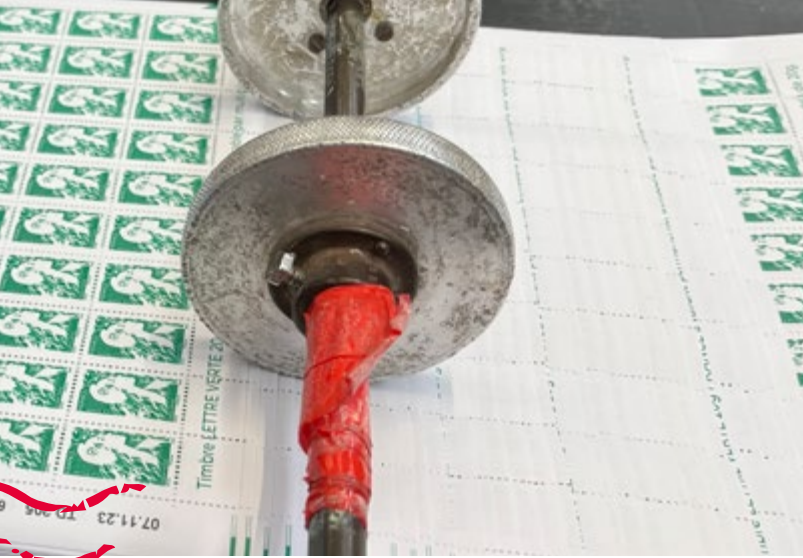
Les rotatives de l'imprimerie Philaposte de Boulazac tournent à plein régime ce mardi matin. Elles recrachent une kyrielle de feuilles de cent timbres, à l'effigie de la toute nouvelle Marianne, dite « de l'Avenir ». Distribué à partir du 13 novembre, le timbre est imprimé depuis juillet : il faut bien approvisionner les points de vente. Et le stock doit d'ores et déjà être refait.

UNE MARIANNE SEREINE, ET ENGAGÉE

Comme la coutume le veut, à chaque nouveau mandat, le président de la République peut changer le visage de Marianne. Et pour son second mandat, Emmanuel Macron l'a voulu sereine, confiante en l'avenir, universelle, et engagée dans la transition écologique. En témoignent sa chevelure en feuilles, son sourire, son regard vers la droite, et le globe juste derrière elle. Caché derrière elle, l'artiste Olivier Balez, dessinateur de presse pour *Le Monde*, illustrateur de bandes dessinées et de livres, et même de panneaux touristiques autoroutiers, retenu parmi 15 artistes et 45 œuvres au total.

Pour faire de cette illustration un timbre, c'est le graveur de Philaposte, Pierre Bara, qui est entré en jeu. Salarié de l'entreprise, il l'a transposé en petit format pour en faire une gravure taille douce. Mais subitement, les impressions cessent, l'agitation est ailleurs : il est 11 h 54 précisément, lorsque Emmanuel Macron fait son arrivée dans les locaux, et est accueilli par une quarantaine d'élus locaux, et des salariés de La Poste (facteurs, agents d'accueil, imprimeurs...).

“ Cette imprimerie est le symbole des transformations de La Poste, la moitié des produits fabriqués dans l'usine ne sont plus des timbres ”



DES TIMBRES POUR LE MONDE ENTIER

« Cette imprimerie est le symbole des transformations de La Poste, la moitié des produits fabriqués dans l'usine ne sont plus des timbres, et nous en produisons pour le monde entier : le Japon, le Sénégal, le Portugal... Le chiffre d'affaires tient parce que nous avons réussi à diversifier notre entreprise », se félicite Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste. Dans sa prise de parole, le dirigeant a encensé « des hommes et des femmes capables de transformer l'entreprise », dont « l'avenir est le lien, le dernier mètre » pour arriver jusque chez tous les Français.

Des changements qu'Emmanuel Macron a aussi soulevés dans son discours, rappelant que La Poste a des « défis immenses » avec « le numérique et le changement des usages dont La Poste en a fait des leviers et non une fatalité, en proposant de changer les usages, de créer de nouveaux emplois, et donner une nouvelle vocation à ce service public ».

“ Sa Marianne, Emmanuel Macron l'a voulu confiante en l'avenir et engagée dans la transition écologique ”

TECHNOLOGIE, GRAND ÂGE ET CLIMAT

Le président a soulevé trois transitions dans lesquelles La Poste est pleinement engagée : la technologie, le grand âge et le climat. « Les métiers historiques ont évolué pour accompagner cette transition numérique : les colis sont un complément de ce changement d'usage ; on fait des mails ; on échange différemment. L'une des grandes transitions est aussi le grand âge, il nous faut accompagner nos compatriotes, ne pas seulement remettre le courrier, aller chez les gens, avoir leur confiance, il faut accompagner cette transition en étant le plus longtemps possible autonome et chez soi. La

Poste est au cœur de cette transformation. La dernière, c'est la transition climatique. Et vous êtes les canaux, par la confiance, par l'écoute, je considère que vous êtes les accompagnateurs de cette transition qui parfois nous laisse dans l'angoisse », a déclaré Emmanuel Macron devant quelques salariés de La Poste.

Le président a ensuite échangé avec des factrices, et agents d'accueil ainsi que des imprimeurs, comme Geoffrey. « Il nous a beaucoup interrogé sur notre parcours pour en arriver là, car il n'y a pas de formation pour les ateliers de taille douce, on apprend en interne et nulle part ailleurs. Je l'avais rencontré quand j'étais apprenti ici, et maintenant, je suis salarié. » Après un repas républicain avec les élus locaux et deux heures passées en Dordogne, le président est reparti et les rotatives ont repris du service. ■

PHILAPOSTE EN CHIFFRES

400 salariés, de 80 corps de métiers différents, travaillent dans le site de Boulazac-Isle-Manoire

Plus de 400 millions de timbres à l'année sont imprimés à Philapost

Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité (chèques, fiches d'état civil, passeports) y sont aussi imprimés

Les lettres postes représentent 16 % du chiffre d'affaires annuel

Les colis pèsent pour 800 millions d'euros par an dans le chiffre d'affaires, La Poste est numéro 2 du colis en Europe



Périgueux UNE RENCONTRE DÉDIÉE AUX MARCHÉS PUBLICS

L'antenne périgourdine de la Fédération française du Bâtiment organise une réunion du « groupe femme », le mardi 21 novembre prochain de 10 h à 12 h à la maison du BTP située boulevard du Petit-Change, à Périgueux. Cette réunion aura pour thème les marchés publics avec deux axes principaux : le chorus pro et le montage du dossier technique. L'objectif : tout savoir sur les marchés publics.

La rencontre sera suivie d'un repas. Inscriptions et participation : 15 €, delagej@d24.ffbatiment.fr



Dordogne LES PRODUCTEURS DE NOIX ET CERISES INDEMNISÉS

Un dispositif exceptionnel de prise en charge des pertes économiques des exploitations agricoles spécialisées dans la production de cerises ou de noix a été mis en place.

Il repose sur la prise en charge d'une partie des pertes de chiffre d'affaires de l'exploitation. Une aide nationale de 10 millions d'euros a été annoncée par le ministre de l'Agriculture, et est indispensable pour les producteurs périgourdins qui ont essuyé des pertes économiques importantes en 2022, ils avaient notamment dû brader leurs stocks face à la surproduction. Les producteurs concernés ont jusqu'au 20 novembre pour faire la demande. Pour être éligible, il faut que la noix ou la cerise représente au moins 25 % du chiffre d'affaires et que la perte du chiffre d'affaires soit au moins égale à 20 %. Information, renseignement et procédure : ddt-setaf@dordogne.gouv.fr ou 05 53 45 56 52



© Shutterstock



© MarronsduPérigord-Limousin.

Dordogne LE RETOUR DES MARRONS ET CHÂTAIGNES

L'an passé, le travail des producteurs de la filière du Sud-Ouest a permis la création de leur marque Marrons du Périgord-Limousin. La récolte 2022 a atteint 3 000 tonnes (9 millions d'euros de CA). La nouvelle saison bat son plein, jusqu'à fin décembre, une période courte mais intense dans les 1 800 hectares de châtaigneraies qui s'étendent en Dordogne, Lot, Corrèze, Haute-Vienne, Charentes et Lot-et-Garonne. La filière continue de développer des pratiques agricoles durables : gestion responsable de l'eau, l'agroforesterie, utilisation minimale de pesticides et d'engrais chimiques. Des idées recette sont à retrouver sur marronsdupérigord.fr

Coulounieix-Chamiers LA FOLIE CHOCOLAT, UN SALON À CROQUER

La 12^e édition se déroulera samedi 25 et dimanche 26 novembre (10 h - 18 h) à la Maison de quartier Claudie-Haigneré : ce nouvel et vaste espace permet d'accueillir davantage de chocolatiers. Ils seront douze, venus de tout le département et au-delà, à offrir une diversité artisanale et artistique aux amateurs de chocolat. Serge Granger, Meilleur Ouvrier de France chocolatier confiseur, est invité d'honneur. Equacacao présentera une variété de fève de cacao d'Équateur. Les apprentis présenteront leurs pièces de concours sur le thème des JO. Cette manifestation populaire et conviviale avec fabrications et créations en direct, dégustations, animations est très attendue avec les fêtes de Noël.

À noter que le proche château des Izards accueillera une brocante Arts de la table de l'association Belles de Mai.

Cité de l'Espace

Objectif Lune

Alors que la mission américaine Artemis va ramener des humains sur la Lune en 2025, la Cité de l'Espace inaugure à Toulouse le LuneXplorer, une expérience multisensorielle unique au monde qui vous fera vivre le décollage et l'alunissage dans la peau d'un astronaute.

Par Maxime FAYOLLE

« **L**a question qu'on me pose le plus c'est : « qu'est-ce que ça fait d'aller dans l'espace ? » Ce n'est pas facile de répondre alors là, vous allez enfin comprendre ! » Jean-François Clervoy affiche un petit sourire aux lèvres. Dans l'assistance, il

est le seul à connaître la sensation de s'envoyer en l'air, au sens propre. Ce Toulousain d'adoption a passé 28 jours 3 heures et 4 minutes en orbite lors de trois vols en navette spatiale entre 1994 et 1999. Pourtant, il piaffe d'impatience à l'idée de tester le tout nouveau LuneXplorer, de la Cité de l'Espace, qui ouvre au public le 14 novembre.

JUSQU'À 2 FOIS LE POIDS DU CORPS

C'est parti pour 40 minutes d'aventure découpées en 4 parties. On commence par la préparation qui retrace l'historique des missions Apollo puis direction le briefing enregistré par trois astronautes de l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Thomas Pesquet, Matthias Maurer et Samantha Cristoforetti expliquent l'objet de la mission face à nous : assurer le décollage de la

capsule en atteignant la vitesse de 5 000 km/h pour se propulser à 70 km d'altitude. « Ce sont les conditions d'un vol spatial dans les conditions optimales », rapporte Jean-Claude Dardelet, le président de la Cité de l'Espace.

C'est l'heure d'entrer dans notre capsule. On prend place sur le siège ergonomique face à l'écran de contrôle. On attache sa ceinture, le compteur s'affiche à l'écran... 5, 4, 3, 2, 1... décollage. Le corps a l'impression de légèrement basculer vers l'arrière, les vibrations s'intensifient et la pression du décollage commence à se faire plus forte. Sur l'écran, le compteur des « g » s'affole. L'unité qui mesure l'accélération de la pesanteur atteint 2 en fin de poussée. Concrètement, notre corps pèse alors 2 fois son poids. C'est à cet instant que l'écran de contrôle nous demande de





© Maxime Fayolle



© Maxime Fayolle

“Ce sont les conditions d’un vol spatial dans les conditions optimales”

OBJECTIF 500 000 VISITEURS

Le LuneXplorer s'apparente au nouveau phare de la Cité de l'Espece. L'expérience lunaire pourra accueillir jusqu'à 2 500 personnes par jour. Une aubaine pour la Cité qui vise la barre des 500 000 visiteurs annuel (423 000 en 2022), elle qui vient de franchir les 8 millions de curieux depuis sa création en 1997. Pour atteindre cet objectif, Toulouse Métropole a financé 55% du projet LuneXplorer qui a coûté 16 millions d'euros HT. « C'est un investissement important, comme on fait tous les 15 ou 20 ans » détaille Jean-Claude Dardelet, aussi vice-président de Toulouse Métropole en charge de l'attractivité et du tourisme.

ARTEMIS EN VUE

Si la Cité de l'Espece a passé 2 ans à construire cette attraction unique au monde, c'est avant tout car la Lune va redevenir un sujet d'actualité dans les prochains mois. « Les Américains déploient le programme Artemis, qui est la sœur d'Appolon dans la mythologie. C'est un clin d'œil aux missions précédentes. Une première fusée vers la Lune a été lancée en novembre 2022 », rappelle Jean-François Clervoy. « La prochaine étape, c'est le retour de l'homme et aussi le premier pas de la femme sur la Lune. » Ce sera l'objectif d'Artemis III qui devrait être lancée en 2025.

Le programme américain implique néanmoins des équipes européennes

dans l'aventure lunaire. « Le CNES va jouer un enjeu majeur », détaille Sébastien Barde, sous-directeur exploration et vols habités de l'Agence spatiale française. « On va sur la Lune pour y rester et préparer ensuite les futures missions vers Mars. Le CNES travaille à des applications qui seront utiles sur la Lune mais qui doivent aussi avoir un intérêt sur Terre. » Concrètement, l'habitat lunaire, la façon de se nourrir, de soigner les astronautes via la télémédecine... Tout autant de questions complexes qui vont se poser et dont les réponses pourront aussi apporter un progrès sur Terre. Pour travailler à ces problématiques, Toulouse prépare l'accueil du Spaceship, un tiers-lieu qui regroupera toutes les compétences et les technologies nécessaires. ■

pianoter sur des boutons du tableau de bord. C'est aussi à ce moment qu'on se rend compte qu'on ne peut plus bouger son bras. « Imaginez que les astronautes professionnels peuvent supporter 4 g ou plus », souffle Jean-Claude Dardelet.

L'expérience se termine par l'alunissage. « On a zappé les 4 jours de voyage vers la Lune, ça faisait un peu long sinon », ironise le président de la Cité. Dans l'espace, la capsule effectue un demi-tour et remet les gaz pour toucher le sol lunaire le plus doucement possible. On aperçoit par le hublot la « magnifique désolation » - pour reprendre les mots de Buzz Aldrin en 1969 - puis la ceinture se débloque et c'est l'heure du brutal retour sur Terre.



La capsule

L'info Odia dans les oreilles



Fondée par Ekaterina Balnikov, accompagnée de Luc Julia, cocréateur de l'assistant vocal Siri, Odia a développé un outil permettant de transformer des articles de presse en contenus audios. Depuis sa création en 2020, la start-up toulousaine a noué de nombreux partenariats pour multiplier les usages de sa technologie.

Par Bérengère BOSI

« **B**ien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets. » La fondatrice de la société Odia, Ekaterina Balnikov, aime à citer l'économiste et démographe français mort en 1990 Alfred Sauvy. Et la quadragénaire sait de quoi elle parle. « Je suis née en Bulgarie, d'une mère professeur de français qui n'avait pas l'autorisation de faire lire des articles de presse français à ses élèves. » Installée en France depuis ses 10 ans, Ekaterina Balnikov a développé une passion pour l'infor-

mation, rendue difficile parfois par manque de temps. « J'ai toujours été abonnée à de nombreux magazines, mais je n'avais jamais le temps de les lire en entier. Souvent, dans les transports, je me disais : si seulement je pouvais écouter les articles qui m'intéressent ! » L'idée d'Odia était née : créer une plateforme capable de transformer les articles de presse en podcasts.

LE CONCEPTEUR DE SIRI EN ASSOCIÉ

Après 12 ans d'expérience dans la communication dans la région toulousaine, Ekaterina Balnikov décide de donner vie à son idée. « Un jour, je tombe sur un article du *Monde* qui parlait de Luc Julia, l'un des concepteurs de l'assistant vocal d'Apple : Siri. Et j'ai découvert qu'il était toulousain. » La jeune femme contacte l'ingénieur informaticien alors en charge de l'innovation chez

“ Chaque article prend vie avec des intonations authentiques et des émotions adaptées au registre du contenu ”



**EKATERINA
 BALNIKOV**
 cofondatrice et CEO
 d'Odia

© Lilian Cazabet - La Vie Économique

“ Je veux faire d'Odia le Spotify de la presse ”

voix de synthèses neuronales multilingues. « Chaque article prend vie avec des intonations authentiques et des émotions adaptées au registre du contenu. » La solution convainc plusieurs médias tels que *Challenges* ou *Sciences et Avenir*, avant d'attirer l'attention des CMS spécialisés dans l'éditorial. « Nous avons conclu un partenariat avec Swyp, le leader français des systèmes éditoriaux pour la presse, qui a intégré notre solution dans son offre », se félicite la dirigeante.

L'AUDIO DANS LES TRANSPORTS

En parallèle, Odia avance sur d'autres axes de développement, notamment celui de l'automobile. « On s'est toujours dit que ce serait formidable de pouvoir écouter des articles de presse en voiture. » Coïncidence heureuse : en 2021, Luc Julia devient directeur scientifique du groupe Renault, qui semble intéressé par l'idée de proposer un outil d'écoute de contenus médias dans ses véhicules. Et l'affaire est en bon chemin puisque Odia a signé fin octobre un partenariat avec Cerence, qui propose un système permettant d'écouter des contenus médias en voiture. « Nous avons présenté notre solution à Renault et au constructeur automobile Stellantis. »

Enfin, Odia propose une solution d'audiomobilité qu'elle a fait tester en juin dernier à Jean-Michel Lattes, président de Tisséo Collectivités, l'autorité organisatrice des mobilités de la grande agglomération toulousaine. Odia propose un système GPS audio qui réunit tous les transports de l'agglomération – métro, bus, tramway – et indique oralement à l'utilisateur comment se rendre d'un point A à un point B, étape par étape, en temps réel. « Il reste quelques freins, mais Jean-Michel Lattes est très intéressé par l'idée », explique Ekaterina Balnikov. Odia discute également avec d'autres acteurs de la mobilité. « Nous aimerions déployer notre solution pour les JO de 2024. »

UNE LEVÉE DE FONDS EN PERSPECTIVE

Pour mener ses multiples projets, l'entreprise de huit salariés va devoir lever des fonds. « Nous avons obtenu en 2020 une subvention de 50 000 euros d'Airbus développement, puis nous avons levé 500 000 euros auprès de Coris Capital en 2021. Une levée de 1,5 à 3 millions d'euros est envisagée dans les 18 prochains mois », confie la dirigeante. De quoi permettre à Ekaterina Balnikov de lancer la solution dont elle rêve depuis toujours : « Je veux faire d'Odia le Spotify de la presse ». Le concept ? Ouvrir une plateforme, où chaque utilisateur abonné pourrait créer ses propres playlists selon ces centres d'intérêt. ■

Samsung, aux États-Unis. « J'ai trouvé une adresse mail sur Internet. J'ai écrit, et il m'a répondu ! » Après quelques échanges en visio, le pont de l'intelligence artificielle est convaincu : il accompagnera Ekaterina Balnikov dans son projet entrepreneurial. Odia naît en avril 2020, en plein Covid. Accompagnée de deux autres cofondateurs, Mathieu Capcarrère (spécialiste de la gestion financière passé par M6, Sony Music, ou les éditions Milan) et Philippe Jannet (ex-PDG du Monde.fr, fondateur et ex-DG des Echos.fr), celle qui dans le même temps devient maman, réussit son pari.

PARTENARIAT AVEC L'ÉDITEUR SWYP

Odia a développé une solution permettant de convertir les articles de presse en contenus audios lus par des

Des armes high tech contre les cancers

Après plus de 10 ans de recherche, SmartCatch a développé une technologie permettant de capturer les cellules tumorales. La start-up toulousaine va lancer la commercialisation du premier équipement de laboratoire pour la recherche doté de son innovation, avec, en ligne de mire, l'espoir de contribuer à une meilleure prise en charge des cancers.

Par **Béregère BOSI**

Plus de 430 000 nouveaux cas de cancers seront détectés en 2023 en France, selon l'Institut national du cancer. Le cancer est ainsi la première cause de mortalité prématurée dans l'Hexagone, devant les maladies cardiovasculaires. À Toulouse, à quelques mètres à peine de l'IUCT Oncopole, SmartCatch, une start-up installée au sein de

la pépinière d'entreprises Centre Pierre Potier, cherche à révolutionner l'oncologie pour mieux prendre en charge les cancers. Spin-off du CNRS née en 2016, la jeune société a développé des dispositifs permettant d'isoler les cellules tumorales par microfiltration à partir de sang non dilué. De petites pièces circulaires, percées de minuscules trous de formes spécifiques et fabriquées avec des procédés issus de la microélectronique, jouent un rôle de tamis. Autrement dit, elles laissent passer les biofluides et capturent uniquement les cellules tumorales, isolées selon des critères de taille et de rigidité.

ISOLEMENT DES CELLULES EN GRAND NOMBRE

La technologie développée par SmartCatch présente deux innovations majeures. D'abord, elle devrait permettre de capturer un très grand nombre de cellules tumorales. « En isolant un maximum de cellules, on peut mieux observer leur hétérogénéité qu'avec de petits échantillons. On peut ainsi fiabiliser le diagnostic », explique Aline Cerf, présidente de SmartCatch. Par ailleurs, les « pièges » conçus par la start-up capturent les cellules sans les endommager. « Nous isolons les cellules de manière douce, sans



ALINE CERF
cofondatrice et
présidente
de SmartCatch



informations nécessaires uniquement par la circulation sanguine, ce qui est beaucoup moins invasif pour le patient que les outils de biopsie solide », confirme Aline Cerf. Avec cette solution plus douce, les contrôles pourraient être plus fréquents. « On pourrait ainsi détecter les cancers plus précocement, contrôler régulièrement l'évolution de ceux-ci, identifier rapidement les potentielles résistances aux traitements, orienter la prise de décision des médecins et proposer un traitement individualisé, adapté à chaque patient. »

UNE LIGNE DE PRODUCTION À TOULOUSE

Après avoir démarré les recherches en 2012 dans le cadre d'un projet académique au CNRS, Aline Cerf voit - avec la commercialisation du premier équipement de SmartCatch - se concrétiser le fruit de plus de 10 ans de recherche. La start-up prévoit désormais d'industrialiser la production de ses petits « tamis ». La ligne de production,

“ Nous allons nous déployer en même temps sur le territoire européen et en Amérique du Nord ”

les altérer. Pour faire des analyses moléculaires, on a besoin d'étudier des cellules viables », précise la dirigeante.

COMMERCIALISATION EN 2024

SmartCatch a développé deux outils équipés de ses « pièges » à cellules tumorales. Le premier - le plus avancé - est un instrument de paillasse à destination de la recherche. « Actuellement en phase de bêta-test, il sera commercialisé dès 2024 », affirme Aline Cerf. Le monde scientifique a déjà fait part à la start-up de son intérêt pour l'outil. « Nous allons nous déployer en même temps sur le territoire européen et en Amérique du Nord. »

Le deuxième équipement, encore en phase de développement, est un dispositif médical permettant d'isoler les cellules tumorales directement au chevet du patient. « Nous espérons lancer la commercialisation en 2027 », indique la dirigeante. Et de préciser : « Notre objectif est que nos solutions soient faciles d'accès et abordables, afin qu'elles puissent être généralisées dans les établissements de santé ».

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES CANCERS

Concrètement, ces nouveaux outils pourraient révolutionner le traitement des cancers. « Notre innovation permet d'obtenir les

opérationnelle en 2026, devrait être installée à Toulouse. « Il est très important pour nous de conserver sur le territoire le savoir-faire industriel que nous avons développé ici. » Dans le cadre de ce projet, lauréate du Plan France 2030, SmartCatch vient d'obtenir un financement de « plusieurs millions d'euros », sous forme de subventions et d'avance remboursable. La start-up, qui avait déjà levé 5,7 millions d'euros en 2021 prévoit par ailleurs une nouvelle levée de fonds en série A pour la fin de l'année 2024. De quoi financer le développement de la société, le déploiement commercial et les recrutements. L'entreprise de 20 salariés devrait compter 50 collaborateurs en 2028. ■

Association Rebonds pour l'insertion

Créée il y a bientôt 20 ans, l'association Rebonds aide des milliers de jeunes en utilisant le rugby comme outil d'éducation et d'insertion professionnelle. Son cofondateur, Sanoussi Diarra, a été reçu à l'Élysée fin octobre.

Par Maxime FAYOLLE



Sanoussi Diarra (à gauche) avec des jeunes suivis par Rebonds

Ancien rugbyman professionnel, Sanoussi Diarra a créé en 2004 l'association Rebonds avec son collègue Sébastien Bouche, également ancien pro rencontré à Albi. « Me retrouver à l'Élysée face au président de la République, c'est avant tout la récompense du travail de l'association mais aussi une forme de reconnaissance de mon engagement de 20 ans », admet l'ancien sportif.

INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT PAR LE SPORT

À l'occasion de cette réunion de plusieurs clubs engagés face à la jeunesse en difficulté, Emmanuel Macron a annoncé la création de 100 000 emplois dans la filière sport d'ici 2027. L'association Rebonds travaille depuis plusieurs années pour formaliser son processus de formation. « On met cela à disposition des laboratoires de recherche pour montrer qu'on génère un impact social par le sport. »

Les besoins sont immenses, notamment en Haute-Garonne où Rebonds se concentre sur les quartiers REP et REP+. « On utilise le rugby comme outil éducatif. On travaille d'abord en groupe puis on peut proposer un accompagnement social pour les jeunes en difficulté. »

Sanoussi Diarra veut aussi se concentrer sur les jeunes filles avec le programme « Essai au féminin ».

TRAVAIL AVEC LES ENTREPRISES

Avec 2 millions d'euros de budget et 60 salariés, l'association est un acteur majeur pour les pouvoirs publics. « Mais on ne peut pas dépendre que de l'argent public. L'entreprise doit être un acteur du social, notamment avec la RSE. On veut des actions concrètes, pas de social washing », prévient Sanoussi Diarra. Les exemples se multiplient : découverte d'un métier, simulation d'entretien d'embauche, accompagnement pour rédiger un CV... Rebonds est aussi en lien avec le Medef pour trouver des débouchés professionnels à certains jeunes.

L'association a ainsi monté un programme Emploi Recrutement Formation Sport (PERFS). « Grâce à cela, on a formé 12 jeunes pour devenir peintre aéronautique, qui est une filière en tension. Avec un organisme de formation et des entreprises, on leur a donné le savoir-faire technique, et on a utilisé le sport pour développer leur savoir-être. » Au total, un accompagnement de 4 mois qui sécurise un débouché concret pour ces jeunes. « Beaucoup sont en rupture de parcours, ni en emploi, ni en formation. C'est avec notre aide mais aussi celle des entreprises qu'on les sortira de cette mauvaise passe. » ■



Julie Gayet en discussion devant le château de la Reynerie

Cinéma
Clap de fin
 pour **Olympe de Gouges**

Le tournage du téléfilm *Olympe, une femme dans la Révolution*, réalisé par Julie Gayet, s'est terminé fin octobre au château de la Reynerie à Toulouse. La Région a participé financièrement pour que le film voie le jour.

Par Maxime FAYOLLE

Un gros chien noir déambule aisément dans le décor bucolique du château de la Reynerie. Il se faufile entre les techniciens pour retrouver sa maîtresse. Le labrador présidenciel Philaé n'est jamais bien loin de Julie Gayet. Il l'a d'ailleurs accompagnée en repérage à Montauban en novembre 2021 sur les traces d'Olympe de Gouges. La Montalbanaise née en 1748 et morte guillotinée en 1793 est à l'honneur du téléfilm réalisé par Julie Gayet, et qui sortira sur France 2 à l'automne 2024.

L'OCCITANIE EN FIL ROUGE

Le téléfilm se veut réaliste mais n'est pas une superproduction. « On a fait au mieux avec nos contraintes budgétaires », souffle la réalisatrice. « Le cinéma, c'est aussi l'ellipse, ce qu'on ne voit pas, ne dit pas. Parfois le son est encore plus fort que l'image. » Rapport à la scène de décapitation d'Olympe de Gouges qui ne sera sûrement pas des plus explicites.

Pour son premier film comme réalisatrice, Julie Gayet a tenu à tourner au maximum dans la région Occitanie. Pendant un mois,

les équipes ont voyagé à Lectoure (Gers), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et Toulouse. « C'est important d'être ici car la vie d'Olympe de Gouges est foisonnante. Elle parlait occitan avant d'arriver à Paris où elle apprend le français. Ce film est aussi l'occasion pour moi d'évoquer le féminisme, l'enfermement des femmes et leur place dans la Révolution. »

L'EMPLOI AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Pour la Région Occitanie, ce film est d'abord un moyen de mettre en valeur la richesse et la diversité des paysages. Mais c'est surtout la question de l'emploi qui fut au cœur des préoccupations. « On incite les tournages à utiliser la main-d'œuvre locale. Pour ce film, 40 techniciens sur 70 sont issus d'Occitanie. La moitié des comédiens viennent d'ici également, tout comme les 247 figurants », liste Claire Fita, la vice-présidente de la Région déléguée à la culture pour tous. Le Conseil régional a investi 190 000 euros pour soutenir ce téléfilm produit par « Moteur s'il vous plaît ». « Au total, nous aidons la création pour le cinéma à hauteur de 5 millions d'euros en partenariat avec le Centre national du cinéma (CNC). » À Toulouse, prochainement, c'est le long-métrage d'animation *Falcon Express* de Benoît Daffis qui sera soutenu par la Région grâce à une subvention de 220 000 euros. ■



Blagnac AIRBUS RENOUVELLE SA FLOTTE DE NAVIRES À HORIZON 2026

Airbus vient de commander trois navires à faibles émissions à l'armateur Louis Dreyfus pour renouveler sa flotte. Ces bateaux servent à transporter des sous-ensembles d'avions entre les sites de production en Europe et aux États-Unis. Les modèles commandés entreront en service en 2026. Il s'agit de navires fonctionnant au diesel maritime et à l'e-méthanol, dont les moteurs sont soutenus par une propulsion éolienne. « Le renouvellement de notre flotte maritime constitue une étape majeure dans la réduction de notre impact environnemental », a déclaré Nicolas Chrétien, responsable du développement durable et de l'environnement chez Airbus. Le géant aéronautique explique aussi qu'il va renouveler progressivement les navires qui font la liaison entre Saint-Nazaire et les États-Unis. Cette nouvelle flotte de navires va réduire les émissions de CO₂ de 68 000 à 33 000 tonnes d'ici 2030 selon Airbus.



FRÉDÉRIC
VISEUR

Occitanie FRÉDÉRIC VISEUR NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX AFFAIRES RÉGIONALES

Jusqu'alors adjoint du directeur de l'innovation, de la logistique et des technologies à la préfecture de police de Paris, Frédéric Viseur est nommé secrétaire général aux affaires régionales (Sgar) en Occitanie. Il succède à Nicolas Hesse, devenu préfet délégué pour la défense et la sécurité en Nouvelle-Aquitaine. Rejoignant la fonction publique en 2005, Frédéric Viseur a été, en tant que sous-préfet, directeur de cabinet au sein de la préfecture de Franche-Comté. Il a également exercé en tant que directeur général adjoint et directeur financier au pôle finances et audit du Département de l'Oise, avant de devenir directeur général adjoint au pôle développement des ressources puis directeur général des services du Conseil départemental du Pas-de-Calais. Il a été nommé sous-préfet de Mantes-la-Jolie en 2015, puis sous-directeur de l'administration des ressources humaines de la DGPN (direction générale de la police nationale) à Paris, en 2017.



Toulouse
**LA TOULOUSE
 SCHOOL OF ECONOMICS
 CONSACRÉE PAR LE
 CLASSEMENT DE SHANGAI**

C'est une belle récompense pour la Toulouse School of Economics (TSE), composante de l'université Toulouse 1 Capitole. Le classement de Shanghai a placé l'école au 19^e rang mondial dans la catégorie économie. Ce classement par spécialité publié fin octobre est différent du classement général d'août. C'est la première fois que TSE se classe dans le top 20 (21^e en 2022), aux côtés des meilleures universités américaines et britanniques comme Harvard, Stanford ou Oxford. Une récompense qui ravit le directeur général de TSE, Christian Gollier : « Cette performance est le reflet de décennies de travail collectif afin de construire une institution qui puisse être identifiée comme un centre de recherche et de formation de référence ». 2023 marque une année référence pour l'école qui a obtenu le statut de Grand Établissement en janvier, lui permettant de mieux contrôler son budget et son recrutement.

© TSE picture

Toulouse
**FITTINGBOX ACQUIERT
 SON CONCURRENT AMÉRICAIN
 DITTO**

L'entreprise toulousaine Fittingbox, qui se revendique leader mondial de l'essayage virtuel et de la numérisation 3D de lunettes, acquiert son concurrent Ditto, entité de la société américaine Luna Solutions. La maison mère de Luna Solutions, CNT Holdings, intègre l'actionnariat de l'entreprise toulousaine, les cofondateurs Benjamin Hakoun et Ariel Choukroun restant toutefois actionnaires majoritaires. Cette première opération de croissance externe depuis la création de Fittingbox en 2006, vise à « renforcer notre présence en Amérique du Nord, un de nos marchés stratégiques avec l'Europe et le Japon », affirme le PDG, Benjamin Hakoun. Avec 105 salariés, Fittingbox a triplé ses effectifs ces trois dernières années. La société, qui compte 4 000 entreprises clientes, a réalisé un chiffre d'affaires de 9,7 millions d'euros en 2022. 120 millions d'essayages virtuels sont réalisés chaque année avec la technologie Fittingbox ; 75 millions avec celle de Ditto.



**ARIEL
 CHOUKROUN
 ET BENJAMIN
 HAKOUN**
 cofondateurs
 de Fittingbox

© Fittingbox

Prix alimentaires La mise en garde de l'Aria

L'inflation s'étant installée comme l'un des sujets de préoccupation majeure des consommateurs, des entreprises et des pouvoirs publics, le prix des produits alimentaires est l'objet de toutes les attentions. Alors que vont démarrer les négociations commerciales entre les industriels de l'agroalimentaire et les enseignes de la grande distribution, l'Aria Nouvelle-Aquitaine fait part de son inquiétude.

Par Astrid GOUZIK

« **C'**est un vrai dilemme. D'un côté, nos coûts de production explosent, de l'autre l'opinion publique attend des baisses de prix. » Stéphane Douence, président de l'Aria Nouvelle-Aquitaine (Association régionale des industries alimentaires), plante le décor alors que démarre la période annuelle de négociations commerciales entre les industriels transformateurs et les enseignes de la grande distribution. « On sera peut-être sur une tendance haussière, voire de la neutralité », annonce-t-il d'emblée. « En tout cas, nous ne reviendrons pas aux prix que l'on pouvait avoir en 2019-2020 parce que les marchés ont évolué ».

FLAMBÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'association néo-aquitaine, qui représente 215 entreprises adhérentes, attire l'attention sur la hausse « généralisée et historique » des coûts des matières premières industrielles (entre 40 et 60 % pour le verre, entre 20 et 40 % pour le carton, entre 50 et 100 % pour le gaz et l'électricité) ainsi que des matières premières alimentaires (sucre, beurre, viande de porc...).

Et d'insister sur la typologie du tissu industriel régional constitué à 90 % de TPE/PME.

« Il faut bien dissocier la multinationale d'une PME ou TPE. Les premières achètent sur des marchés « spot », les baisses et hausses de prix sont instantanées. Les



**STÉPHANE
DOUENCE**
président de l'Aria
Nouvelle-Aquitaine

“ J’alerte sur un séisme qui pourrait arriver dans les mois à venir au niveau des entreprises agroalimentaires ”

PME n’ont pas les volumes suffisants pour aller acheter sur ces marchés. Et compte tenu des pénuries que l’on a subies ces derniers mois, on a eu tendance à stocker, voire sur-stocker. L’effet de baisse ne pourra pas arriver instantanément », avertit Stéphane Douence, parallèlement directeur général associé de la PME Vinaigrerie Générale, basée en Dordogne.

En 2023, alors que la hausse moyenne demandée était de 15 %, les industriels avaient obtenu 9 %. « Cette différence, que l’on n’a pas récupéré et qui était nécessaire, subsiste ».

RELANCER LA CONSOMMATION

Pourtant l’Aria est lucide sur une nécessaire baisse des prix « qui serait notre seul intérêt à tous » pour relancer une consommation en berne. « On est entre le marteau et l’enclume (...). On nous demande d’acheter plus cher

(suite à la loi Egalim, N.D.L.R) et de revendre le moins cher possible », pointe Stéphane Douence.

De quoi déclencher son inquiétude pour les semaines à venir « sur les perspectives de ces négociations » puis pour les prochains mois. « J’alerte sur un séisme qui pourrait arriver au niveau des entreprises agroalimentaires. Sur nos 215 adhérents, une dizaine ont déjà tiré le rideau depuis 2022 », déplore-t-il.

UN TISSU FRAGILISÉ

Une crainte partagée par les entreprises du secteur : dans le baromètre sur la santé des entreprises réalisé par l’Aria Nouvelle-Aquitaine au mois de septembre dernier, si la grande majorité (70 %) des 33 répondants affichait un résultat net positif en 2021, elles n’étaient plus que 48 % en 2022. Concernant la trésorerie, la moitié s’attendent à des difficultés pour 2023. Pour 57 % d’entre elles, l’accès aux financements est jugé difficile voire très difficile. Et 65 % des entreprises concernées ont du mal à rembourser leur PGE (11 entreprises sur les 17 concernées).

« En Nouvelle-Aquitaine, l’agroalimentaire représente 2 100 entreprises et plus de 31 000 emplois », fait valoir le président de l’Aria. Un écosystème capital pour l’ensemble de la filière qui regroupe les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs. « On a besoin des transformateurs car ils valorisent les produits agricoles du territoire. Aujourd’hui 70 % des produits agricoles régionaux sont transformés en Nouvelle-Aquitaine », conclut-il. ■



© Shutterstock

Martillac IMPLANET PRÉCISE SON PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

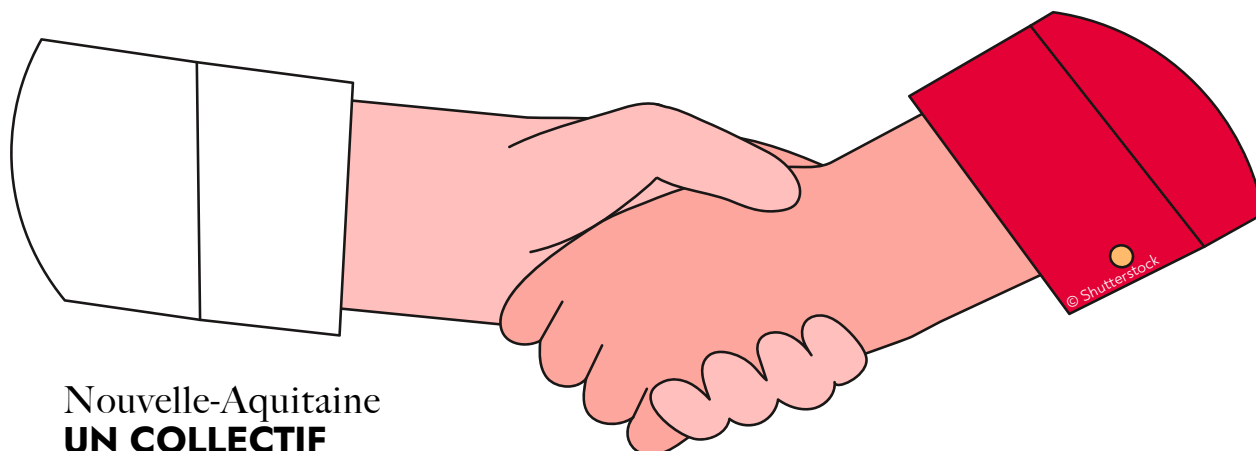
Implanet avait annoncé fin septembre le lancement dans les prochains mois d'une levée de fonds entre 5,5 M€ et 6,4 M€. La société de technologies médicales, spécialisée dans les implants destinés à la chirurgie orthopédique et dans la distribution de matériel médical technologique, précise désormais les modalités de fixation du prix de l'opération d'augmentation de capital à venir. Cette opération qui interviendrait courant janvier 2024 prendrait la forme d'une augmentation de capital par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») ouverte à tous les actionnaires. L'opération sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Mixte le 16 novembre prochain. En attendant, dans le cadre d'un avenant signé le 27 octobre, Sanyou Medical, actionnaire de référence, a confirmé son engagement de participation à hauteur de 5 millions d'euros sous certaines réserves. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a d'ores et déjà délivré, le 31 octobre, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat en cas de franchissement de seuil de 50 % du capital post opération. L'apport d'un tel financement permettrait de renforcer la situation financière de la société, de faire face à ses engagements financiers et d'assurer le développement commercial de ses dispositifs médicaux. Implanet qui emploie 43 collaborateurs a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 M€ en 2022. L'entreprise girondine est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris.



© D.R.

Bordeaux 2023, L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION POUR IQSPOT

« 2023 aura marqué un tournant pour notre développement », a déclaré Julien Bruneau, CEO d'iQspot. Cette entreprise bordelaise, fondée en 2015, a développé une plateforme qui agrège les données énergétiques des bâtiments tertiaires relevées par des capteurs en temps réel. Une solution qui permet aux foncières de traquer le gaspillage énergétique. Depuis le début de l'année, plus de 41 millions de données ont été analysées. iQspot couvre désormais une surface de 2 400 000 m² répartie dans 553 bâtiments en France et à l'étranger. L'entreprise qui emploie 32 personnes travaille actuellement sur une innovation qui consiste à aller plus loin dans les réductions d'énergie en réalisant 8 % d'économies supplémentaires par rapport à la solution existante estimée à 16 %.



Nouvelle-Aquitaine **UN COLLECTIF POUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE**

Composé de 35 structures et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Collectif des acteurs de la transmission d'entreprise a été lancé le 30 octobre sous l'impulsion du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Alors que près de 35 % des dirigeants de TPE ont plus de 55 ans dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services sur le territoire, la transmission d'entreprise est en effet « un véritable enjeu économique et social », affirme la Région, qui en a fait une « cause régionale ». En fédérant et mobilisant l'ensemble des acteurs de la transmission, la Région poursuit 4 objectifs : partager les connaissances, les bonnes pratiques et les actualités ; améliorer, faciliter et fluidifier le travail des acteurs sur le terrain ; contribuer au bon déploiement de la feuille de route régionale et proposer des expérimentations dans les territoires et/ou les filières et secteurs ; et enfin promouvoir et valoriser la transmission et la reprise d'entreprise.

Bordeaux **LE PALAIS DE LA BOURSE REÇOIT LE CONGRÈS DES OPHTALMOLOGISTES DE FRANCE**

Le 24 novembre, Bordeaux sera la capitale des ophtalmologistes de France. Deux cents praticiens français et étrangers doivent se retrouver au Palais de la Bourse pour le congrès Burdi'Gallien, une journée scientifique en présence d'orateurs de renom présents pour échanger autour des cas récalcitrants médicaux et chirurgicaux en ophtalmologie. Une conférence du philosophe Charles Pépin sur les vertus de l'échec est également prévue. Organisé par le Centre Ophtalmologique Gallien, le congrès s'adresse aux professionnels de la santé, à la presse associée et aux autres acteurs de la science ophtalmologique. La Nouvelle Clinique Bel-Air et la Clinique Thiers du groupe GBNA Santé, reconnues en France dans la prise en charge ophtalmologique, sont partenaires de l'événement.



Aqualande . Travailler moins, travailler mieux

Le groupe Aqualande mène depuis trois ans une politique RSE qui porte ses fruits, et qui lui a valu, en juin dernier, le prix coup de cœur France Qualité 2023 pour ses pratiques managériales.

Par Christine LAMAISON

Derrière l'acronyme un brin abscons de RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) se cachent parfois des pratiques très concrètes qui peuvent révolutionner les conditions de travail des salariés avec des conséquences sur leur bien-être au quotidien, entraînant de fait une meilleure productivité. Leader européen de l'aquaculture, le groupe coopératif Aqualande (175 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 1 000 salariés) a bâti son projet sur le respect des hommes, de l'environnement et des poissons. S'agissant du volet humain, toute l'organisation du travail a été revue depuis trois ans. Avec des résultats probants et salués comme tels à travers le prix coup de cœur France Qualité 2023^(*), en juin dernier.

Arrivé en 2020 pour relever ce challenge, Damien Sicot, directeur industriel, a tout d'abord établi un constat. « Aqualande a grossi très rapidement et beaucoup investi

dans les usines, les process, a toujours su répondre à la croissance, en dépensant énormément d'énergie, mais a peut-être négligé sa structuration. J'y ai trouvé des managers de proximité, des chefs d'équipe devenus des super pompiers, éteignant les incendies tous les jours, avec un engagement irréprochable, mais tirés vers l'opérationnel et du coup, pas disponibles pour réfléchir à comment produire mieux en dépensant moins d'énergie. »

« NOTRE » PROJET

Damien Sicot pose un préalable : « J'ai fait en sorte que ce projet soit notre projet et pas le mien. On s'est dit : OK, on veut changer l'organisation, mais qu'est-ce qui nous déplaît ? Qu'est-ce qu'on veut garder, et obtenir ? » Réponse : obtenir des maillages de management à taille humaine, développer responsabilisation et autonomie dans le pilotage de la performance, maîtriser le temps réel, le quotidien, pour permettre aux managers intermédiaires de travailler sur les projets du futur, le temps différé. « Globalement, aussi cultiver le collectif, faire en sorte que services supports et production travaillent mieux ensemble au travers de l'amélioration continue. Je considère que les opérateurs ne sont pas juste là pour produire, mais aussi pour améliorer les choses, et savent mieux que personne dans l'entreprise ce qui dysfonctionne dans un poste de travail.



DAMIEN SICOT
Directeur industriel
d'Aqualande



“ Nous avons cassé les dogmes voulant que certains postes ne seraient accessibles qu'à certains ”

Être à leur écoute pour mieux travailler. » Pour le directeur industriel d'Aqualande, il fallait aussi reconnaître les compétences de chacun. « Nous avons fait évoluer 350 personnes, cassé les dogmes voulant que certains postes ne seraient accessibles qu'à certains. L'idée est que cette organisation soit vivante. »

ACCIDENTOLOGIE EN BAISSÉ

Les résultats ont été au rendez-vous. « On a baissé notre taux de fréquence [nombre d'accidents sur le nombre d'heures travaillées, NDLR] de plus de 33 % en un an. On est revenu à des taux d'accidentologie qui correspondent davantage aux métiers de l'agroalimentaire et en 2023, nous sommes allés au-delà de nos attentes. On a diminué nos réclamations clients de 14 %. Notre taux de service s'est amélioré. Quand je compare les premiers semestres 2021 et 2022, où nous avons les mêmes volumes à faire : en 2021, on a été obligé de travailler plus de huit samedis pour atteindre les objectifs, alors qu'en 2022, on a fait zéro samedi et maîtrisé nos heures supplémentaires. En 2021,

on a fini avec 27 000 heures supplémentaires. À la fin de l'année 2022, nous étions à 18 000. Nous avons été meilleurs en travaillant moins. J'ai dit aux équipes : « Je veux qu'on produise moins vite pour aller plus vite. » Cela peut paraître un peu marcher sur la tête. Mais les gens ont compris. Cela ne sert à rien d'aller vite si le poste d'après ne suit pas, et que je mets en difficulté mon collègue. Par cette organisation, on a développé un collectif. »

LES DÉFIS DE DEMAIN

Mission accomplie ? « Ça n'est jamais terminé. L'organisation bouge et il faut préparer l'entreprise aux changements de demain et aux nouvelles attentes sociétales. Nous avons une entreprise qui rencontre des difficultés de recrutement. On se pose beaucoup de questions sur l'automatisation de certaines tâches. En 2022, on a investi dans un nouveau robot de saignée. On a changé beaucoup de process sur

l'atelier de première transformation. Le métier de salariés qui consistait à saigner des poissons consiste maintenant à piloter une ligne robotisée. Ce n'est pas le même métier. On se doit d'accompagner, d'amener de la qualification à nos salariés. Et c'est bien vécu par quelqu'un qui a fait ça pendant 20 ans. Il ne se détruit plus le poignet, et son métier est plus intéressant. On ne peut opérer ces mutations si on est toujours à éteindre les incendies à droite à gauche. C'est toujours ma notion de temps réel et de temps différé. Il est très important de maîtriser l'opérationnel pour pouvoir préparer les défis de demain. »

Tout ce processus a renforcé une conviction. « Même si nos métiers évoluent par plus d'automatisation ou de simplification ou de complexification, il est évident que l'humain reste au cœur de l'entreprise. C'était la volonté de Stéphane Dargelas [PDG du groupe Aqualande, NDLR] quand il m'a confié cette mission. Voir qu'on a pu faire évoluer 350 personnes, que moins de salariés sortent blessés de cette entreprise, c'est ultra positif. Je veux du zéro accident. Il y a trois ans, on me disait que ce n'était pas possible et on vient de faire trois mois consécutifs sans accident. Donc pourquoi pas 12 ? C'est une réelle fierté que d'avoir contribué à faire avancer Aqualande et une très belle aventure humaine. » ■

(*) France Qualité : association de référence des professionnels de la qualité, de la maîtrise des risques et de l'amélioration continue

LAURENT
GARBAGE ET
HERVÉ
CHARRON



© FFB40

Laurent GARBAGE, dirigeant de Jean Bordes Construction à Saint-Pierre-du-Mont, remplace Hervé Charron (Maison Geva, Capbreton, Dax et Mont-de-Marsan) à la tête du pôle habitat de la Fédération française du bâtiment des Landes. Ses objectifs : développer les liens entre les artisans et les constructeurs de maisons individuelles ; créer des temps d'échange entre ces derniers et les constructeurs bois ; renforcer le réseau local des constructeurs de maisons individuelles et organiser des rencontres avec leurs homologues des départements voisins.

Carnet



© Jpeg Studio

Élodie BAREILLE, 40 ans, vient de rejoindre le cabinet Hazera avocat, spécialiste en droit du travail à Dax et Mont-de-Marsan, comme juriste en droit social, avec une double compétence en ressources humaines et management. Elle arrive de la Capeb Landes où elle était chargée des affaires juridiques et sociales depuis 2019, après avoir exercé au sein du cabinet d'expertise-comptable Josette Labiste-Tastet à Bayonne, et avoir été chargée des ressources humaines pour l'Atelier du chocolat.



Rendez-vous SOIRÉE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE À LA CCI

« Transmettre ou reprendre une entreprise, c'est souvent le commencement ou l'aboutissement d'un projet de vie. Au cœur de ce projet : une rencontre, une histoire, un héritage », souligne la chambre de commerce et d'industrie des Landes qui organise, le 27 novembre, une soirée dédiée à cette thématique dans le cadre de la 6^e édition du Mois de la transmission et de la reprise d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine. Avec une table ronde animée par des avocats, experts-comptables, notaires et des rencontres B2B pour permettre aux cédants et repreneurs de se rencontrer.

**Lundi 27 novembre,
à partir de 16 h 30**
**CCI, 128 avenue
Georges-Clemenceau, Dax**
**Inscription sur
[my.weezevent.com/
soiree-reprise-et-transmission-
dentreprises](https://my.weezevent.com/soiree-reprise-et-transmission-dentreprises)**



Filière bois FP BOIS RACHÈTE BEYRIA

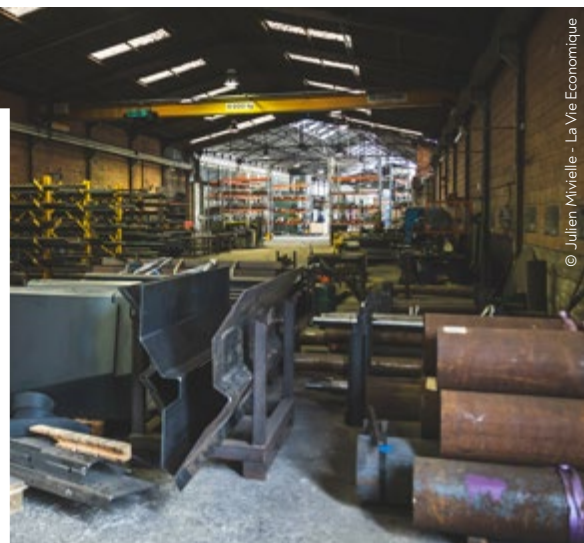
FP Bois (42 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et 180 salariés), spécialisé dans la fabrication de parquets, bardages, lambris et lames de terrasse, vient d'annoncer l'acquisition des Établissements Gabriel Beyria, spécialistes de l'emballage sur mesure et du panneau technique en pin maritime, de la conception à la production sur son site d'Ygos-Saint-Saturnin. « Les objectifs de ce rachat sont multiples : optimiser et massifier la production des sciages, réalisée par l'unité de FP Bois à Mimizan (140 000 tonnes sciées/an) et diversifier les réseaux de commercialisation en intervenant dans un nouveau domaine d'activité et entrer dans de nouveaux marchés en France et à l'international », précise le groupe dirigé par Éric Plantier dans un communiqué. Dans le cadre de ce rachat qui passe par le maintien des 44 emplois, il prévoit à court terme un investissement d'1 million d'euros pour mettre le site aux normes environnementales en vigueur et accroître les capacités de production.

24
31
33
40
Landes
47
64
65

L'histoire Kirpy se pe

De la première décaillonneuse ayant conquis, dès 1918, les vignobles de Californie jusqu'aux derniers broyeurs forestiers, l'entreprise layracaise Kirpy cultive un savoir-faire ancestral qui rayonne aujourd'hui sur tous les continents. Rencontre avec une vieille dame intemporelle aux racines bien ancrées dans la terre du Sud-Ouest.

Par Mathieu DAL'ZOVO



De l'entreprise Kirpy, on dit que c'est une vieille dame qui sait s'adapter perpétuellement pour rester moderne ! Malgré son âge canonic, 111 ans, l'entreprise a su en effet évoluer au gré des besoins de ses clients, principalement des agriculteurs. Fière de son riche passé (elle conserve dans son propre musée la première charrue fabriquée par André Garric, fondateur de l'entreprise en 1912, ainsi que d'anciens mira-

dors toujours debout dans l'usine), l'entreprise layracaise se développe habilement entre modernité et savoir-faire ancestraux. « Nous utilisons toujours la presse verticale datant de 1900 qui côtoie une presse numérique achetée en 2023 ou notre dernier robot soudeur. Notre force, c'est de fabriquer sur place 95 % de nos produits avec nos propres forges, nos traitements thermiques, nos soudeurs, peintres... Ce savoir-faire est rare aujourd'hui, nous y tenons beaucoup », explique Cédric de Bourayne, directeur général de Kirpy, à peine débarqué de Tahiti où l'entreprise layracaise répondait à un appel d'offres afin d'équiper et d'entretenir du matériel pour des tracteurs appelés à relancer la culture de la noix de coco.

Kirpétue

LA RÉVOLUTION DU TRACTEUR

Historiquement spécialisé dans l'épierrage (afin de broyer les cailloux pour rendre arables des terres peu cultivables) puis dans le broyage-recyclage, le décompactage-nivelage et la récolte (tout ce qui touche au travail du sol et du sous-sol), Kirpy construit des outils pour équiper des machines agricoles et viticoles. Dès les premières années, le savoir-faire de l'entreprise lot-et-garonnaise conquiert rapidement les viticulteurs du Sud-Ouest puis de toute la France et enfin d'Amérique. Tout démarre en 1912 avec la construction d'une charrue spéciale, la « Décavaillonneuse », permettant le labour du cavaillon, lourd travail effectué autrefois à la main. Après avoir créé la marque Kirpy, André Garric exporte ses premières charrues jusqu'en Californie à partir de 1918. Face au succès, il agrandit alors l'usine de Layrac en construisant trois halls nouveaux permettant l'installation des ateliers de forges, d'usinage, d'outillage et de montage ainsi que les différents magasins, dont celui des pièces détachées. En plein apogée, l'entreprise layracaise s'adapte ensuite à l'un des plus grands bouleversements du monde agricole, l'essor du tracteur dans les années 50.

IMPLANTÉ SUR TOUS LES CONTINENTS

Travaillant essentiellement avec des professionnels du monde agricole (vigne, forêt, maraîchage, arboriculture...) qui représentent 80 % de la clientèle, les 20 % restants provenant du secteur des TP (travaux publics), Kirpy s'adapte à l'évolution des besoins de ses clients répartis sur les 5 continents. « Notre porte d'entrée, c'est le tracteur, que ce soit pour du défonçage de route, du malaxage de chaux ou pour tirer une benne de TP », pré-

“ En augmentant ainsi sa productivité, Kirpy renforce l'un de ses atouts stratégiques, la gestion des stocks ”



cise le directeur de Kirpy qui réalise un chiffre d'affaires annuel entre 4,2 et 5 millions d'euros, dont en moyenne 30 % provient de l'export. Un chiffre qui a même atteint 45 % de l'activité, à l'époque où Kirpy était fortement implantée au Brésil : « On faisait 400 000 euros de chiffre d'affaires là-bas et depuis 7 ans, plus rien. C'est le problème de l'export, soumis aux crises géopolitiques », confie le directeur de Kirpy en observant une vitrine comprenant des cailloux venant des 4 coins du globe et installée dans le hall d'accueil des visiteurs.

UN ROBOT SOUDEUR FLAMBANT NEUF

Produisant donc dans ses usines de Layrac des broyeurs, ramasseuses et extirpateurs de pierres, récolteuses (tabac-asperges), rouleaux émotteurs, lame niveleuse, débroussailleurs et charrues, Kirpy emploie 35 salariés en Lot-et-Garonne, dont 25 personnes dédiées à la production et 3 en charge du bureau d'études. Sur le site de Layrac, l'entreprise a racheté un silo voisin à Terres du Sud pour rapprocher son activité de peinture et vient d'investir, en 2023 et avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans l'acquisition d'un robot soudeur et d'un bâtiment spécialement construit pour l'héberger. En augmentant ainsi sa productivité, Kirpy renforce l'un de ses atouts stratégiques, la gestion des stocks : « Nous avons 1 600 références de pièces de rechange ! Notre force, c'est d'avoir du stock pour proposer des délais très courts de livraison, allant de 6 à 8 semaines maximum », ajoute Cédric de Bourayne qui a repris la direction de la holding familiale en 2009 avec son beau-frère, auparavant gérée depuis 1987 par son beau-père, François Lenoir, après avoir occupé plusieurs postes, de l'usine au service commercial et jusqu'à la direction. ■

CCI 47

Un nouveau DG

Le président de la CCI 47, Frédéric Péchavy, a présenté le nouveau directeur général de la structure : Yannick Villeneuve. Il succède à Thierry Lassagne pour un changement dans la continuité.

Par Jonathan BITEAU

Dans les locaux estillacais de la CCI 47, le mot révolution n'est clairement pas à l'ordre du jour. Depuis le départ de Thierry Lassagne vers le groupe d'expertise-comptable @com, l'heure est à la constance avec l'arrivée de Yannick Villeneuve. L'homme, originaire du Sud-Ouest, connaît bien le Lot-et-Garonne pour y avoir exercé pendant 15 ans, dans la banque notamment. Doté d'un profil financier, il aura pour première mission de développer le modèle économique de la chambre consulaire. En effet, la CCI 47 a vu ses dotations de l'État divisées par 2 : de 4 millions à 2 millions d'euros annuels. La conséquence directe de cette cure d'austérité est la fonte des effectifs de 50 à 27 salariés.

Yannick Villeneuve a donc la difficile tâche d'inverser cette tendance : « Nous avons un budget de 2,6 millions d'euros avec 600 000 euros de ressources propres provenant de la vente de nos services. Nous sommes dans l'obligation d'aller chercher notre autonomie financière par nous-mêmes. Je souhaite continuer de développer cette activité marchande notamment au travers des accompagnements que nous pouvons proposer comme sur la RSE ou l'énergie. C'est possible car nous sommes le point d'entrée de l'écosystème économique que ce soit pour l'industrie, le commerce et les services ». L'objectif serait d'atteindre et de dépasser le million d'euros annuels.

SOUTIEN DES PROJETS STRUCTURANTS

Le deuxième point de la feuille de route du nouveau directeur concerne la participation et l'appui aux pro-



FRÉDÉRIC
PÉCHAVY
président de
la CCI 47

YANNICK
VILLENEUVE
nouveau directeur



jets structurants du territoire. Le Pont de Camélat est bien sûr très attendu pour toutes les entreprises villeneuvoises et de l'Ouest Agenais. La fin des travaux est prévue au printemps 2024. Ensuite, c'est la gare LGV qui est également plébiscitée et soutenue par la CCI 47. Si son horizon est plus lointain (2032), le début des travaux est programmé pour l'année prochaine. Enfin, Yannick Villeneuve a rappelé l'implication et l'investissement de la chambre au sein du Technopôle Agen Garonne. En plus d'un incubateur d'entreprises et de son école Sud Management, ce sont les locaux mêmes de la CCI 47 qui déménageront sur le Technopôle en 2025 pour en faire un lieu de rencontre et de créativité économique. Le troisième point de la feuille de route directoriale : accompagner le développement économique sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais dans toutes ses composantes, le reproche étant souvent fait à la CCI 47 d'être un peu trop « agenaïse ».

L'AGROPOLE 3 À VILLENEUVE-SUR-LOT

L'annonce n'était pas à l'ordre du jour de la présentation du nouveau directeur général et de sa feuille de route, pourtant elle est tout sauf anodine. Une Agropole 3 devrait voir le jour à Villeneuve-sur-Lot d'ici fin 2024. À la suite de l'inauguration d'Agropole Confluence à Damazan, les acteurs publics locaux ont ainsi saisi la perche lancée par le président de la Région, Alain Rousset, qui avait proposé de nouveaux essaimages du concept d'Agropole dans le département. Une déclaration aussitôt mise en musique avec ce projet villeneuvois qui devrait concerner la transformation des produits agricoles et la mise à disposition d'outils techniques et

d'accompagnement humain. « Sans faire de politique, il faut bien avouer que Guillaume Lepers est un véritable VRP de son territoire. Quand il y a une volonté politique d'un élu sur l'économie, on se doit de répondre présent », a expliqué Frédéric Péchavy. Et le président de la CCI 47 d'ajouter : « Nous ne sommes pas la chambre de l'Agenais, nous sommes la chambre du Lot-et-Garonne ». Le mot de la fin revint au directeur nouvellement installé : « Nous avons beaucoup de choses à faire, c'est captivant ! ». ■

YANNICK VILLENEUVE : CV EXPRESS

55 ans, originaire du Gers

1992-1997 : chargé d'affaires
à la Banque populaire à Villeneuve-sur-Lot

1997-1999 : chargé d'audit à Paris au sein
du groupe Banque populaire – Caisse d'Épargne

1999-2003 : directeur de l'agence
Banque populaire à Agen

2003-2019 : direction financière
au sein du groupe Banque populaire
– Caisse d'Épargne dans les Midi-Pyrénées

2019-2023 :
directeur financier de Reden Solar

2 novembre 2023 :
directeur général de la CCI 47

L'Agenaise Sylvie Guerre devient la nouvelle directrice du Campus numérique 47. À 38 ans, elle succède à Damien Bizot à la tête d'une structure qui continue de grandir et d'évoluer 6 ans après sa création.

Par Jonathan BITEAU

Campus numérique Une nouvelle directrice

L'ancienne école normale d'institutrices qui héberge le Campus numérique 47 depuis 2017 a bien changé. Une grande fresque murale colorée accueille les visiteurs dans un univers qui oscille entre pop culture et science-fiction. Ainsi, un poster de *Pulp Fiction* côtoie des visuels de *Star Wars*, *2001 l'Odyssée de l'espace* et Hayao Miyazaki. Dans cet environnement composite, Sylvie Guerre est à son aise. Agenaise pur sucre, elle a démarré sa carrière au service économique du département Lot-et-Garonne où elle a participé à l'émergence de 5 clusters thématiques : numérique, fruits et légumes, eau et climat, déchets et agriculture. Après un passage à la salle de spectacles du *Florida*, elle intègre le campus numérique 47 en 2019. La structure est le fruit d'une volonté conjointe : « Le Campus numérique 47 est un Groupement d'intérêt public entre le département, l'agglomération d'Agen et les chambres consulaires : CCI, Chambre de Métiers et Chambre d'Agriculture », explique la néo-directrice. En poste depuis le mois d'octobre, Sylvie rappelle la vocation de l'incubateur du Campus : « On accueille chaque année 10 projets forcément liés au numérique et innovants. Si le projet se concrétise, il peut être hébergé une année supplémentaire dans nos locaux ». Pour ce qui est des bureaux classiques, la location est ouverte plus largement dans d'autres domaines de l'économie. Valoregen est notamment passé par le Campus avant d'atterrir à Damazan, tout comme Hopen (vente de houblon) qui y réside aujourd'hui.

DEUX ÉVÉNEMENTS ANNUELS

On pourrait prendre le Campus numérique 47 pour un ovni, pourtant la structure est aujourd'hui très intégrée dans le microcosme économique lot-et-garonnais. Chaque année au printemps, le Campus est coorganisateur de la Bataille des start-ups qui met en lumière des projets innovants. Et à l'automne, c'est l'opération BoostCampus qui a lieu en son sein pour susciter des initiatives entrepreneuriales. Cette année, sur les 12 porteurs de projets présents, 8 vont intégrer le Campus en suivant. Enfin, le Campus numérique dispose aussi d'un espace ouvert au public et aux scolaires : « Nous avons inauguré un fablab solidaire en mars dernier en partenariat avec la fondation Orange et nous disposons de machines pour la gravure laser, le flochage, la découpe et l'impression 3D », conclut Sylvie Guerre. ■



SYLVIE GUERRE
directrice du Campus
numérique 47

LE CAMPUS NUMÉRIQUE 47 EN CHIFFRES

Création en 2017

45 créateurs d'entreprises
accompagnés

10 projets en incubation
chaque année

20 entreprises
hébergées actuellement

3 établissements de
formation et 200 élèves
accueillis sur site

7 salariés

400 000 €
de budget annuel

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79 € TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur vie-economique.com
 Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris
abonnement@vie-economique.com / 05 57 14 07 55
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail



Tonneins ACCÈS INDUSTRIE TOUJOURS PLUS HAUT

Le groupe Accès Industrie, expert de la location professionnelle en matériel d'élévation et de manutention, a publié un chiffre d'affaires semestriel en croissance de 17 %. Après une année 2022 performante, avec un chiffre d'affaires de 122,5 millions d'euros et une croissance de 14 %, le groupe lot-et-garonnais poursuit sa progression au premier semestre 2023. Depuis 8 ans, il connaît une croissance régulière de son chiffre d'affaires (15 % par an entre 2016 et 2023) malgré un contexte difficile de crises. En se positionnant sur des secteurs porteurs (photovoltaïque, rénovation énergétique, giga factories et plateformes logistiques), Accès Industrie conforte sa position de 3^e acteur du marché français de la location. Cette stratégie permet à l'entreprise de prévoir pour l'année 2023 un chiffre d'affaires aux alentours de 140 millions d'euros.

Marmande « VAL DE GARONNE RÉSONNE »

L'Agglomération marmandaise ouvre une démarche de valorisation de son territoire avec un nouvel univers baptisé « Val de Garonne résonne », au travers d'une 1^{re} campagne de communication lancée ce mois-ci. Cette démarche de valorisation s'effectuera en 4 étapes : d'abord une campagne de communication avec un nouveau visuel, ensuite, la mise en ligne d'un site dédié à l'attractivité du Val de Garonne (printemps 2024), dans le cadre d'une stratégie digitale axée sur 3 axes : la relation aux usagers, un site territoire, en lien avec le nouveau site récemment ouvert par l'Office de Tourisme et la sobriété numérique. Puis, cette campagne se poursuivra avec la co-construction d'un plan de promotion et enfin en 2025 une phase d'évaluation collective avec les acteurs locaux sera instaurée.



Cancon MARIANA LARA PRIMÉE

Initiative Nouvelle-Aquitaine a lancé sa 1^{re} édition du concours « Initiative au féminin », dans le cadre du Plan d'actions régional pour l'Entrepreneuriat des femmes aux côtés de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, la Région et Bpifrance. Pour cette 1^{re} édition, l'événement s'est inscrit comme un vrai temps fort au sein de l'écosystème entrepreneurial sur le territoire. Animé par Michel Conte, président d'Initiative Nouvelle-Aquitaine, la cérémonie de Remise des prix « Initiative au féminin » a eu lieu le mercredi 18 octobre dernier à l'Hôtel de Région de Bordeaux. Cette 1^{re} édition a permis de mettre la lumière sur six lauréates en Nouvelle-Aquitaine dont une lot-et-garonnaise : Mariana Lara. Celle-ci a reçu le prix « Reprise & commerce associé », remis par le groupe Novi, pour son restaurant Azul à Cancon, accompagnée par Initiative Lot-et-Garonne.



Lot-et-Garonne OPÉRATION REVITALISATION À MIRAMONT

La commune de Miramont-de-Guyenne a lancé une ORT (Opération de revitalisation de territoire) pour développer son attractivité. En partenariat avec l'État et la SEM 47, la commune espère lancer dès cette année le chantier de l'ancien Ehpad. Cet établissement, désaffecté depuis 2019 et remplacé par une construction neuve, a été racheté par la municipalité pour subir une transformation pour le moins radicale.

L'ensemble immobilier datant des années 1970 va en effet être totalement démoli pour permettre la création d'un parc public. Le bâtiment historique connu sous le nom de château de Braguet, qui n'était autre que la demeure de la famille Soussial, propriétaire de l'usine de chaussures, sera conservé et accueillera des activités libérales de bureau. Enfin, le bâtiment construit en 2003 va quant à lui être cédé au bailleur social Habitallys en vue de créer 8 logements réservés aux seniors sous le modèle de l'Habitat partagé. Habitallys construira également cinq logements sociaux individuels sur cette même parcelle.

L'industrie en manque de bras

À l'occasion de la Semaine de l'Industrie, plusieurs entreprises des Pyrénées-Atlantiques et du Seignanx ouvrent leurs portes en espérant susciter des vocations alors que le secteur, en plein rebond, peine à recruter.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Consacrer uniquement une semaine à la 12^e édition de la Semaine de l'Industrie n'était semble-t-il pas suffisant, d'autant plus au regard des enjeux sous-jacents pour la filière : dans les Pyrénées-Atlantiques, l'événement durera de fait près d'un mois, jusqu'au 17 décembre. Portes ouvertes d'entreprises, job dating, nuits de l'orientation et autres soirées jalonnent cette manifestation nationale à laquelle plusieurs entreprises du territoire participent avec la ferme ambition de « dépoussiérer » l'image des métiers de l'industrie et, *in fine*, d'embaucher. Une visée commune partagée par les industriels, acteurs et partenaires locaux réunis ce mardi 7 novembre au siège d'AD Industries, à Serres-Castet, pour le lancement de cette opération.

L'INDUSTRIE RECRUTE

En préambule, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, Julien Charles, s'est attaché à présenter un état des lieux du secteur qui « connaît un rebond » en lien avec « la souveraineté économique et la transition écologique », précisant également que 12 % des emplois sur le département sont industriels. À ses côtés, Evrard Willemaers, dirigeant d'AD Industries et président de l'UIMM Adour Atlantique, s'est fait l'écho du représentant de l'État : « L'industrie est aux avant-postes pour faire face aux enjeux de demain et l'humain est au centre de ce projet industriel. La Semaine de l'Industrie est l'occasion de mettre en relation ce capital humain et l'industrie, qui va très bien et qui recrute ».

6 000 OFFRES CHEZ PÔLE EMPLOI

Un dernier constat partagé par les personnes présentes à leurs côtés, à commencer par David Vialat, directeur territorial de Pôle emploi pour les Pyrénées-Atlantiques. « Il y a une explosion des offres d'emploi à pourvoir dans la filière de l'industrie : nous en comptons actuellement 6 000, ce qui représente 61 % d'augmentation sur un an », a-t-il précisé. « Mais, d'un autre côté, seuls 3 000 demandeurs d'emploi déclarent chercher un emploi dans ce secteur. C'est le chiffre le plus bas depuis dix ans. » Une réalité jugée inquiétante tandis que le territoire connaît une croissance industrielle particulièrement positive.

PHASE DE REDÉMARRAGE

« Les entreprises sont dans une phase de redémarrage mais beaucoup se limitent en chiffre d'affaires parce qu'elles craignent de ne pouvoir honorer les commandes par manque de main-d'œuvre », remarque ainsi Christian Houel, élu à la CCI Pau Béarn, citant le secteur de la métallurgie particulièrement touché par les difficultés de recrutement, comme nombre d'autres. Technicien de maintenance, technicien de production, chaudronnier ou encore ingénieur et cadre de technique de production font partie des denrées rares selon



Patrick Mathieu, délégué aux relations institutionnelles régionales chez Teréga, référent industriel du dispositif Territoire d'Industrie : « Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir de ruptures de compétences : en 2026, selon une étude menée par Territoire d'Industrie, l'industrie devra recruter plus de 2 000 personnes sur le territoire ».

OPÉRATION SÉDUCTION

Face à l'urgence de la situation, la quinzaine d'événements prévus lors de cette Semaine de l'Industrie ne seront pas de trop pour peser dans la balance « attractivité » de la filière. Une manifestation qui s'inscrit parmi d'autres actions de formation, d'orientation, de sensibilisation... menées sur le long terme par les services de l'État, Pôle Emploi, les entreprises ou encore par l'Éducation nationale. À n'en pas douter, l'opération séduction des métiers de l'industrie est lancée. ■

L'ensemble des événements est à retrouver sur www.metaladour.org, dans la rubrique Actualités.

DEUX JOURNÉES AUTOUR DU PATRIMOINE ÉCONOMIQUE

La Semaine de l'Industrie est cette année couplée avec la première édition des Journées du Patrimoine Économique en Pyrénées-Atlantiques, qui auront lieu les 24 et 25 novembre. À l'instar des Journées européennes du Patrimoine, les Journées du Patrimoine Économique (JPE) constituent un événement de valorisation du savoir-faire et des talents du département. Initié par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, ce projet permettra de montrer à différents publics les talents, le savoir-faire et les métiers au sein des entreprises du département. Jean-Marc Roy, président du Medef Béarn et Soule qui porte ce projet aux côtés d'autres acteurs économiques, s'est dit heureux que soient englobées deux manifestations, soulignant par ailleurs les difficultés de recrutement, inhérentes à tous les secteurs d'activités.



Carnet

Suite au départ à la retraite de Jean-Marc Roy, **François Lafon** vient d'être nommé codirecteur du site CF de Pau. Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans le secteur, François Lafon a initié son parcours en tant qu'expert-comptable et commissaire aux comptes chez Co Partners. Par la suite, il a cofondé l'entreprise Audit Plus Conseil, qui a été intégrée en 2012 au groupe CF, acteur majeur de l'expertise comptable et de l'audit en France. En parallèle, François Lafon a maintenu sa fonction d'expert-comptable, avant d'accéder au statut d'associé CF à Toulouse, puis de rejoindre le site de Pau au début de l'été dernier. En sa qualité de codirecteur, il interviendra aux côtés de Sophie Louveau, expert-comptable et commissaire aux comptes, spécialisée dans l'accompagnement des entreprises de grande distribution sur tous les enjeux comptables, juridiques, sociaux et fiscaux.



Le 7 novembre dernier, **Olivier Paul**, directeur général de Lidea (dont le siège est situé à Lescar près de Pau) a été élu président de l'Union Française des Semenciers (UFS). Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, il débute sa carrière au sein du cabinet Deloitte et occupe ensuite différentes fonctions financières avant d'assurer la direction générale d'entreprises de l'industrie. En 2015, il rejoint le groupe coopératif béarnais Euralis, puis intègre Lidea, entreprise semencière née du rapprochement d'Euralis Semences et Caussade Semences Group. En sa qualité de nouveau président de l'UFS, organisation professionnelle représentant plus d'une centaine d'entreprises semencières françaises, Olivier Paul a déclaré être « pleinement mobilisé pour contribuer à la reconnaissance de ce secteur stratégique auprès de l'ensemble des parties prenantes », par le biais de « propositions concrètes notamment dans la perspective des élections européennes du printemps prochain ».



Serres-Castet GAZ SYSTÈMES AUX CÔTÉS D'EMMANUEL MACRON

Jean-Édouard de Cumont, PDG de la start-up béarnaise Gaz Systèmes, faisait partie de la délégation de chefs d'entreprise conviés pour accompagner Emmanuel Macron lors de son voyage au Kazakhstan et en Ouzbékistan, qui a eu lieu du 31 octobre au 2 novembre. Pour l'entreprise installée à Serres-Castet, près de Pau, ce déplacement a notamment permis de « rediscuter les accords signés entre Gaz Systèmes et le ministère de la Santé d'Ouzbékistan lors de la venue du président Mirziyoyev en France, en novembre 2022, concernant la fourniture de générateurs d'oxygène en plus des 100 générateurs déjà fournis lors de la pandémie ».

Ce fabricant de systèmes de production de gaz médicaux et industriels entend contribuer à l'objectif affiché par le président de la République de positionner la France parmi les dix premiers partenaires commerciaux de l'Ouzbékistan, dès 2024.



Pau UNE RENCONTRE POUR CÉDANTS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

La CCI Pau Béarn et la Chambre des Métiers 64 organisent les Rencontres Trans'affaires dédiées à la transmission et à la reprise d'entreprises, le lundi 20 novembre au sein de la chambre de commerce et d'industrie, rue Louis-Barthou à Pau. Rendez-vous est donné dès 18 heures aux chefs d'entreprise qui souhaitent vendre leur société ou envisagent de prendre leur retraite ainsi qu'aux personnes désirant reprendre une entreprise, développer leur société ou encore financer leur projet de reprise... Des rencontres avec des experts (avocats, experts-comptables, banquiers, caisse de retraite...), mais aussi une conférence sur le thème « Vendre ou reprendre une entreprise : bien s'entourer, bien se préparer » ainsi qu'un temps d'échanges entre cédants et repreneurs sont au programme de cette soirée, sur inscription via le site de la CCI Pau Béarn :

pau.cci.fr

Cap au large pour Jean de Luz !



Développant avec efficacité sa conserverie artisanale à Saint-Jean-de-Luz, Jean-Hilaire de Bailliencourt subit malgré tout la crise du marché du bio ainsi que la hausse du coût des matières premières et de l'énergie. Sa stratégie est maintenant d'exporter, d'adapter sa distribution et d'optimiser sa production.

Par Vincent BIARD

Comme bon nombre d'acteurs du marché du bio, Jean-Hilaire de Bailliencourt a bénéficié d'années de croissance et d'une accélération lors des épisodes de confinement où son activité a doublé en quelques mois. Commercialisant aujourd'hui une trentaine de références de conserves de poisson, la marque Jean de Luz réalise 80 % de son chiffre d'affaires (qu'il estime à

900 000 euros pour 2023) avec des magasins bio. Mais en France lors des deux dernières années, on estime qu'environ 250 magasins bio ont fermé sur les 2 700 constituant ce réseau de commerces locaux partagé entre enseignes nationales, indépendants ou groupements.

ÉPICERIES FINES

Pour les fournisseurs comme Jean-Hilaire de Bailliencourt, par ailleurs président de la commission artisans d'Interbio de Nouvelle-

Aquitaine, cette crise du marché de l'alimentation biologique oblige à de nouvelles stratégies. « J'avais quand même senti le vent tourner et depuis un an je m'oriente davantage vers les épicerie fines et la grande distribution », concède-t-il. C'est en 2003 que cet ingénieur agronome a créé une conserverie artisanale dans un local du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. En commençant avec un camion réfrigéré comme laboratoire, il a redonné vie à une activité économique quasiment disparue sur la Côte basque mais qui comptait une

bonne vingtaine de conserveries dans les années 50.

70 TONNES DE POISSON SAUVAGE

Depuis 2017, la société de Jean-Hilaire de Bailliencourt est installée dans un local de 1 200 m² situé Zone de Jalday à Saint-Jean-de-Luz. Dix salariés, 300 m² de laboratoire, 150 m² de congélateur, des espaces de stockage, des bureaux et une boutique, la conserverie produit 300 000 boîtes par an. Vendues de 5 à 15 euros sous la marque « Jean de Luz », la production est réalisée essentiellement avec les poissons de la criée de Saint-Jean-de-Luz complétée par des pêches des ports du Pays basque espagnol. 70 tonnes de poisson sauvage sont transformées chaque année avec le thon blanc (30 tonnes) et la sardine (20 tonnes) comme espèces principales.

PRODUITS CERTIFIÉS BIO

« Un produit – Des hommes – Le Pays basque » : la devise de la marque Jean de Luz est inscrite sur chaque bocal. Certifiées bio, les conserves se partagent entre filets de poisson, terrines et plats cuisinés. Les poissons sont précuits à la vapeur (sauf les sardines à l'huile) après leur découpe pour en garder la saveur sans les gorger d'eau. De l'huile d'olive bio ainsi que des légumes et des aromates également bio sont employés. Aucun colorant, ni additif, ni des 13 allergènes majeurs ne sont utilisés à part le poisson mais il ne peut pas faire autrement. En 2021, les sardines à l'huile d'olive bio de la marque Jean de Luz ont été honorées de l'Épicure d'or, un prix distinguant les produits vendus en épicerie fine.

UNE BOUTIQUE EN NOM PROPRE

Et justement les ventes en épicerie fine représentent environ 15 % du chiffre d'affaires de la marque Jean de Luz. Certes impacté par la crise du Covid, le marché de l'épicerie fine en France reste en progression avec 5 300 magasins et un chiffre

d'affaires global estimé à plus de 5 milliards d'euros. Pour s'adapter à cette demande d'alimentation plaisir, d'expertise et de conseil des gastronomes français, Jean-Hilaire de Bailliencourt a ouvert une boutique de 35 m² dans le centre-ville de Saint-Jean-de-Luz en avril dernier. « Je me donne un an pour voir ce que donne la boutique et pourquoi pas développer le concept », raisonne-t-il.

UNE DEUXIÈME MARQUE À RELANCER

Une autre piste de diversification de sa distribution pourrait être les grandes surfaces qui réalisent presque la moitié des ventes des produits alimentaires bio en France. Jean-Hilaire de Bailliencourt avait créé « La basquaise » une marque spécifique pour la trentaine de points de vente de l'enseigne Carrefour Bio aujourd'hui tous fermés par le groupe Carrefour qui a finalement préféré développer des rayons bio dans ses magasins. Relancer La basquaise pour la grande distribution est à l'étude. Autre projet de Jean-Hilaire de Bailliencourt : augmenter ses ventes sur internet qui génèrent déjà 8 % de son chiffre d'affaires.

STRATÉGIE D'EXPORT

Mais l'ambition du moment est le développement à l'international et en particulier sur le Moyen-Orient, les États-Unis, la Suisse. Depuis le début du mois de novembre Jean-Hilaire de Bailliencourt se fait accompagner par un consultant dans cette stratégie d'export. En attendant, reste à gérer la hausse du coût des matières premières avec notamment celle de l'huile d'olive passée de 3 euros à 10,4 euros le litre en un an et demi. Utiliser de l'huile de tournesol est l'une des solutions envisagées par Jean-Hilaire de Bailliencourt. En rejoignant en 2007 le GIE Erosi, groupement d'achat des entreprises agroalimentaires du Pays basque, il a réalisé une opération judicieuse lui permettant des achats groupés dont les coûts maîtrisés l'aident à se projeter vers ses objectifs de développement. ■



JEAN-HILAIRE
DE BAILLIENCOURT
fondateur de Jean de Luz

“ Avec sa conserverie, Jean-Hilaire de Bailliencourt a relancé une activité économique quasiment disparue sur la Côte basque ”



Tourisme

Bayonne

encore plus attractive

L'office de tourisme de Bayonne ouvre les adhésions 2024 à son réseau de partenaires et annonce de nouveaux outils de promotion. Huit millions de visiteurs devraient être comptabilisés cette année et l'attractivité culturelle de la ville sera renforcée par un partenariat avec le musée du Louvre.

Par Vincent BIARD

Selon l'office de tourisme de Bayonne, plus de 200 prestataires du Pays basque et du sud des Landes ont adhéré à son réseau de partenaires en 2023. Contre une adhésion de 100 euros par établissement (200 euros pour les non bayonnais) et un pack partenaire à 190 euros, l'office de tourisme propose des réunions et des ateliers thématiques, des études sur le tourisme, du référencement sur internet, des actions de promotion. Pour 2024, les adhésions viennent d'être ouvertes. Labellisé « Qualité Tourisme », seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations, l'office de tourisme de Bayonne communique sur l'accueil de 143 000 visiteurs en 2022 et 3,8 millions de contacts en ligne et physique.

“ Labellisée ville d'art et d'histoire depuis 2011, Bayonne offre un patrimoine culturel, historique et architectural de grande valeur ”

**1,4 MILLION D'EUROS
POUR L'OFFICE DE TOURISME**

Installé dans un bâtiment moderne inauguré en 2016, l'office de tourisme de Bayonne est présidé par

Nicolas Alquié, adjoint au Maire en charge du tourisme et directeur associé d'un établissement hôtelier. L'office emploie une quinzaine de personnes sous la direction de Bouahlem Rekkas. Depuis 2018, il existe un office de tourisme dédié à 152 communes de l'Agglomération Pays basque mais cinq communes, classées stations touristiques, ont maintenu leur office municipal : Anglet, Biarritz, Bidart, Cambo-les-Bains, Hendaye. L'office de Bayonne dispose du statut particulier d'office de tourisme communautaire à périmètre communal. Son budget est de 1,4 million d'euros dont 40 % sont autofinancés et 60 % proviennent de subventions de la Communauté Pays Basque et de la Ville de Bayonne.

LES SÉMINAIRES BIENVENUS

Avec 207 000 actes de renseignements et de ventes effectués, l'office de tourisme de la ville de Bayonne se présente comme un soutien important du secteur touristique local. Son budget est de 700 000 euros dans l'accueil et 420 000 euros dans la promotion. L'office administre le portail bayonne-seminaires.com qui présente de manière assez complète l'offre de la ville ainsi que le blog bayonnepro.com spécifiquement dédié aux professionnels du tourisme. À noter aussi que le service réceptif de l'office propose toute l'année des forfaits sur mesure pour l'organisation de séjours de groupes à Bayonne pour des loisirs et des séminaires.

DES INFOS SUR LES ÉCRANS

Pour 2024, l'office de tourisme de Bayonne va remanier ses publications papiers et numériques avec notamment un guide « Visit Bayonne » comprenant un cahier gourmand, un plan de la ville, un guide de l'hébergement à télécharger, un dossier de presse, une brochure « Groupe loisirs ». Fin mars le site Internet fera peau neuve et la chaîne d'information numérique diffusée sur les écrans de l'office de tourisme devrait être diffusée dans un plus large réseau d'écrans. Et pour mieux accueillir les visiteurs et touristes, un bureau d'accueil de l'office de tourisme sera installé au sein de la gare de Bayonne.

UN PATRIMOINE MIS EN VALEUR

Labellisée ville d'art et d'histoire depuis 2011, Bayonne offre un patrimoine culturel, historique et architectural de grande valeur. La piétonisation et la rénovation du centre-ville menées par Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne, offrent de belles balades. Début septembre, l'édile a signé un partenariat de 5 ans avec Laurence des Cars, présidente du musée du Louvre. L'objectif est notamment d'exposer des œuvres du Louvre dans le musée Bonnat-Helleu de Bayonne qui sera réouvert en 2025. Après 14 ans de travaux et 30 millions d'euros d'investissement, le musée Bonnat-Helleu renforcera l'attraction touristique d'une ville dont les responsables savent habilement la démarquer des stations balnéaires de la Côte basque. ■

24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

LES FÊTES EN QUESTION

Lancée le 25 septembre dernier, une pétition demande une consultation des habitants sur le devenir des Fêtes de Bayonne. En cause la dernière édition hélas marquée par un meurtre mais aussi par un mouvement de foule réellement inquiétant sans oublier les incivilités habituelles. La dérive mercantile de cet événement qui a rassemblé 1,3 million de participants sur cinq jours est aussi contestée par certains.

La philosophie des prochaines Fêtes de Bayonne, programmées pour mi-juillet 2024, a été lancée au conseil municipal de Bayonne et le débat devrait être bientôt partagé avec les citoyens, les associations et les professionnels.



Extrait de la vidéo
« Eurojuris crève l'écran »

© Eurojuris

Biarritz EUROJURIS CRÈVE L'ÉCRAN

Pour annoncer son prochain congrès qui se tiendra à Biarritz du 1^{er} au 3 février 2024, le réseau Eurojuris France a produit un spot vidéo décalé, original et drôle intitulé « Eurojuris crève l'écran ». Ce réseau regroupant plus de 110 cabinets d'avocats ainsi que des correspondants commissaires de justice a choisi de s'intéresser à la communication et à l'image de sa profession. À Biarritz la thématique des ateliers portera sur la communication dans les médias, la réalisation de podcasts, le secret professionnel, la collaboration entre les générations dans les cabinets et études, l'utilisation de ChatGPT et même un cours d'improvisation avec un acteur. La vidéo bande annonce du congrès de Biarritz est visible sur la chaîne YouTube d'Eurojuris France.

© IRPB

Fédération des Réseaux du Pays Basque, Maison des Associations BP 3 - 11 allée de Glain - 64100 BAYONNE

« Mettre en commun les synergies de chacun des réseaux membres dans le but d'animer le territoire »

Anglet L'ASSO DES ASSOS SE RÉUNIT

Regroupant une quinzaine d'associations socioprofessionnelles du Pays basque, l'Inter-Réseaux du Pays basque (IRPB) totalise indirectement près de 3 000 membres. Le grand rendez-vous annuel de l'association se tiendra le jeudi 23 novembre prochain au Novotel d'Anglet (salle Maïtena) avec l'objectif de « se retrouver, se présenter, se challenger, se rencontrer, fêter les réseaux ». Présidée par Cécile Borg, expert-comptable et commissaire aux comptes, l'Inter-Réseaux du Pays basque (IRPB) a pour philosophie la mise en commun des synergies de chacun des réseaux membres afin d'animer le territoire. Les inscriptions à la soirée du 23 novembre se font sur le site web de l'association : inter-reseaux-pays-basque.fr



Pays basque **10,8 MILLIONS D'EUROS DE FONDS EUROPÉENS**

Parce que la Région Nouvelle-Aquitaine délègue dorénavant l'attribution d'une partie des fonds européens aux communautés d'agglomération, la Communauté Pays Basque dispose d'une enveloppe de 10,8 millions d'euros. Celle-ci regroupe le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds européen agricole pour le développement rural (LEADER) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). La Communauté Pays Basque lance un appel à projets portant sur sept thématiques : aménagement et cohésion territoriale, cohésion sociale, culture et patrimoine, développement économique, économie bleue et durable, agriculture et alimentation, montagne basque. Cinq millions d'euros seront alloués pour les villes et villages, 4,8 millions d'euros pour la montagne et un million d'euros seront dédiés à la pêche et l'économie bleue de Capbreton à Hendaye.



Biarritz **L'HÔTEL OCEANIA DEVIENT LE SURF HÔTEL AKENA**

Le groupe hôtelier français « Hôtel Akena » vient d'acquiescer l'hôtel Oceania de Biarritz. Celui-ci appartenait au groupe Oceania hôtels, société familiale bretonne fondée en 1975 et possédant 27 hôtels en France. Rebaptisé « Surf Hôtel Akena Biarritz » l'établissement rejoint un groupe lancé en 1992 à Rezé (44) et comptant une trentaine d'établissements sur les segments 2* et 3* dont la plupart en franchise. Située avenue de la Reine-Victoria à deux pas des plages et du centre-ville, cet hôtel de 45 chambres et 4 duplex sera rénové par étapes en mars et avril 2024. Souhaitant incarner l'ambiance sportive de la région, la décoration rendra hommage au surf, la pelote basque et au rugby.

La Bio à contre- courant

Le groupe les Comptoirs de la Bio Pyrénées vient d'ouvrir le mois dernier son septième magasin à Juillan. Grandes marques, mise en lumière des producteurs locaux et prix accessibles : la méthode Cédric Falliero, le président, a trouvé sa clientèle.

Par Hermance HITTE

L Il revient tout juste d'Espagne où il a trouvé une huile d'olive qui fait briller ses yeux et s'il y avait une recette Cédric Falliero, elle aurait cet ingrédient incontournable : dénicher des petits bijoux pour en remplir ses rayons. Le président du groupe les Comptoirs de la Bio Pyrénées vient d'ouvrir son septième magasin à Juillan, en périphérie de Tarbes, et cette croissance ne change rien à sa façon d'aborder son métier : « Je suis un épicier », déclare-t-il en souriant. Depuis 2019, il poursuit son ascension, entouré de proches et d'amis dont il a fait des collaborateurs qui partagent la même vision du commerce. Une cinquantaine de salariés, un turn-over inexistant, un dernier exercice de 10 millions d'euros, soit une hausse de 5 % du chiffre d'affaires, l'enseigne affiche une belle vitalité qui déjoue ce qu'au national on nomme un peu vite « la crise du bio ».



CÉDRIC FALLIERO
président du groupe
les Comptoirs
de la Bio Pyrénées



© D.R.

que pour les avantages de la carte de fidélité, c'est sur notre marge qu'on joue, on ne répercute rien sur eux ». Si le magasin de 450 m² n'a rien à envier aux supermarchés de la grande distribution, c'est pourtant de la démarche des épiceries fines dont celle de Cédric Falliero se rapproche le plus : « Contrairement à pas mal d'enseignes qui ont décidé d'enlever les produits de niche parce qu'ils n'étaient pas assez rentables, nous on a décidé de les garder parce qu'ils constituent notre ADN ».

RETOUR AU VRAI COMMERCE

Des rencontres et une proximité qui ont su séduire la clientèle, visiblement réceptive à cet esprit familial... auquel elle participe en remplissant ses paniers : « Dans certains magasins on a une fonction de lien social, on le voit, certains clients ont pris l'habitude de se retrouver à la même heure et ils papotent une bonne demi-heure », confie le président. On sait le Pyrénéen bavard et Anaël Coquillat, le directeur du magasin de Juillan qui est aussi

“ Avec une hausse de 5 % du chiffre d'affaires, l'enseigne affiche une belle vitalité qui déjoue ce qu'au national on nomme un peu vite « la crise du bio » ”

MAILLER LE TERRITOIRE

S'il ne la conteste pas, Cédric Falliero la tempère et est loin de lui donner un écho. Avec désormais trois adresses dans les Hautes-Pyrénées et quatre dans le Béarn, il a développé un solide réseau de magasins qui a trouvé son rythme : « Notre idée est de mailler intelligemment le territoire pour que nos clients n'aient pas à faire 20 kilomètres pour venir ». À première vue, la formule qui repose sur un riche assortiment de 8 000 références de produits ne se détache pas des autres enseignes dédiées au bio... Si ce n'est que sur 215 fournisseurs, 120 à 140 sont locaux ou régionaux. Un parti pris loin d'être étranger au succès du groupe : « On travaille par exemple avec Bio Garonne et Bio Pays Landais pour la partie fruits et légumes mais également avec des petits maraîchers d'ici ».

LE RESPECT DES FOURNISSEURS LOCAUX

Un rapide coup d'œil dans les rayons le confirme, des vins du Domaine Pichard aux Miels & Torrents des vallées pyrénéennes en passant par les pâtes ou la charcuterie, le savoir-produire local a trouvé un distributeur mais aussi un allié. Petit-fils d'agriculteur, Cédric Falliero se plaît à aller à la rencontre de ses collaborateurs et connaît chacun d'eux. Au fil des années certains sont devenus de véritables amis et beaucoup ont même démarré grâce au Comptoir de la Bio Pyrénées : « On croit en ces valeurs de rayonnement local, c'est aussi pour ça que nos fournisseurs on ne les étrangle pas. Tant pour les promotions

responsable multisites, revendique cette façon de travailler, à l'opposé de la grande distribution : « Nous sommes des vrais commerçants, on a un fort contact avec la clientèle et c'est là où on se démarque. On ne se lance pas dans le e-commerce pour ces mêmes raisons. Le client ici vient chercher un ensemble, pas seulement un produit, mais des conseils, de l'échange ».

DU BON, DU SAIN ET DES PRIX RAISONNABLES

L'inflation n'a que peu changé les habitudes de ces consommateurs, en Béarn le panier moyen distance celui du 65 qui préfère les produits non transformés. Dans les deux départements la philosophie est la même : proposer du « bon, du sain, à prix raisonnables ». Souvent montrés du doigt, les prix sont en effet l'autre cheval de bataille de Cédric Falliero et de ses équipes, passablement énervés lorsqu'on désigne le bio plus cher : « L'an dernier, on a fait des comparatifs. À produit égal, comme les fruits, le café ou les avocats, nous étions 18 % moins chers que le magasin de la grande distribution. On se bagarre vraiment au quotidien pour proposer des produits de qualité et bien de chez nous à des prix de fous ». Une approche qui induit de nombreuses sollicitations concernant la gestion d'autres magasins, dans le département mais aussi en France. Une évolution que l'entrepreneur ne compte pas engager dans l'immédiat : « On va plutôt se concentrer sur des services supplémentaires, comme la livraison à domicile, qu'on assurera nous-mêmes ». ■



L'agencement du glacier Neous de Lannemezan.

Castellanos L'agencement nouvelle génération

L'entreprise Castellanos basée à Andrest assure l'aménagement des intérieurs professionnels et particuliers. Sa force réside dans le duo conception et atelier de fabrication qui assure toutes les étapes de la réalisation. Très attachée à l'écoconception, la société mise sur la pérennité d'un mobilier amené à évoluer.

Par Hermance HITTE

Des bureaux à l'atelier, bien des mots circulent à Castellanos mais jamais « impossible » n'est prononcé. Du vide, ces spécialistes de l'agencement ont choisi d'en faire un écrin et peu importe l'espace, leurs créations font corps avec, quel qu'il soit : « Notre force, c'est de pouvoir répondre à tout, le mouton à cinq pattes, ça ne nous fait pas peur », s'amuse Delphine Dupuy, conceptrice d'intérieur et cogérante de l'entreprise avec Vincent Lemoine depuis 2015. Une reprise qui s'est faite en toute logique, le duo tra-

vaillait déjà dans la société avant que son fondateur ne prenne sa retraite. Les contrats les plus atypiques cohabitent avec les demandes classiques, entre design et élégance, le sur-mesure séduit aussi bien les particuliers que les professionnels. Pensé par le client, affiné par l'œil expert de la conceptrice, les projets prennent vie au cœur de Castellanos qui dispose de son propre site de fabrication. À quelques pas du showroom d'Andrest, les artisans menuisiers assurent la conception du mobilier mais aussi sa pose : « Il n'y a pas de sous-traitance, on maintient la pose à tout prix », souligne la cogérante.



DELPHINE DUPUY
conceptrice
d'intérieur et cogérante
de Castellanos

de-Bigorre devenue un pôle enfance MAM avec crèche et PMI : « C'était très intéressant parce que s'il n'y avait pas la valeur ajoutée de la création, il y avait celle de la préconisation des matériaux », souligne Delphine Dupuy. Le rez-de-chaussée de l'hôtel Foch à Tarbes et les nouveaux espaces plus fonctionnels de ses 30 chambres, le bar inouï du Parvis, des bijouteries à Saint-Lary-de-Soulan et Bagnères-de-Bigorre, le glacier Neous de Lannemezan... Des comptoirs aux vitrines, la patte Castellanos se retrouve dans les entreprises de tout le département mais aussi dans le Béarn et le Gers.

L'ÉCOCONCEPTION EN FIL ROUGE

C'est pourtant l'agencement pour les particuliers qui représente 70 % de l'activité qui affiche un chiffre d'affaires de 680 000 euros. Dressing, bibliothèque, salle de bains, cuisine, placards ou créations de meubles à partir de photos : les demandes sont aussi multiples que les envies. Spécialisée dans l'ergonomie grâce au certificat Handibat, Castellanos adapte également l'habitat aux besoins des seniors ou des personnes en situation de mobilité réduite : « Avec l'atelier de fabrication, on n'a pas de limites. En rénovation d'une vieille maison par exemple, s'il y avait des plinthes en bois ou des portes spécifiques, on peut les reproduire ». Un respect du temps qui s'inscrit bien dans l'esprit des cogérants particulièrement attachés à l'écoconception : « C'est vraiment notre stratégie. L'idée n'est pas d'être sur du consommable mais sur de l'agencement pérenne qui pourra évoluer dans le temps si on en a besoin, tant sur les couleurs que les fonctions ».

UN BILAN RSE POSITIF

De l'écoconception à la RSE, il n'y a qu'un pas et l'entreprise l'a récemment franchi en souhaitant avoir un regard éclairé sur son propre fonctionnement. Le bilan a été confié à Why not ?!, spécialiste de l'accompagnement stratégique RSE. Le verdict est tombé il y a quelques jours et il est satisfaisant : « Depuis des années nous travaillons sur les valeurs humaines, pour nous ça relevait d'une évidence mais on apprend à le mettre en avant. Nous avons, par exemple, instauré la semaine de 4 jours depuis 8 ans. Le vendredi est off, ça fonctionne très bien. Nos déchets sont valorisés, soit en déchetterie soit dans notre système de chauffage, on fonctionne avec des fournisseurs locaux au maximum... ». Une démarche globale qui ne demande qu'à être encore plus performante et pour aller plus loin dans le confort de travail, Castellanos prévoit de s'équiper prochainement du logiciel de gestion ERP : « Certains pourraient se dire qu'à notre taille un ERP est surdimensionné mais il y a-t-il vraiment une taille pour faciliter son quotidien et avoir une décharge mentale ? », demande Delphine Dupuy. ■

“ Nous avons, par exemple, instauré la semaine de 4 jours depuis 8 ans ”

UN RAYONNEMENT SUR 3 DÉPARTEMENTS

Une formule qui permet toutes les audaces et a durablement installé l'entreprise dans un milieu où la concurrence est rude. Sept salariés composent ces équipes qui travaillent souvent avec les architectes, des donneurs d'ordre, des communautés et même des tapissières : « Nous avons eu une demande avec des banquettes à intégrer dans une cuisine à Pau. Ce qui est important, c'est de trouver la solution ». Chaque contrat est une nouvelle aventure, qu'il relève des gros projets comme celui de la Voie Lactée, l'hôtel à La Mongie ou de la rénovation de l'ancienne maison de retraite de Rabastens-

Innov'Adour de retour

Lydie Cazeaux, présidente
de la French Tech Pyrénées Adour
et Thierry Lavit, maire de Lourdes

© Ville de Lourdes - service communication



Le salon organisé par la French Tech Pyrénées Adour se tiendra à l'espace Robert-Hossein de Lourdes les 29 et 30 novembre prochain. Au programme de cette seconde édition, l'innovation au service des territoires.

Par **Charlène LERMITE**

La French Tech Pyrénées Adour a choisi de mettre en avant « l'innovation au service des territoires » pour la seconde édition de son salon Innov'Adour. L'événement aura lieu les 29 et 30 novembre prochain à l'espace Robert-Hossein de Lourdes. Lydie Cazeaux, la présidente de la French Tech Pyrénées Adour (FTPA) et Thierry Lavit, le maire de Lourdes, ont présenté les temps forts d'Innov'Adour #2 début novembre à Lourdes. Pour la présidente de la French Tech, « c'est un événement qui va nous donner de la visibilité et un premier pas vers ce

que nous pouvons faire ensemble avec les collectivités territoriales ».

ATELIERS THÉMATIQUES

Le mercredi 29 novembre sera ponctué d'ateliers. Ils ont pour objectif « de constituer des groupes d'action et de définir des initiatives pour faire évoluer le territoire. Ces sept ateliers seront ouverts aux collectivités territoriales et aux entreprises », a précisé Lydie Cazeaux. Ils auront pour thématique l'attractivité et le recrutement, le développement des énergies renouvelables, la mobilité, ou encore, le recyclage et le réemploi des déchets. « Il y aura un temps fort le mercredi soir avec la restitution de ces ateliers et

un plan d'action pour faire gagner le territoire en attractivité », souligne la présidente de la FTPA. Le jeudi 30 novembre, un village des innovations ouvrira ses portes autour de neuf thématiques et 70 exposants. « Nous attendons plus de 500 visiteurs », confirme Lydie Cazeaux.

UN ENJEU POUR LOURDES

Pour Thierry Lavit, le maire de Lourdes, « l'objectif de cet événement est de rassembler les collectivités territoriales et les acteurs de l'écosystème autour des avancées que portent les start-ups, de créer du mouvement pour stimuler la croissance économique ». La ville de Lourdes sort d'une période compliquée, « nous n'avons plus le choix, la crise nous a appris de nos erreurs. Nous avons tout intérêt à raisonner plus large », remarque le maire de Lourdes. « Les entreprises de la French Tech ont des propositions à faire pour améliorer les conditions économiques et environnementales, ce sont des apporteurs de solutions », conclut Lydie Cazeaux. ■

Haute-Bigorre Transmission d'entreprise mode d'emploi

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre organise le 20 novembre prochain à Bagnères-de-Bigorre, en partenariat avec le dispositif régional OCCTAV, « les rencontres de la transmission et de la reprise d'entreprise en Haute-Bigorre ».

Par **Charlène LERMITE**

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre se mobilise en partenariat avec le dispositif régional OCCTAV pour organiser le 20 novembre prochain « les rencontres de la transmission et de la reprise d'entreprise en Haute-Bigorre ». L'initiative interconsulaire, menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la CCI et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, se tiendra de 14 h à 19 h dans l'espace Dynamo du parc d'activité Dominique Soulé à Bagnères-de-Bigorre. Ces rencontres seront ponctuées de tables rondes et d'ateliers présentés notamment par le groupement des experts-comptables des Hautes-Pyrénées ou la Chambre interdépartementale des notaires. Des entretiens individuels avec 18 partenaires, dont des financeurs et des conseillers, ainsi que des témoignages de reprises rythmeront l'après-midi.

MAINTENIR LE TISSU ÉCONOMIQUE

Pour Daniel Puges, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du 65, « c'est une journée importante. Du côté de l'artisanat, nous allons perdre 55 % des



entreprises dans les 10 ans qui arrivent ce qui aura un fort impact sociétal. Si nous ne prenons pas les devants, nous allons rencontrer des difficultés à maintenir le tissu économique ». La CMA indique que sur 40 porteurs de projets relevés en 2022, 13 transmissions ont été réalisées. Même son de cloche du côté de la Chambre d'Agriculture : « Vivre uniquement du tourisme ne suffira pas. Même si l'agriculture en zone de montagne connaît un regain d'attractivité, il y a 5 à 10 ans nous enregistrons en moyenne trois installations d'agriculteurs par an, aujourd'hui le triple, il y a encore trop peu de transmissions ».

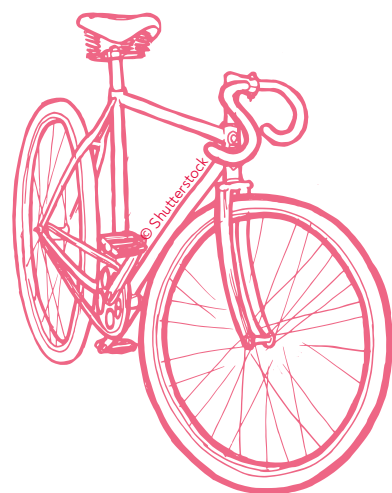
20 CÉDANTS DÉJÀ INSCRITS

D'après le dispositif OCCTAV, l'Occitanie compte 870 entreprises à reprendre et 414 entreprises ont été reprises depuis 2019. Du côté de la Haute-Bigorre, une quinzaine de transmissions sont enregistrées chaque année et une centaine seraient actuellement à reprendre. Une vingtaine de cédants se sont déjà inscrits à ces rencontres du 20 novembre qui ont pour but de montrer que la reprise est une voie possible. ■

Aragnoet

REFUGE DE BARROUDE : LES ARCHITECTES FINALISTES SUR PLACE

La reconstruction du refuge de Barroude se profile peu à peu. Situé au cœur du parc national des Pyrénées, ce refuge avait été détruit par un incendie en octobre 2014. Le conseil d'administration du Parc national a annoncé vouloir le reconstruire et un comité de pilotage de projet a été mis en place en avril dernier. Il a été suivi d'un concours pour sélectionner le cabinet d'architecture en charge de la reconstruction dont la première phase s'est achevée le 19 septembre dernier. 42 équipes du monde entier étaient candidates et les quatre bureaux finalistes ont pu se rendre sur place fin octobre pour découvrir le lieu. Parallèlement des relevés topographiques et une expertise menée par un hydrogéologue ont été réalisés. Les finalistes devront déposer leurs projets à l'état d'esquisse en mars 2024.



Haute-Bigorre BIENTÔT UN PÔLE ÉCONOMIQUE DÉDIÉ AU VÉLO

La Communauté de communes de Haute-Bigorre (CCHB) a voté la création d'un pôle économique du vélo et de l'outdoor. Il fait suite à une réflexion menée depuis 2022 avec le Conseil départemental et l'Agence des Pyrénées autour de l'opportunité économique que représente le vélo et les sports d'extérieur pour le territoire, les artisans, les entreprises locales et les industriels. La CCHB entend offrir un accompagnement financier et technique aux entreprises innovantes en phase d'amorçage avec l'aide du BIC Crescendo de Tarbes. Son nouvel espace baptisé Dynamo servira aussi d'incubateur pour ces jeunes pousses. Situé dans la zone d'activité Soulé à Bagnères-de-Bigorre, il pourra accueillir ces entreprises du sport et de la mobilité douce avec un espace de bureau et un atelier de 3 500 m².



Tarbes **LES NOUVEAUX SERVICES MINCEUR DE POINT SOLEIL**

Avec la reprise cet été par Nadia Barbé, le centre de bronzage Point Soleil enrichit ses services par une prise en charge spécifique du corps qui passe par la minceur mais aussi le remodelage. Il faut dire que la nouvelle responsable était auparavant celle de l'Atelier minceur et elle affiche une belle expérience dans ce domaine : « Je travaille avec des machines qui agissent sur les cellules graisseuses comme le laser froid qui vient les liquéfier. Je fais également beaucoup de cryolipolyse, une technique très efficace ». Une technologie qui s'appuie également sur l'électrostimulation ou encore le Hifu qui agit sur le relâchement cutané via des cartouches d'ultrasons. En cure ou à la séance, toutes ces techniques viennent booster l'activité des cabines UV qui ont particulièrement bien marché cet été avec une fréquentation de 60 à 70 personnes par jour. C'est ce qu'on appelle une reprise d'activité en beauté.

Orleix **LES OMBRIÈRES DU PARKING LECLERC INAUGURÉES**

Le 27 octobre dernier, la SEM Ha-Py a inauguré les ombrières de parking du centre commercial Leclerc d'Orleix. Plus de 5 930 panneaux photovoltaïques y ont été implantés pour une puissance totale de 2,076 MW ce qui correspond à la consommation annuelle de 522 foyers, soit 1 070 personnes. Le montant de l'installation s'élève à 2,7 millions d'euros, cofinancé par la société d'investissement dans les énergies renouvelables des Hautes-Pyrénées et la société Urbasolar de Montpellier qui a apporté 51 % du montant. Enedis a également contribué au projet au titre du raccordement électrique de 180 000 euros. L'énergie produite est revendue via AXPO. Une opération qui « démontre ainsi toute la pertinence de l'outil SEM et illustre la mobilisation de tous, actionnaires, partenaires et entreprises en faveur des énergies nouvelles » selon son Directeur Général, Bruno Rouch.

YVON
CORCIA

© Louis Piquemil

De la machine à vapeur à Chat GPT

Au cours des âges, l'homme a développé des technologies qui avaient pour objet de lui apporter de la force mécanique, puis l'aider à compter et administrer et enfin l'assister dans ses réflexions et modes de pensée. Nous allons retracer ici l'itinéraire d'un apprenti sorcier, l'homme, qui semble aujourd'hui avoir de plus en plus de mal à maîtriser la machine.

Par Yvon CORCIA, fondateur de ShareValue.Pro - Bordeaux

AUX ORIGINES DE LA FORCE MÉCANIQUE

Les premières machines avaient pour but de suppléer aux bras et aux jambes de l'homme ou de ses animaux domestiques (bœufs, chevaux, chiens). La machine à vapeur permettait à partir de la combustion du charbon d'obtenir une force mécanique pour faire tourner des roues, des hélices, des hachoirs à paille, des machines industrielles...

Les moteurs à combustion (essence, gas-oil, kérosène) puis le moteur électrique ont permis des machines plus compactes et plus « propres ».

D'Artagnan a mis plusieurs semaines à cheval, pour atteindre les Tuileries à partir de sa Gascogne natale. Aujourd'hui en prenant le train à la gare Saint-Jean, il serait à Paris en 2 h 15.

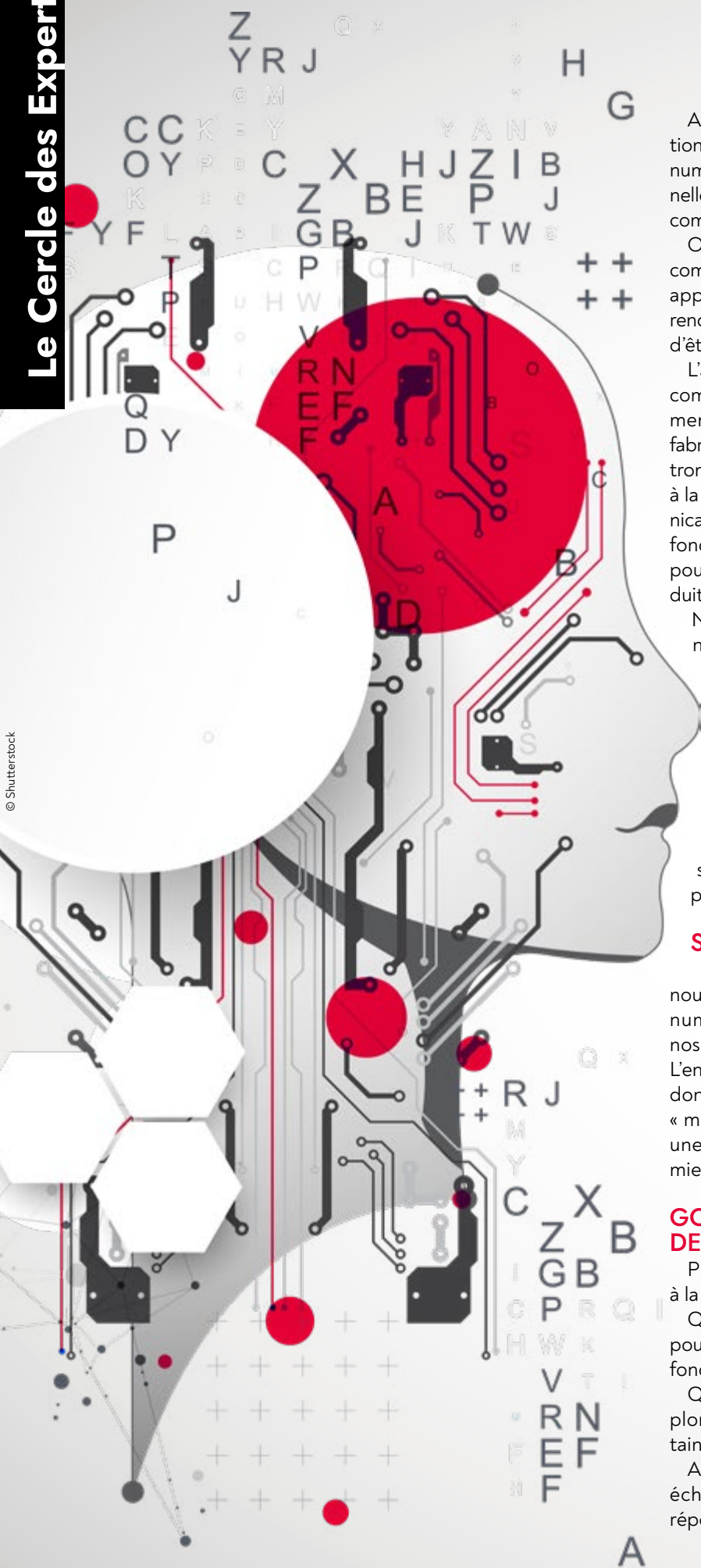
Les gains considérables de productivité et de richesse ont provoqué des mutations en profondeur de la société notamment l'émergence de la bourgeoisie et du capitalisme.

La production mécanisée a conduit au basculement d'une société à dominante agraire et artisanale vers une société commerciale et industrielle. Des biens manufacturés et « bon marché » deviennent disponibles.

OBLIGATION D'ÊTRE SUR LE QUI-VIVE

Après l'assistance à l'effort physique est venue l'assistance à l'activité intellectuelle. Comme à l'école primaire, les machines ont appris à compter (caisse enregistreuse et calculette), écrire (traitement de texte) puis lire (reconnaissance des caractères) et comprendre la parole.





Alors les ordinateurs ont permis l'aide à l'administration courante : organiser, trier, classer. Ces technologies numériques ont totalement bouleversé nos vies personnelles et professionnelles. L'instantanéité des moyens de communication a compressé drastiquement les délais.

On est passé de la lettre timbrée (quelques jours) à la commande en ligne (quelques secondes). Certes ceci a apporté de la réactivité mais la pression de la concurrence a transformé cette faculté d'aller vite en obligation d'être sur le qui-vive.

L'automatisation de bout en bout des processus de commande/livraison de produits et de services (paiement en ligne, robots de préparation de commande, fabrication juste à temps) nous a plongés dans un maelstrom de course permanente contre la montre. S'adapter à la grande vitesse permise par les moyens de communication a impliqué de repenser totalement le mode de fonctionnement interne des organisations, que ce soit pour la logistique, l'élaboration de services ou de produits industriels.

Nous avons ainsi forgé nous-mêmes les chaînes qui nous ont placés dans un étau de compression du temps et de l'espace.

L'objectif initial était de nous rendre la vie plus facile.

Le résultat final est d'ouvrir la porte au stress, au burn-out, aux maladies cardiovasculaires et finalement au raccourcissement de l'espérance de vie.

Nous avons bien avancé sur la route des apprentis sorciers, mais nous conservons une solide marge de progression.

SMART BROTHER ET BIG DATA

Dans notre vie personnelle comme professionnelle, nous sommes immergés dans un monde d'interactions numériques. Nos mails, notre navigation Internet, nos déplacements physiques, tout cela est mémorisé. L'ensemble de ces interactions permet de collecter des données qui constituent le « Big Data ». On peut ainsi « mieux vous connaître pour mieux vous servir » avec une dérive possible vers « mieux vous connaître pour mieux vous influencer ».

GOOGLE, DÉTENTEUR DE LA VÉRITÉ QUI S'ACHÈTE

Plus la technologie est complexe, plus elle échappe à la compréhension de celui qui l'utilise.

Quand vous utilisez un tournevis électrique, vous pouvez le voir tourner et comprendre parfaitement son fonctionnement.

Quand vous demandez à Google de vous trouver un plombier à Bordeaux, il y a potentiellement des centaines de réponses.

Après une alchimie à base d'algorithmes qui vous échappe totalement, Google va vous présenter les réponses dans un certain ordre..

“ On peut remplacer de nombreux emplois humains par des applications IA ”

Cet ordre de présentation n'est ni alphabétique ni basé sur la bonne réputation. Il résulte d'une enchère en temps réel, chaque candidat pouvant « miser » sur la place qu'il veut occuper. Quand vous cliquez sur un plombier, celui-ci est prélevé immédiatement du montant de sa mise par Google. Même si par la suite vous ne passez aucune commande à ce plombier.

Si vous demandez à Google « qui a inventé l'eau chaude ? »

Google vous répondra sans hésitation « En 1915, c'est un entrepreneur suisse, Frédéric Sauter.. » C'est une réponse erronée et péremptoire que Google a choisi « arbitrairement » alors que de nombreuses réponses existent dans différentes sources.

Wikipedia vous dira que Hérodote (né en 480 avant JC) mentionne que l'eau chaude était déjà utilisée dans les bains romains.

En fait... personne n'a inventé l'eau chaude, elle existe à l'état naturel.

Google, du fait de sa position dominante, est donc devenu le **détenteur de la vérité** que ce soit pour des faits historiques ou pour choisir son plombier.

Celui qui influence Google, influence la vérité ! L'information qui vous est présentée par Facebook (sur laquelle vous allez fonder votre opinion voire vos actions) obéit à des algorithmes dont la logique vous est inconnue et sûrement pas la recherche de l'exhaustivité ou de l'objectivité.

ET PUIS EST NÉE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les systèmes à base d'IA actuels sont basés sur le « Deep learning ». Le principe en est très simple : on « éduque » une IA « vide » en lui faisant apprendre des dizaines ou des centaines de milliers de cas concrets. L'IA mémorise cela en organisant des réseaux de neurones. Ensuite quand on lui pose une question, elle interroge son réseau de neurones et donne une réponse.

Deux observations sont importantes :

- L'IA ne peut pas expliquer la logique détaillée qui l'a conduit à donner la réponse. C'est comme un humain qui dirait « En écoutant mon expérience, je suis convaincu que... mais je ne saurai dire pourquoi ». Les experts vous diraient qu'il n'y a pas de traçabilité de son raisonnement.

- On éduque une IA avec les expériences qu'on choisit de lui apprendre. Vous pouvez éduquer une IA à devenir raciste, homophobe, intolérante sur le plan religieux, etc. C'est comme l'éducation d'un nouveau-né. Une fois

éduquée par « Deep learning » elle vous donnera des réponses en rapport avec son éducation.

DES DOMAINES D'APPLICATION DE L'IA SANS LIMITES

Les applications actuelles de Chat GPT montrent que l'on peut remplacer de nombreux emplois humains par des application IA : écrire des articles de presse, des scénarios de romans, peindre des tableaux , accorder des droits et des crédits, arbitrer des conflits... voire prendre des décisions de justice et... écrire des lois.

Une étude des chercheurs de l'université américaine de Purdue a analysé les réponses de Chat GPT à des questions de programmation logicielle. Cette étude montre que plus de la moitié des réponses de Chat GPT sont incorrectes,

Ceci ne freine pas le succès de l'IA car l'utilisateur n'a pas souvent la capacité de repérer les inexactitudes mais surtout l'IA donne une réponse instantanée et quasi gratuite. Là où Chat GPT répond en quelques secondes, il faudrait payer un expert plusieurs centaines d'euros. Certes l'IA n'a pas de sens commun. Chat GPT peut vous écrire une page sur la comparaison des œufs de poule et des œufs de... cheval (j'ai posé la question, Chat GPT m'a répondu !).

On peut même imaginer une IA qui crée et « éduque » d'autres IA sans aucune intervention humaine.

Bonjour *Terminator* !

On peut considérer que Chat GPT 2023 est à l'IA future ce que la machine à vapeur était au moteur à réaction. Cela ouvre des perspectives...

EN GUISE DE MORALE

Au XIX^e siècle, c'est la création de richesses et l'abondance de produits bon marché. Le résultat est l'**amélioration générale des conditions de vie**.

Au XX^e siècle, c'est l'amélioration de l'administration et de la production de services. Les marges de productivité combinées à une pression concurrentielle et à la liberté des échanges ont conduit à la **création de contraintes dans le mode de vie**.

Au XXI^e siècle que se passera-t-il ?...

Dans un poème de Goethe, un jeune apprenti sorcier tente d'animer un balai pour faire son travail et remplir une bassine d'eau.

Mais, animé d'une vie propre, le balai ne s'arrête plus, l'eau déborde et inonde la demeure qui devient une piscine géante.

Peut-être avons-nous suivi le même parcours. Nous avons inventé des machines pour faire notre travail physique puis intellectuel. Nous ne pouvons plus maîtriser cette évolution et notre cadre de vie est profondément bouleversé. ■

Les ETI fragilisées mais confiantes



Après un démarrage encourageant, l'année 2023 laisse entrevoir des signes de fragilité pour les ETI, avec une tendance baissière de plusieurs indicateurs financiers, suscitant des inquiétudes. Malgré les difficultés conjoncturelles, ces structures continuent à investir.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Malgré un contexte économique difficile et un ralentissement conjoncturel, les ETI font preuve de résilience en préservant, à ce stade, leur capacité à investir, comme en témoigne le 10^e baromètre banque Palatine-METI (Mouvement des entreprises de taille intermédiaire), publié le 23 septembre.

Bien que la rentabilité opérationnelle se soit améliorée ce premier semestre, par rapport à la même période en 2022, pour la majorité des ETI, près de 40 % d'entre elles estiment que la situation de leur secteur d'activité s'est fragilisée au cours de l'année, contre 30 % en mars dernier. Une proportion similaire signale une dégradation de leurs carnets de commandes par rapport au second semestre 2022. De plus, un cinquième des ETI redoutent une réduction de leur chiffre d'affaires en 2024.

DES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Ces entreprises continuent de faire face à des problèmes conjoncturels depuis 2022, en raison principalement de l'inflation et de la crise énergétique.

“ L'augmentation des taux d'intérêt commence à influencer les décisions d'investissement ”



L'augmentation des coûts de l'énergie préoccupe 96 % de celles interrogées, dont 30 % s'attendent à une augmentation de leur facture énergétique, cette année, de plus de 100 % par rapport à 2021. L'accroissement de la masse salariale, dû aux ajustements relatifs à l'inflation ainsi qu'aux difficultés de recrutement, suscite aussi des inquiétudes grandissantes. Dans l'ensemble, un tiers des ETI constatent une augmentation de leurs coûts de production, dépassant les 10 %.

Ces contraintes ont un impact négatif sur la rentabilité de plus de 90 % des ETI et sur les projets de deux sur trois.

Actuellement, ces entreprises connaissent une situation financière moins favorable par rapport au début de l'année. Environ un tiers d'entre elles signalent des problèmes de trésorerie, (contre 24,6 % en mars), tandis que 27 % font part d'une progression de leur endettement net total sur un an. Le baromètre rapporte également une utilisation plus importante des lignes de crédit à court terme, par rapport au printemps dernier (50 %, contre 34 %). De même qu'un pourcentage d'ETI exprimant un besoin de crédit à court terme sup-

plémentaire (28 % contre 17 %). De plus, près de 10 % de celles ayant souscrit des PGE (Prêts garantis par l'État) craignent de rencontrer des difficultés à les rembourser (contre seulement 2,6 %, en mars). L'augmentation des taux d'intérêt commence également à influencer les décisions d'investissement : plus de 15 % des dirigeants ont revu à la baisse leurs projets, 28,2 % redoutent d'y être amenés.

AMBITIONS DE CROISSANCE EN 2023

Pour autant, une majorité significative des ETI, soit près de 65 %, anticipent une croissance de leur chiffre d'affaires pour cette année par rapport à 2022. Et les difficultés n'entament pas vraiment leur moral : 70 % des dirigeants restent plutôt ou nettement confiants pour la fin de l'année (+ 6 points par rapport à mars).

Ainsi, les ETI maintiennent leur engagement quant à leurs projets de croissance interne (63 %) ou externe (près de la moitié). Des proportions toutefois en baisse, par rapport à mars dernier, soit 67 % et 62 % respectivement. Les budgets dédiés et le nombre d'emplois associés demeurent significatifs, mais diminuent : « La dynamique d'investissements résiste, mais la voilure se réduit », résume l'étude.

On recense quelque 5 500 entreprises de taille intermédiaire (250 à 5 000 salariés) qui génèrent un chiffre d'affaires total de 1 000 milliards d'euros et emploient 25 % de la main-d'œuvre, en France. ■

* Enquête réalisée par internet du 31 août au 11 septembre, auprès de 1 200 ETI.

DES ENTREPRISES CONVOITÉES

L'étude banque Palatine-METI note que les ETI suscitent un fort intérêt, cette année, puisque la moitié d'entre elles ont été sollicitées pour une acquisition ou une prise de participation au capital depuis janvier, comparé à un tiers en mars dernier.



© Shutterstock

Finances / UNE ANNÉE moins favorable

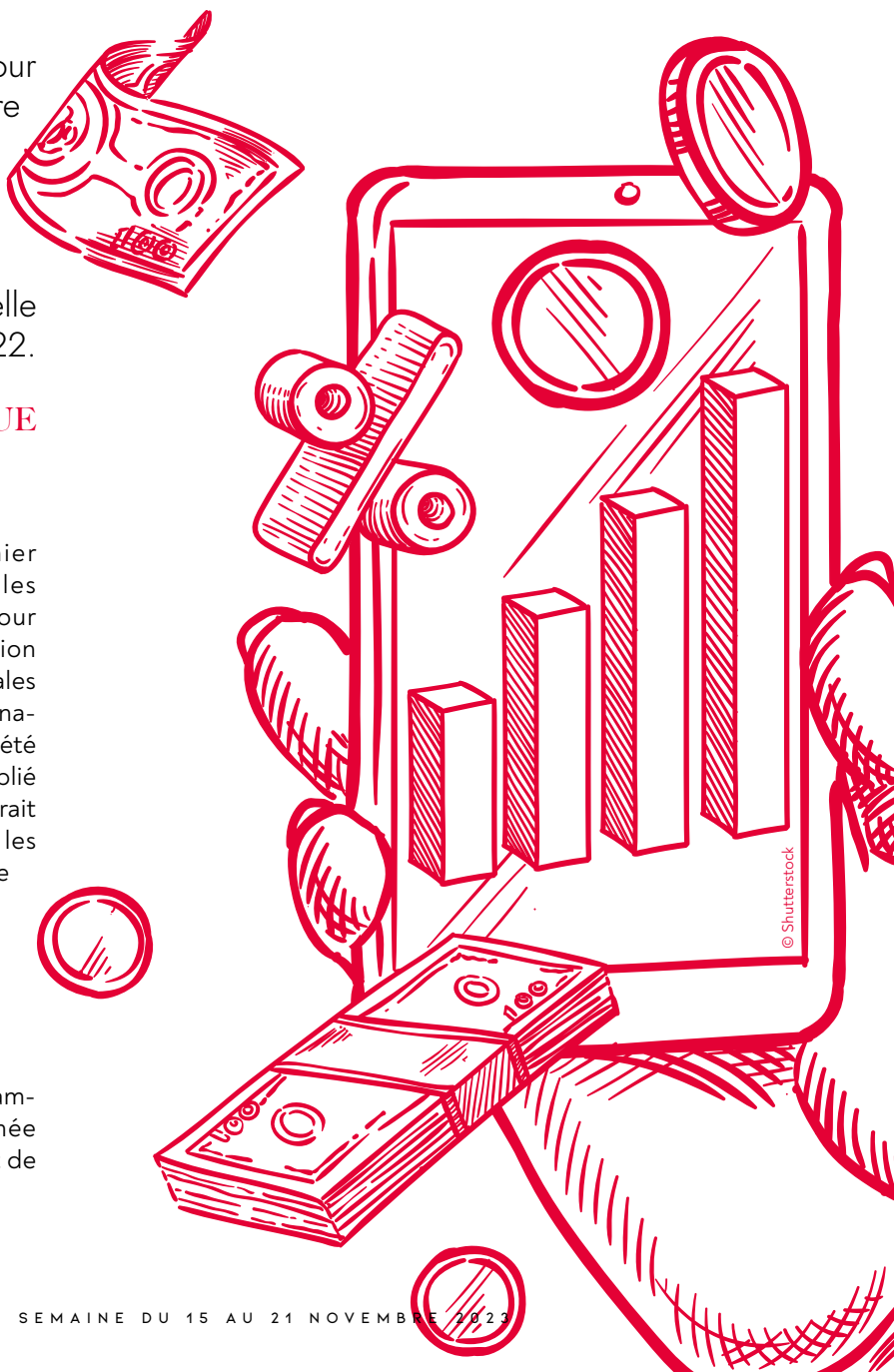
Selon les prévisions de la Cour des comptes, la situation financière des collectivités territoriales, et en particulier des départements et des régions, pourrait connaître en 2023 une évolution moins positive que celle observée en 2022.

Par Miren LARTIGUE

Publié en juillet dernier, le premier fascicule du rapport annuel sur les finances publiques locales de la Cour des comptes attestait que la situation financière des collectivités territoriales françaises (communes, intercommunalités, départements et régions) avait globalement été très positive en 2022. Dans le second fascicule, publié fin octobre, la Cour estime que cette évolution devrait être moins favorable cette année, surtout pour les départements et les régions, en raison d'une baisse des ressources fiscales et de l'impact de l'inflation sur les dépenses.

BAISSE DES RECETTES FISCALES, HAUSSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'évolution des recettes des collectivités, et notamment de TVA, a été moins dynamique cette année que l'an passé. En cause : la diminution du produit de



certaines impôts, et notamment des droits de mutation à titre onéreux, DMTO, (du fait du retournement du marché immobilier) et de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE). En parallèle, les dépenses de fonctionnement augmentent du fait de l'impact – direct ou indirect – de l'inflation sur les achats de biens et de services, les rémunérations des agents, les prestations sociales et les frais financiers.

La situation financière des différentes catégories de collectivités devrait donc connaître des évolutions variables cette année, selon la composition de leurs recettes et de leurs dépenses. Selon la Cour, « le montant de l'épargne des collectivités territoriales continuerait à augmenter pour les communes et les intercommunalités, mais chuterait pour les régions et, plus encore, pour les départements ». C'est cette épargne qui, associée à d'autres ressources, leur permet d'investir.

La capacité d'épargne des régions et, surtout, celle des départements devrait donc diminuer. Ces derniers sont en effet confrontés à la forte baisse des DMTO qui constituent l'une de leurs principales recettes. Les dépenses d'investissement des collectivités devraient continuer d'augmenter en 2023, y compris celles des départements et des régions, qui peuvent recourir à l'endettement et puiser dans leur trésorerie pour pallier la faiblesse de leur épargne.

DES TENDANCES QUI RESTENT À CONFIRMER

« Ces tendances restent à confirmer à partir de données portant sur l'ensemble de l'année 2023 », précise la Cour des comptes, dont le prochain rapport, basé sur ces données sera publié l'été prochain.

Alors que la loi de programmation des Finances publiques 2023-2027 prévoit une contribution significative des collectivités publiques locales au redressement des finances publiques, le projet de loi de Finances pour 2024 fait état de prévisions qui ne s'y prêtent guère : « après avoir dégagé un excédent de financement de 4,8 milliards d'euros en 2022, les collectivités publiques territoriales devraient connaître un besoin de financement de 2,6 milliards d'euros en 2023, puis de 2,9 milliards d'euros en 2024 (au sens de la comptabilité nationale) ».

AUTONOMIE FINANCIÈRE, PÉRÉQUATION DES RESSOURCES ET CONTRACTUALISATION AVEC L'ÉTAT

Dans ce rapport, les magistrats financiers se sont également penchés sur trois sujets intimement liés : l'autonomie financière des collectivités territoriales, la péréquation des ressources (au profit des collectivités défavorisées) et les dispositifs contractuels entre l'État et les collectivités pour mener des actions communes.

Pour conforter l'autonomie financière des collectivités, à l'heure où les récentes réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, CVAE) ont réduit la part des impôts territorialisés, la Cour préconise de développer les mécanismes de mise en réserve de recettes, notamment en matière de TVA. « La création récente d'un Haut conseil des finances locales pourrait par ailleurs permettre de mieux concilier les enjeux nationaux et locaux des finances publiques », ajoute-t-elle.

Pour renforcer la péréquation entre collectivités, les magistrats financiers suggèrent de limiter le « saupoudrage » pour se concentrer sur celles qui en ont le plus besoin, d'augmenter le montant des recettes locales prélevées pour être redistribuées, et de généraliser les dispositifs de solidarité internes aux intercommunalités.

Enfin, en ce qui concerne la contractualisation entre les collectivités territoriales et l'État afin de coordonner leur action, la Cour recommande de recentrer les très nombreux dispositifs existants autour des contrats de plan État-région et des contrats de relance et de transition écologique avec les intercommunalités. Elle suggère également d'associer à ces contrats une annexe financière précisant les engagements pris par chacun des signataires, et de procéder à une évaluation régulière leur bonne mise en œuvre. ■



“La capacité d'épargne des régions et des départements devrait diminuer”

Le transport public

cherche

de nouvelles ressources

Aux Rencontres nationales du transport public (RNTP), qui ont rassemblé plus de 6 000 congressistes à Clermont-Ferrand du 17 au 19 octobre, les débats ont surtout porté sur le financement du secteur. Le versement mobilité, impôt pourvoyeur de financements, peut-il être augmenté ?

Par Olivier RAZEMON

« **O**ui, j'ai bien vu les petites briques qui s'empilent. » Le ministre Clément Beaune commente l'infographie qui s'affiche sur l'écran, lors d'un débat avec les représentants du secteur du transport public. Les élus (Groupement des autorités responsables des transports, Gart) et les opérateurs (Union des transports publics, UTP), rassemblés lors des Rencontres bisannuelles du secteur, à Clermont-Ferrand, cherchent, avec cet empilement stylisé, à figurer le « mur d'investissement » auquel ils sont confrontés.

Même si la transition écologique est officiellement une priorité du gouvernement et que les transports collectifs, urbains et interurbains, en sont un maillon essentiel, l'argent manque. Le secteur attend un « choc d'offre », selon l'expression consacrée. En février, Elisabeth Borne

avait annoncé le déblocage de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire d'ici 2040. « J'aimerais les voir », lâche Louis Nègre, maire (LR) de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) et président du Gart, face au ministre des Transports. La veille, alors que Clément Beaune n'était pas encore arrivé en Auvergne, Louis Nègre s'était fâché : « Quand il a fallu soutenir les automobilistes, du jour au lendemain, l'État a débloqué 7 milliards d'euros. Pourquoi fait-on cela pour les uns et pas pour les autres ? ».

Face à ces réclamations, Clément Beaune, souriant et toujours attentif à ses interlocuteurs, ne semble pas déstabilisé. Il évoque les « services express régionaux métropolitains » (Serm), nouveau nom des « RER », destinés à une dizaine de grandes villes, confirmés en septembre par Emmanuel Macron, le projet de « billet unique » valable sur tout

le territoire ou le pass national « à l'allemande » à un prix modique, dossiers qu'il porte auprès de ses collègues du gouvernement. Mais, dans le fond, « c'est l'offre qui prime », finit par reconnaître le ministre. Et Bercy qui décide. Magnanime mais un peu déçu, Louis Nègre « reconnaît que le ministre se bat ».

Les Rencontres nationales du transport public (RNTP), qui ont réuni entre 6 000 et 8 000 participants, se sont concentrées sur le financement du secteur. « Il ne sert à rien d'acheter les meilleurs trains du monde si on n'a pas un bon réseau. Certaines caténaires ont 70 ans », rappelle Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF. Or, « si on n'investit pas dans l'année qui vient, cela ne se verra pas tout de suite, mais dans la décennie qui suit », ajoute-t-il.

Certains continuent de regretter la taxe poids-lourds, dite « écotaxe », abandonnée en 2014

par la ministre d'alors, Ségolène Royal. « Cela aurait rapporté un milliard d'euros par an, qui auraient pu être investis dans le réseau ferroviaire », observe Alexandre Gallo, PDG de l'entreprise de fret ferroviaire DB Cargo. En Allemagne, une taxe équivalente, appelée « Maut », « rapporte 8,3 milliards par an, pour la route et le fer », précise-t-il.

Plutôt que de pleurer sur le lait renversé, Hiba Farès, présidente de RATP Dev, une filiale du transporteur parisien dédiée aux activités internationales, insiste sur le vrai coût de la mobilité. « En France, le voyageur ne contribue aux transports urbains qu'à hauteur de 25 %, contre 40 % dans les autres pays d'Europe, et même 70 % à Londres », rappelle-t-elle. La responsable plaide pour une indexation régulière des prix des tickets et abonnements sur le coût de la vie, ce que les collectivités rechignent à faire depuis vingt ans. « Tout augmente, et en comparaison, le coût de la voiture aussi », argumente-t-elle, en précisant que « l'acceptabilité du voyageur dépend de la qualité du réseau ».

LE MEDEF CONTRE L'IMPÔT

L'avenir du transport urbain dépend aussi du sort du versement transport, cet impôt assis sur la masse salariale qui finance les transports publics et dont le taux ne peut dépasser les 2 % dans les plus grandes agglomérations, hors Île-de-France. La région capitale a obtenu, fin septembre, un relèvement de l'impôt pour financer son propre « mur d'investissement », le fonctionnement du métro Grand Paris Express et la rénovation du réseau actuel, sans augmenter excessivement le prix du pass mensuel. Le Gart insiste pour que les autres régions aient droit au même traitement. Marie-Ange Debon, présidente de l'opéra-

teur Keolis et de l'UTP, prône une augmentation « raisonnable » du taux maximal, en soulignant « les entreprises ont bénéficié de 10 milliards d'euros de réductions d'impôts ces dernières années ».

Le Medef, où la présidente de Keolis occupe paradoxalement des responsabilités, considère depuis longtemps que le versement mobilité pèse sur les comptes des entreprises. L'organisation patronale a profité du congrès de Clermont-Ferrand pour publier dans *Les Échos* une tribune dont le titre, « Impôts ou avenir, il faut choisir », res-

que selon les trajets des actifs », reconnaît d'ailleurs Hiba Farès, à la RATP.

Mais, même s'ils étaient financés à hauteur des ambitions, les transports collectifs demeurent fortement concurrencés par la route. Faut-il encore renforcer le réseau routier national, qui bénéficie principalement à la voiture individuelle, et construire de nouveaux axes, à l'instar de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres amplement contestée, et désapprouvée par l'Autorité environnementale ? Interrogé, Louis Nègre assure prudemment

“ En France, le voyageur ne contribue aux transports urbains qu'à hauteur de 25 % ”

semble à une déclaration de guerre au versement mobilité. Le patronat refuse l'augmentation de l'impôt dans les régions hors Île-de-France et demande un droit de regard sur la manière dont les réseaux sont structurés, dans la mesure où les employeurs contribuent, « à hauteur de 10,7 milliards d'euros en 2022 », à les financer. « Les réseaux sont davantage organisés en fonction des déplacements scolaires

qu'il ne veut pas « opposer les modes ». Marie-Ange Debon se contente de rappeler que « nous avons besoin des routes pour faire circuler nos cars et nos bus ». Certes, mais en faut-il vraiment davantage ? Le secteur du transport public n'ose pas se prononcer sur ce sujet qui implique son avenir. ■



Et la fête continue

« RIEN N'EST FINI,
TOUT COMMENCE... »



Marseille de nos jours, au sein d'une famille d'origine arménienne. La matriarche Rosa en a assez des luttes de pouvoir entre insoumis, écolos et communistes pour désigner une tête de liste commune pour les prochaines municipales. Elle est épuisée aussi d'être une mère exemplaire, veuve à 26 ans, qui n'a jamais cessé de porter à bout de bras son frère Tonio, militant au PCF depuis toujours, et ses fils Minas et Sarkis. Ce dernier, qui a abandonné la médecine pour reprendre le bar de son grand-père, est amoureux d'Alice. Henri, le père de cette militante associative, est charmé par Rosa, désarçonnée par les attentions de cet

ancien professeur de littérature qui fait battre un cœur qu'elle croyait éteint. À son habitude, Robert Guédiguian fait vivre cette ville populaire qu'il aime et ça se voit, tant il la rend vibrante et chaleureuse dans ce film choral enthousiasmant, né de deux éléments authentiques, d'abord celui d'une femme au parcours proche de celui incarné par Ariane Ascaride.

« Un matin, Marc Bordure, mon associé et ami, me dit trois mots : « Marseille, Rubirola, Ariane » et sourit. Voilà comment tout a commencé. Michèle Rubirola ne voulait pas être tête de liste de la gauche pour les municipales à Marseille mais elle seule faisait l'unanimité. Contrainte d'accepter, elle a, contre toute attente, été élue mais au bout de quelques mois, a craqué et abandonné le poste de maire. Il y avait chez elle un refus du pouvoir alors qu'elle a milité toute sa vie pour y accéder ou que ses idées prennent le pouvoir. Son attitude m'a intrigué et donné l'idée d'interroger le rapport que nous entretenons avec l'action politique à travers quelques personnages de différentes générations. Elle m'a inspiré, à son insu, le motif central du film mais je n'ai fait ni enquête, ni interview. Nous avons écarté l'hypothèse d'une reconstitution de son histoire. Il n'y a pas de bureau de vote, de scrutin, de campagne électorale. Je voulais quelque chose de plus métaphorique voire poétique. »

Un fait divers horrible est aussi au cœur de son intrigue, un effondrement d'immeubles vétustes rue d'Aubagne qui a fait huit morts en 2018 :

En salle le 15 novembre

Un film de Robert Guédiguian
Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre
Darroussin, Lola Naymark
Comédie dramatique



« Sans les mobilisations populaires après cette tragédie, la gauche n'aurait pas gagné. Ses habitants ont fait de la politique sans l'affirmer et cela a entraîné des victoires sous la forme traditionnelle électorale. Ce n'est pas un film sur cette rue mais elle constitue son centre de gravité. »

Robert Guédiguian sublime la chose politique à travers l'engagement pluriel, au sein de partis, dans des associations ou par des actions personnelles. Il se fait le témoin de formes modernes d'action, crédibles, pour faire avancer les choses.

« En ces temps étranges de régression et d'égoïsme qui touchent nos sociétés, un cinéaste ne peut se contenter de décrire la misère du monde. Il doit montrer des voies nouvelles grâce auxquelles les idées de partage et de démocratie peuvent l'emporter, de l'Arménie agressée à SOS Méditerranée, du statut des réfugiés au logement social, de la défense de l'hôpital et de l'école, de la réinvention de la gauche à l'horizontalité des luttes de quartier. Avec le souci d'être entendu, c'est-à-dire d'être un cinéaste qui croit que cinéma d'auteur et cinéma populaire ne s'opposent pas. »

Il signe ainsi aussi une comédie romantique inattendue dans les liens qui se nouent entre deux adultes qui revivent leur adolescence avec joie mais aussi un peu de culpabilité. Ils sont incarnés avec douceur et pugnacité par Ariane Ascaride et Jean-Pierre Darroussin qui mènent une

troupe de comédiens fidèles tous épatants, les habitués de la bande (ce joli couple ou Gérard Meylan en ultime coco), ces jeunes acteurs qui les accompagnent depuis quelques années (Lola Naymark, Robinson Stévenin et Grégoire Leprince-Ringuet) ou la nouvelle venue Alicia Da Luz Gomes (*Twist à Bamako*). Il passe avec facilité d'un personnage à un autre sans les perdre de vue.

« J'aime beaucoup l'Agitprop, cette forme extrêmement populaire et inventive adoptée par les artistes au début de la révolution russe, qui consiste à parler de tout ce que nous vivons en même temps, à passer du coq à l'âne, à utiliser tous les moyens possibles pour questionner et comprendre l'air du temps en mettant à profit les hésitations, les certitudes et les doutes pour que le spectacle soit réjouissant. Nous pensions en écrivant le scénario avec Serge Valletti que le film serait plus optimiste qu'il ne l'est aujourd'hui mais de nombreux dilemmes ont surgi chez moi et chez les personnages. Peut-être ai-je été gagné par ce qui me domine aujourd'hui, une certaine mélancolie, mais c'est une mélancolie joyeuse voire sereine, comme chez Tchekhov. »

Le peintre de la Canebière nous embarque dans un film à la mélancolie joyeuse malgré les obstacles. Il y a beaucoup d'intelligence dans les propos échangés, sentimentaux comme politiques. Un enchantement, aussi grâce à ce joli passage de témoin, jamais surligné mais prégnant, entre des générations de gens qui luttent. De quoi redonner foi en l'avenir. ■

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

L'existence d'une discrimination n'implique pas nécessairement une comparaison avec la situation d'autres salariés. Ayant constaté que la salariée était désignée parfois, soit directement devant elle, soit en son absence, comme « la Libanaise », ce qui constituait un élément laissant supposer l'existence d'une discrimination en raison de son origine, la cour d'appel ne pouvait pas rejeter sa demande de dommages-intérêts au motif qu'elle ne démontrait pas que ces propos, pour inappropriés qu'il soient, aient entraîné une discrimination, c'est-à-dire une différence de traitement entre elle et les autres salariées. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-16130)

CONTRATS DE TRAVAIL

La résiliation par le propriétaire du fonds de commerce, qui constitue une entité économique autonome, du contrat de location-gérance entraînant le retour du fonds loué au bailleur, celui-ci est tenu de poursuivre les contrats de travail du personnel attaché à l'entité, dès lors que celle-ci demeure exploitable au jour de sa restitution par le locataire. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-14615)

Seuls ont qualité pour demander l'annulation d'actes accomplis en période suspecte par le débiteur soumis à une procédure collective les mandataires de justice désignés dans cette procédure collective et le ministère public. Une cour d'appel ne saurait donc accueillir la demande de l'AGS (régime de garantie des salaires) qui se prévaut de la nullité du contrat de travail revendiqué par l'intéressé, en retenant qu'il a été conclu pendant la période suspecte et qu'il est susceptible d'annulation. Ce, dès lors qu'au regard de la situation de la société, les obligations qu'elle contractait ne pouvaient être justifiées, alors que l'AGS n'a pas qualité pour invoquer, sur le fondement de l'article L 632-1 du code de Commerce, la nullité du contrat de travail liant le salarié à la société. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-19176)

Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. Peut constituer un indice de subordination le travail au sein d'un service organisé, lorsque l'employeur en détermine unilatéralement les conditions d'exécution. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 20-22465).

SANTÉ AU TRAVAIL

La période pendant laquelle un salarié, en raison de son état de santé, travaille selon un mi-temps thérapeutique doit être assimilée à une période de présence dans l'entreprise, de sorte que le salaire à prendre en compte pour le calcul de l'assiette de la participation due à ce salarié est celui perçu avant le mi-temps thérapeutique et l'arrêt de travail pour maladie l'ayant, le cas échéant, précédé. (Cass soc., 20 septembre 2023, pourvoi n° 22-12293)

Aucun employeur ne peut rompre le contrat de travail d'une salariée pendant les 10 semaines suivant la naissance de son enfant, sauf s'il justifie d'une faute grave de l'intéressée ou de son impossibilité de maintenir ce contrat pour un motif étranger à l'arrivée de l'enfant. Ayant relevé que les griefs énoncés dans la lettre de licenciement ne caractérisaient pas l'impossibilité de maintenir le contrat de travail, la cour d'appel a justifié sa décision de prononcer la nullité du licenciement. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-22937)

PRÉAVIS

L'indemnité compensatrice de préavis due au salarié est égale au montant des salaires qu'il aurait perçus s'il avait travaillé pendant la durée du préavis. Dès lors, une cour d'appel ne peut pas limiter la somme allouée au salarié en considération de son seul salaire de base mensuel brut, sans prendre en compte les heures supplémentaires et la prime d'ancienneté qu'il aurait perçues s'il avait exécuté le préavis. (Cass soc., 27 septembre 2023, pourvoi n° 21-24782) ■

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
 - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS



SCP Etudes
ALLORY-LAVAL - BARDIN
Notaires associés
à LA FORCE (Dordogne)
13 rue de la Libération

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Axelle -Marie LAVAL, Notaire associée à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 3 novembre 2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CONTROLE TECHNIQUE EYMETOIS**

Forme : société par actions simplifiée

Objet : Exploitation de centre de contrôle technique automobile pour véhicule de moins de 3,5 tonnes.

Siège social : EYMET (24500), 1 route de Bergerac Le Pont de Juillet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de BERGERAC.

Capital social : QUATRE MILLE EUROS (4 000,00 EUR) constitué d'apport en numéraire.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seules sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

Président : Monsieur Alexandre BONNY, époux de Madame Cécile CALLEWAERT, demeurant à SAINT-PIERRE-SUR-DROPT (47120) 363 Route de l'Eglise.

Pour avis

Le notaire.

L23VE10344



EGP CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
5 Chemin des Vignes
Lieu-dit Cesar
24240 SAUSSIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **EGP CONSEIL**

Siège : 5 Chemin des Vignes, Lieu-dit Cesar, 24240 SAUSSIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : - Conseil, assistance technique, développement, formation, vente d'équipements ;

- Assistance, accompagnement et gestion de projet industriel ;

- Conseil, assistance technique en conception et construction de : cuves de procédés, stockage, systèmes de mélange et d'agitation industriel,

- Conseil, développement, optimisation des systèmes de production,

- Conseil en conception et construction de machines spéciales et lignes de production,

- Conseil en conception et production d'équipement de process,

- Conseil en conception et modification d'installation de production et process,

- Conseil en développement, stratégie et management,

- Vente de machines et lignes de production et équipement de process, et modification d'installations,

- Formation des personnels d'étude, production et qualité,

- Formation à l'utilisation des installations et machines de production et process,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Philippe GREGOIRE, demeurant 5 Chemin des Vignes, Lieu-dit Cesar, 24240 SAUSSIGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

POUR AVIS

Le Président

L23VE10410



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

toute cession, entre vifs et pour cause de mort Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.
L23VE10462



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 09/11/2023, il a été constituée une SASU dénommée :

APOS

SIÈGE SOCIAL : 39, route de Puycorbeau 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE. CAPITAL : 1000 €. OBJET SOCIAL : location d'immeubles, bureaux, locaux professionnels, commerciaux et artisanaux. PRÉSIDENT : M SUBREGIS Olivier demeurant 39, route de Puycorbeau 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE élu pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGREMENT : Agrément pour toute cession entre vifs et à cause de mort. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE10547

MODIFICATIONS

BEAUX ESPACES SARL au capital de 20 000 € Siège social : 571 Taire du Grel 24250 DOMME RCS BERGERAC 878260389 Par décision de l'associé Unique du 31/10/2023, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 31/10/2023 Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE10281

WYN SARL au capital de 2 € Siège social : 571 Taire du Grel 24250 DOMME RCS BERGERAC 878250471 Par décision de l'associé Unique du 31/10/2023, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 31/10/2023 Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE10282



36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.25.39.29
contact@acea-avocat.com

AVIS DE MODIFICATION

Par Assemblée Générale du 17 octobre 2023, les associés de la société par ac-

tions simplifiée «**PCSE FROID CUISINE 24**», au capital de 7.500 Euros, ayant son siège social situé lieudit La Garélie - Créavallée Nord à COULOUNIEUX-CHAMBERS (24660), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 531 684 199, n'étant plus tenue de désigner un Commissaire aux comptes Titulaire et Suppléant, ont décidé, du non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Titulaire : la société de Commissariat aux Comptes : «H. AUDIT», dont le siège social est situé Créavallée Nord à COULOUNIEUX-CHAMBERS (24660), et du non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes Suppléant : la société «HOUCHE ET ASSOCIES», dont le siège social est situé Créavallée Nord à COULOUNIEUX-CHAMBERS (24660), leur mandat ayant pris fin avec l'exercice clos au 31 décembre 2022. Pour Avis. R.C.S. de PÉRIGUEUX.
L23VE10360

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des décisions des associés adoptées par acte unanime du 29 septembre 2023 de la Société **NAPIAS CYCLE**, SC au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est 69 rue du Marchal Joffre, 24100 BERGERAC, 948 042 429 RCS BERGERAC il résulte que :

Le capital social a été augmenté d'une somme de 160.000 euros pour être porté de 1.000 euros à 161.000 euros, par voie de création de 160.000 parts sociales nouvelles de 1 euro de nominal chacune.

Le capital social s'élève donc désormais à 161.000 euros et est divisé en 161.000 parts sociales de 1 euro chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis/

L23VE10422

DESTINATIONS LATINES

EURL au capital de 10 000,00 €
114 Allée des Peintres 13320 BOUC BEL AIR. RCS AIX EN PROVENCE 843 644 873

Aux termes d'une AGE en date du 07/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 5 Rue Junien Rabier 24100 BERGERAC, à compter du 07/11/2023 et de modifier les statuts en conséquence.

Gérant : Bruno David demeurant 114 allée des peintres 13320 Bouc-Bel-Air.

Radiation du RCS de AIX EN PROVENCE et immatriculation au RCS de BERGERAC

L23VE10423

SCI VAAR

Société Civile Immobilière
Au capital de 30 642,25€
Siège social : 30 promenade Pierre Loti
24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 390 614 873

Avis pour nomination d'un nouveau gérant :

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 20 octobre 2023, il a été décidé de la nomination de Madame Vanessa THUILIER, demeurant à MANOSQUE (04100) 37 rue de l'Aube, gérante de la société SCI VAAR à compter du 20 octobre 2023, par suite du décès de Madame Arlette de MADAILLAN le 11 octobre 2021 à BERGERAC (Dordogne).

L'article 18 des statuts a été modifié.

Les formalités seront effectuées au Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis et mention.

Le notaire, Maître Jérôme BARDIN.

Avis pour modification de siège social :

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 20 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de BERGERAC (24100) 30 promenade Pierre Loti, à MONOSQUE (04100) 37 rue de l'Aube.

L'article 4 des statuts a été modifié.

Les formalités seront effectuées au Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis et mention.

Le notaire, Maître Jérôme BARDIN.
L23VE10458



SCP Etudes
ALLORY-LAVAL - BARDIN
Notaires associés
à LA FORCE (Dordogne)
13 rue de la Libération

ESPACE DECORATION HABITAT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500,00 Euros
Siège social 62 rue de la Résistance -
24130 PRIGONRIEUX
RCS de BERGERAC 830 882 692

Aux termes d'un acte reçu par Maître Maylis BAUCHIERO en date du 22 août 2023 a été décidé de :

- De transférer le siège social de PRIGONRIEUX (24130) 62 route de la Résistance à SAINT PIERRE D'EYRAUD (24130) 19 rue des Forgerons.

- La démission de Monsieur Pascal JUENNE et Monsieur Denis FAGETTE de leurs fonctions de gérant.

- La nomination de Monsieur Thierry PROMIS, demeurant à SAINT PIERRE D'EYRAUD (24130) 19 rue des Forgerons, en qualité de gérant.

Les articles 4,8 et 19 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis

Le notaire

L23VE10493



AVOCATS
France

SCI Y.E.A.A. SC au capital de 211 000 €. Siège social Le Carlou, Saint Amand de Belvès 24170 PAYS DE BELVES. 491 744 066 RCS Bergerac. Par AGM du 15/09/2023, les associés ont décidé de nommer gérante Yuki MOUQUET (Le Carlou, Saint Amand de Belvès 24170 PAYS DE BELVES) pour une durée indéterminée et ce à compter de ce jour, en remplacement d'Eric MOUQUET, démissionnaire. Mention sera faite au RCS de Bergerac.
L23VE10527



FAITES L'INFO & CO

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 5 RUE JUNIEN RABIER
24100 BERGERAC
RCS de BERGERAC n°841 448 491

L'AGE du 13/10/2023 a décidé à compter du 13/10/2023 de rendre effective la démission de Mme BOURNAZEL Isabelle aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de BERGERAC
Pour avis
Le gérant

L23VE10549



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2023, les associés de la Société **ETABLISSEMENTS DUFOUR**, Société à responsabilité limitée au capital de 67.200 euros dont le siège social est IMPASSE DES LAURIERES, 24300 NONTRON, 319 581 914 RCS PERIGUEUX, il a été décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée (SAS), ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

- un Président de la Société sans limitation de durée : Monsieur Patrick DUFOUR demeurant 418, impasse de la Sauvageonne, 24300 JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT.

- un Directeur Général sans limitation de durée : Madame Marie-Line DUCOURTIEUX demeurant 173 rue Marie-Louise Acebes, 24300 NONTRON.

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

- Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE10574

DISSOLUTIONS



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 novembre 2023 de la Société **MOULIN HAUT**, SARL au capital de 30.489,80 €, dont le Siège social est sis 1305, route des Moulins - 24580 ROUFFIGNAC SAINT CERNIN, RCS PERIGUEUX 418 097 952, a décidé la mise en dissolution anticipée de la Société à compter du même jour avec liquidation amiable, fixé le siège de la liquidation au Siège social,

et nommé en qualité de Liquidatrice Mme Ann GORIS demeurant à ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN (24580) - 1045, chemin de Leygonie, avec les pouvoirs les plus étendus pour exercer sa mission conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les formalités légales seront effectuées au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, la Gérante

L23VE10441

CLÔTURES



FIDUCIAL
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

MAISON DE LA BUSANETH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège et siège de liquidation : 3 Impasse de Leymonie Lieu-dit Leymonie, 24240 SAUSSIGNAC
831 383 286 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 18/10/2023 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Tanja EIKENBOOM, demeurant 3 Impasse de Leymonie, 24240 SAUSSIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

L23VE10368

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **BV INFORMATIQUE.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 7000 euros.

Siège social : CENTRE COMMERCIAL ESPACE COUTU, 24660 SANILHAC.

815291638 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Bernard VILLIN demeurant 2309 Route Buissonnière SAINTE MARIE DE CHIGNAC, 24330 Boulazac Isle Manoire et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du PERIGUEUX.

Le liquidateur

L23VE10374

FONDS DE COMMERCE



FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Aux termes d'un ASSP en date du 29/09/2023 enregistré le 30/10/2023 au SPFE de PERIGUEUX, dossier n°202300062246, référence n°2404P01 2023 A 01548, La société **LE BOUDOIR DE ZOFIA SASU** au capital de 5000 € située 15-17, rue du Mourier 24100 BERGERAC immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 814129516 a cédé à la société **LE MONDE DE ZOFIA SARL** au ca-

pital de 135400 € située 12, rue du Mourier 24100 BERGERAC immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 520328196 le fonds de commerce de vente d'articles de décoration sis et exploité au 15-17, rue du Mourier 24100 BERGERAC. L'entrée en jouissance a été fixée au 29/09/2023. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 41072 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : FIDUCIAL EXPERTISE - 1, rue du docteur Foix - 24100 BERGERAC.
L23VE10426

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Isabelle MARTIN, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « NOTAIRES ASSOCIES 3.0-7 » titulaire d'un office notarial à MONPAZIER, 7 Chemin des Ecoles, le 4 novembre 2023, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Marc Laurent **RAYSSAC**, et Madame Anne-Marie BRUSAMOLIN, demeurant ensemble à LAVALADE (24540) 864 route des Bastides-lieu-dit Le Bourg Nord,

A :

La Société dénommée **SOUlier TRAITEUR**, dont le siège est à MONPAZIER (24540) 45 rue Saint Jacques, identifiée au SIREN sous le numéro 981039423 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Désignation du fonds : le fonds de commerce de boucherie charcuterie, expéditeur en viandes, traiteur, point relais presse sis à MONPAZIER (24540), 45 rue Saint Jacques, pour lequel Monsieur Marc RAYSSAC est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC sous le numéro 345 081 657.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 45.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 40.000,00 € et aux éléments corporels pour 5.000,00 €.

La prise de possession a été fixée le 4 novembre 2023 et l'entrée en jouissance à compter rétroactivement du 1^{er} novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'étude de Me Isabelle MARTIN, notaire à MONPAZIER (24540), 7 Chemin des Ecoles.

Pour insertion, Me MARTIN.

L23VE10472

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par ME BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, le 9.11.2023, **Monsieur Régis Louis DART**, retraité, et **Madame Thérèse Josette Camille HUOT**, retraitée, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 20 rue Merlandou Bât 48 Les Senioriales soumis au régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE10481

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Me Jean-François ROBERT, Notaire au sein de la SELARL «ROBERT ET ASSOCIÉS», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège social à VALENCE (26) 361 avenue Victor Hugo, CRPCEN 26002, a reçu le 6 novembre 2023 l'acte contenant le changement de régime matrimonial portant adoption pour leur union du régime de la séparation de biens entre :

Mr Lucas Abel Valère CHASTAND, Directeur Pays pour une ONG Internationale, de nationalité française, et **Mme Mary LOCH**, Professeur d'anglais, de nationalité cambodgienne, son épouse, dt à SAINT-SEBASTIEN-DE-PRATS (24230) 5 route de Lamotte.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire
L23VE10531

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

SAS L.A. EMPIRE, le Puy de Merlande, 24350 La Chapelle-Gonaguet, RCS Greffe de Périgueux 842 142 770. Autres commerces de détail sur évenementaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_867

CHARDELIN Colombe, Place de l'Eglise, 24340 Vieux Mareuil, RCS Greffe de Périgueux 312 487 184. Récupération de déchets triés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_868

BASTIEN Sophie, 20 rue Saint-Front, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 793 124 603. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2003, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_879

CONSTANTIN Eric, Zone la Borie, 24110 Saint-Astier, RM 422 598 748. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_880

SARL ECOELAGAGE 24, 2521 Route de Pouchouneix, La Pappussonne, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 878 606 474. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_882

SAS Conseil, Etude et Vente en Agriculture Durable (CEVAD), Les Landes du Tuquet, 24800 Nantheuil, RCS Greffe de Périgueux 531 784 387. Fabrication de produits azotés et d'engrais. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_884

SAS FORTITUDE 25, la Reille, 24420 Coulaures, RCS Greffe de Périgueux 833 706 419. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_885

NADAL Manon, 12 rue Président Wilson, 24000 Périgueux, RM 951 598 507. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_887

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

PARMENTIER Pierre, Alexandre, 18 rue des Acacias, 24000 Périgueux, RM 500 076 336. Travaux de charpente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_872

SARL A.V.S. MESSAGERIE, Laurent Saint-Laurent-sur-Manoire, 24330 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 501 752 356. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Octobre 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_881

CLAVIER Julien, Serge, Marie, 4615 route de la Culture, 24330 La Douze, RCS Greffe de Périgueux 947 630 505. Autres commerces de détail sur évenementaires et marchés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_886

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 07 novembre 2023)

SAS BELL'EAU PISCINES, 36 Rue Paul Mongibeaux, Les Martyrs Nord, 24430 Razac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 889 109 799. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_883

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

BOISSEL Philippe, Jean-François, 93 rue Chanzy, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 800 902 207. Débits

2023_2402_873

de boissons. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_2402_866

SARL STYLE HAIR, Résidence de la Poste-Rte de Bordeaux, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 414 027 698. Coiffure. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Juin 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_2402_876

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 novembre 2023)

SARL CONSEIL ISOLATION AQUITAINE (C.I.A), 2 Rue des Alouettes, 24400 Saint-Médard-de-Mussidan, RCS Greffe de Périgueux 800 568 552. Travaux d'isolation. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 3 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023_2402_873

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

SAS HOLDING POUR LE COMMERCE ET L'IMMOBILIER, 7 Rue du Lys, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 879 938 199. Activités des sociétés holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. 2023_2402_878

SAS NDBN, 20 Rue Eguillerie, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 909 303 422. Commerce de détail de la chaussure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_875

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

SAS KERIA

Siège : 4 Rue des Tropiques 38130 Échirolles (RCS 324 904 267)

Etablissement secondaire : Centre Commercial la Feuilleraie - Moulin de Rodas 24750 Trélissac

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 31/10/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : Maître ROUMEZI Christophe 9 bis rue de New York 38000 Grenoble, SELARL BERTHELOT & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me MASSELON 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble, Administrateur judiciaire : SELARL AJP - ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES PARTENAIRES représentée par Me SAPIN et Me LAPIERRE 10 rue d'Arménie Immeuble le Cornaline 38000 Grenoble mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion La SELARL ANASTA, prise en la personne de Maître Marc CHAPON 5 avenue Général de Gaulle 73000 Chambéry mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 20/10/2023 L23VE10318

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

SAS Golfriend

Siège : 6T Avenue Paul Vaillant-couturier 24750 Boulazac Isle Manoire (RCS 818 702 490)

Développement d'un réseau golffiques autour d'applications, gestion de communication Web

Jugement du tribunal de commerce de Niort en date du 07 Novembre 2023 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L23VE10555

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE PETIT CASINO (DCF)

1 Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 428 268 023. Alimentation générale de type supérette (+ 120 M2). Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 25/10/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202302889 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris, 25/10/2023. 12401552549911

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 21 0214 01

Propriété agricole en terre nue, avec grand bâtiment d'exploitation, chambre froide à réhabiliter, partiellement irrigable, située en vallée de Garonne.

DAMAZAN 31 ha 10 a 29 ca

'Au pont de bernisca': ZH- 15 - 'Grand bernisca': ZE- 1- 3- 60[55]- 61[55]- 65[59] - 'La rouge': ZD- 25 - 'Magnan': ZD- 19

XA 47 23 0166 01

Parcelles de terres de vallées et taillis, avec hangar en bois et maison en ruine.

POUDENAS 3 ha 43 a 95 ca

'Mousson': D- 244- 245- 247- 251- 252- 253- 254- 255- 256- 257- 266 - 'Roc': D - 550- 551

XA 47 23 0243 01

Parcelles de terres

VILLENEUVE-SUR-LOT 7 ha 14 a 27 ca

'Bos de loustalet': BO- 82 - 'Loustalet': BO- 94- 95- 96- 97- 98 - 'Moulin a vent': BO - 99- 100- 101- 102

XA 47 23 0238 01

Propriété agricole bâtie constituée d'une maison d'habitation contiguë d'une ancienne étable à vocation de stockage.

DAMAZAN 24 a 31 ca

'De monheurt': ZE- 64[59] - 'Grand bernisca': ZE- 58[54]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 29/11/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillies - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L23VE10461

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2023)

SAS MARSAC PNEUS, 5 Avenue du Château, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 834 686 321. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. 2023_2402_863

SAS MONTIGNAC AUTOMOBILES, Route des Eyzies-L'Enclos, 24290 Montignac-Lascaux, RCS Greffe de Périgueux 914 879 226. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. 2023_2402_864

SAGLAM Nedim, Faruk, 69 avenue Maréchal Juin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 832 322 259. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. 2023_2402_877

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 07 novembre 2023)

SARL LE PETIT PRINCE, 171 Route de Lyon, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 500 177 670. Promotion immobilière d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_865

SAS JD DEMENAGEMENT, 7 Rue Bertrand Duguesclin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 818 910 887. Services de déménagement. **SCI JD IMMOBILIERS**, 7 Rue Bertrand Duguesclin, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 829 323 369. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_869

LOPEZ Christophe, Bouffetiats, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_870

SARL TRANSPORTS LOPEZ ET FILS SARL, Bouffetiats Saint-Laurent des Hommes, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes, RCS Greffe de Périgueux 381 264 894. Transports routiers de marchandises interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_871

Société coopérative ouvrière de production par actions simplifiée HORRYA, Place Marquis J.F de Hautefort, 24390 Hautefort, RCS Greffe de Périgueux 841 746 399. Édition de jeux électroniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_874



COMMUNE DE BARBASTE

47230

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - POUVOIR ACHETEUR :

Commune de BARBASTE

Mairie 1, Allée Victor Hugo 47230 BARBASTE

Tél : 05/53/65/51/38 courriel : mairie.barbaste@orange.fr

2 - OBJET DU MARCHÉ

Travaux de restauration des enveloppes extérieures du Château Faulong

TRANCHE 1 FERME : Corps principal

TRANCHE 2 OPTIONNELLE : Tour Sud et annexes

Marché décomposé en 5 lots séparés :

- LOT 1 : Démolition-Maçonnerie-Gros œuvre-Façade pierre (Tranche 1 et 2)

- LOT 2 : Charpente-Couverture-Zinguerie (Tranche 1 et 2)

- LOT 3 : Menuiserie bois (Tranche 1 et 2)

- LOT 4 : Serrurerie (Tranche 1)

- LOT 5 : Désamiantage (Tranche 1)

3 - RETRAIT DES DOSSIERS ET REMISE DES OFFRES

Sur le Profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

MARDI 05 DECEMBRE 2023 à 12h00

VISITE OBLIGATOIRE LE 16/11/2023 à 14h00

L23VE10173

AVIS

(Art. L. 625-1 du Code de Commerce et Art 118 et 120 du DECRET du 28 DECEMBRE 2005)

La soussignée, SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY, Mandataire Judiciaire, 9 Rue Pontarique à AGEN, agissant en qualité de Mandataire Liquidateur de la Liquidation Judiciaire de :

Sas. CHRISTY'S
LE CHRISTY'S
26 rue Pierre de Coubertin 47240 BON-ENCOTRE
Sarl. BARBET & FILS
21 avenue du Caoulet 47510 FOULAYRONNES
Sarl. BLANCHISSERIE GUYENNE & GASCOGNE
24 rue Pierre de Coubertin 47240 BON-ENCOTRE
Sas. RB 360
3235 route d'Astaffort 47310 LAPLUME
Eurl. DECO SUD OUEST
4 rue de Rigoulet 47550BOE
Sas. Ô PLAISIRS DU GOÛT
105 avenue Jean Jaurès 47200 MARMANDE
Sas. GREENERIE
Technopole Agropole 47310 ESTILLAC
Sarl. DABOS-HERSANT
5 Chemin de Roudigué 47510 FOULAYRONNES
Sarl CECILE NUTRITION
YIANGO
113 Avenue Michel Serres 47000 AGEN
Sarl. RAYNAUD BLISS
10 avenue Mondenard 47600 NERAC

Avisé toute personne concernée que l'ensemble des relevés des créances découlant des contrats de travail liés à cette procédure ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN

Il rappelle que le délai de forclusion prévu à l'Article L. 625-1 du Code de Commerce est de deux mois à compter de la date du présent avis.

AGEN, le 18 OCTOBRE 2023

L23VE10405

CONSTITUTIONS


FIDUCIAL
SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 26 octobre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **CL2A**.
Le siège social est fixé à : CAUBEYRES (47160), 306 rue du Bourg .

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années.
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR) .

Les apports sont Monsieur Anthony ZANUTTO apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) et Madame Chloé ZANUTTO apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Anthony ZANUTTO, et Madame Chloé ZANUTTO demeurant à CAUBEYRES (47160) 306 rue du Bourg.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis
Le notaire.

L23VE10372



LJ GLASS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 Avenue du Docteur
Georges Neau 47200 MARMANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LJ GLASS

Siège social : 30 Avenue du Docteur
Georges Neau, 47200 MARMANDE

Objet social : La vente, la réparation, le remplacement, la pose et la distribution, en atelier ou à domicile de pare-brise et de tous vitrages à destination des véhicules automobiles, les véhicules de chantiers, et agricoles et plus généralement tous véhicules terrestres à moteur. Toutes opérations de négoce, en gros ou au détail, directement ou en qualité d'intermédiaire, de pièces détachées et fournitures diverses se rapportant à l'automobile. Toutes opérations de nettoyage de véhicules. Toutes opérations de réglages subséquents à la réparation ou au changement de vitrages (notamment le calibrage des systèmes A.D.A.S (caméras et système de sécurité embarqués)).

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent JUE, demeurant 30 Avenue du Docteur Georges Neau, 47200 MARMANDE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE10406

MODIFICATIONS



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.
www.a3caudit.com

OXYGEN'PHARMA
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 900 impasse de Laborerie
47380 TOURTRES
951 601 988 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 18/10/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 900 impasse de Laborerie, 47380 TOURTRES au 86 chemin du Saltré Biel 47360 LUSIGNAN PETIT à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23VE09811



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

SCI 2G
Société Civile au capital de 100 €
Siège social : 60 avenue de Fumel 47300
VILLENUEVE SUR LOT
RCS AGEN 949.382.808

Aux termes d'un acte reçu par Maître ROLLE Notaire à VILLENUEVE SUR LOT en date du 10/10/2023, les associés de la société susvisée ont pris les décisions suivantes le 10/10/2023 :

- modifier la dénomination de la société à compter du 10/10/2023 ;
Ancienne dénomination : SCI 2G
Nouvelle dénomination : SCI EN SOLO

- modifier l'article 3 des statuts
- transférer le siège social, à compter du 10/10/2023, de VILLENUEVE SUR LOT (47300) 60 avenue de Fumel à CASSIGNAS (47340) 624 route d'Hauteffage
- modifier l'article 4 des statuts.
- Modifier la gérance à compter du 10/10/2023 : Mr Gilles ANDRIEU a démissionné de ses fonctions de co-gérant Mme Guilaine MELLADO-PROST demeurant à CASSIGNAS (47340) 624 route d'Hauteffage reste seule gérante
- Modifier l'article «Gérance» des statuts
La société restera immatriculée au RCS de AGEN
Pour avis
Le gérant

L23VE10304



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Mixte de la société GASTROLI-BAGEN, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 4 000 euros, ayant son siège social sis 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 909 611 576 RCS AGEN, en date du 1er novembre 2023 :

- Le capital social a été augmenté d'une somme de 2 000 euros, par apports en numéraire, par création de 200 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 4 000 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 6 000 euros.

- Madame Ariane RAYNAUD et Monsieur Rémy CAYLA demeurant ensemble au 11 Rue de la Grande Muraille, 47510 FOULAYRONNES, ont été nommés en qualité de cogérants pour une durée illimitée.

Pour avis
La Gérance

L23VE10306

L'ATELIER DE NICOLAS

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 184 bis Rue Gutenberg
47250 SAMAZAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAMAZAN du 06/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : L'ATELIER DE NICOLAS

Siège social : 184 bis Rue Gutenberg,
47250 SAMAZAN

Objet social : Chaudronnerie, serrurerie, tuyauterie, maintenance industrielle ; usinage de pièces et fourniture de pièces de remplacement ; fabrication et pose d'escaliers, garde-corps, grilles de défense, portes, portails

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas LAMOTHE, demeurant 97 Impasse Cap du Bosc, 47180 MEILHAN SUR GARONNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis, la Gérance

L23VE10310

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE !



IN SITU CONSEIL ET INFORMATIQUE

(PLEIN SUD I.T (PS IT))
Société par actions simplifiée
au capital de 12.800 €
Siège social : Agropole Bâtiment
Deltagro 1 (47000) AGEN
R.C.S AGEN : 492.116.496

Aux termes du PV de l'AGM du 27/10/2023 il a été décidé de transférer le siège social sis Agropole Bâtiment Deltagro 1 (47000) AGEN à 1 quai du Président Wilson (33130) BEGLES à compter du 27/10/2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis.

L23VE10420

PLEIN SUD COMMUNICATION

Société par actions simplifiée
au capital de 84.000 €
Siège social : Lieu-dit Lasserre
(47310) ESTILLAC
R.C.S AGEN : 439.736.505

Aux termes du PV de l'AGM du 27/10/2023 il a été décidé de transférer le siège social sis Lieu-dit Lasserre (47310) ESTILLAC à 5, allée de Longuetterre Bâtiment A (31850) MONTRABE à compter du 27/10/2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis.

L23VE10421



Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2023, des associés de la société **ACR COMMUNICATIONS**, Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros porté à 3064,22 euros, ayant son siège social sis Lieu-Dit Bel Air 47200 MARMANDE, immatriculée sous le numéro 377 503 131 RCS AGEN, et du procès-verbal des décisions du Président du 27 octobre 2023, que le capital social a été réduit de 4 558,23 euros, pour être ramené de 7 622,45 euros à 3064,22 euros, par rachat et annulation de 299 actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7 622,45 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 3064,22 euros.

POUR AVIS
Le Président

L23VE10478



Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2023, l'associée unique de la société **SUNNY COMPANY**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social sis 168 Chemin de Pébaque, 47310 STE COLOMBE EN BRUILHOIS, immatriculée sous le numéro 952 585 214 RCS AGEN, a décidé :

- de remplacer la dénomination sociale **SUNNY COMPANY** par **GSO ENERGY** à compter du 7 novembre 2023 et de modifier en conséquence 3 des statuts.
- de transférer le siège social de « 168 Chemin de Pébaque, 47310 STE COLOMBE EN BRUILHOIS » au « 45 Rue Jeanne d'Arc, 47300 BIAS » à compter du 7 novembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de nommer la société **GRAND SUD OUEST REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT (GSO REIM)**, SAS au capital de 3 000 euros, ayant son siège social sis 45 Rue Jeanne d'Arc, 47300 BIAS, immatriculée sous le numéro 891 503 153 RCS AGEN, en qualité de Présidente en remplacement de Madame Maeva AIROLA, démissionnaire. L'article 27 des statuts a été purement et simplement supprimé en conséquence.

POUR AVIS
La Présidente

L23VE10479



Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **TOUT Y CROIT**, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros dont le siège social est au 8 rue Tout Y Croit 47300 VILLENEUVE SUR LOT immatriculée sous le numéro 912 261 690 RCS AGEN statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

L23VE10489

**SERVICE
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

FID SUD AGEN

Société par actions simplifiée de 300.000 Euros
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Nouvelle Aquitaine
Siège Social : 1 AVENUE MICHELET
47000 AGEN
344.928.809 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 11/10/2023 l'assemblée générale des associés a pris acte de la démission de Monsieur Grégory CHABRIER de ses fonctions de Président à compter du 11/10/2023 et a nommé en qualité nouveau Président en remplacement, à compter du 11/10/2023 et pour une durée illimitée, la société ELLEA sise 246 Chemin de Perrot 47240 CASTELCULIER, immatriculée au RCS de AGEN sous le numéro 912.081.528. POUR AVIS, le Président

L23VE10542

CLÔTURES

4 PLACE DU MARCHÉ 47200 MARMANDE

MAJOBUR
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 100 euros
Siège social : FOURQUES SUR GARONNE
47200 AU bourg
Siège de liquidation : Au Bourg
47200 FOURGUE SUR GARONNE
449228477 RCS AGEN

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Martine NICAUD ép. CACHAUD, demeurant Au bourg 47200 FOURGUE SUR GARONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

L23VE10340

L'Assemblée Générale de la société **LA BOULANGE**, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 7 622 €, siège social et de liquidation au 48 rue Colisson, 47400 TONNEINS, (431 702 133 RCS AGEN) réunie le 30/04/2023 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Danièle PEDROS, demeurant 15 rue du Frioul Lotissement Chant du Merle 47400 TONNEINS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L23VE10486

FONDS DE COMMERCE

S.C.P. SAMARUT-LEGRAND
Notaires associés
2 Bis Place du Dr Esquirol
47000 AGEN

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Damien LEGRAND, notaire associé à AGEN, (Lot et Garonne), le 03 Novembre 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT AGEN 1, le 09 Novembre 2023 Dossier 2023 00032854 Référence 4704P01 2023 N 01169:

La Société dénommée **L'ARC EN CIEL**, Société à responsabilité limitée au

capital de 7500,00 €, dont le siège est à CASTELCULIER (47240) lieu-dit Grabissat, identifiée au SIREN sous le numéro 489036798 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

A vendu à la Société dénommée **YAKA MANGER**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à CASTELCULIER (47240), 5 avenue de l'Occitanie, identifiée au SIREN sous le numéro 980 248 900 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Le fonds de commerce de bar brasserie et toute forme de restauration sur place, fabrication et vente de pizzas, sandwichs à consommer sur place ou à emporter et tout autre plat et autre forme de restauration à emporter exploitée à CASTELCULIER (47240) 5 avenue de l'Occitanie, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE QUINZE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AGEN, sous le numéro 48903679800010, et inscrit au Répertoire des Métiers de Lot et Garonne sous le numéro 489 036 768. Le fonds comprenant :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à CASTELCULIER (47240) 5 avenue de l'Occitanie, où le fonds est exploité.

- La licence ci-annexée ;
- Le droit au numéro de téléphone du FONDS n° 05 53 47.53.16 sous réserve de l'accord de l'opérateur ;

- Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation, dont un inventaire descriptif et estimatif certifié sincère et véritable par les parties ce jour, est annexé aux présentes.

- Le présent fonds est vide de toutes marchandises.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds et en a la jouissance à compter du 3 novembre 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 150 000,00€, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 100 000,00€
- au matériel pour 50 000€

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale en l'office notarial d'AGEN où domicile a été élu, dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales.

Pour unique insertion.
Maître Damien LEGRAND, notaire
L23VE10467

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 14/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LEZARD TER**

Objet social : L'acquisition de tout immeuble, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non bâti dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente échange ou apport en société et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : 1 route de Taron, 64330 CLARACQ
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU
Gérance : Mme HARTER Julie, demeurant 42 rue du moulin du gué de Pont, 60300 SENLIS

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître André LEVET, notaire à LE PASSAGE D'AGEN, en date du 09 novembre 2023 **Monsieur Maurice MIQUEL** et **Madame Josette MIQUEL née LATASTE**, demeurant ensemble à BRAX (47310), 15 impasse du Cedre.

Mariés le 03 mars 1962 par devant l'officier de l'Etat civil de CASTELJALOUX sous le régime de la communauté légale ancienne de biens meubles et acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour insertion
Le notaire

L23VE10490

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Carine VIDAL-TEYSSIER, Notaire Associé à CASTELMORON SUR LOT (47), 33 Chemin de Ronde, le 9 novembre 2023, a été constaté l'aménagement de régime matrimonial des époux portant attribution intégrale de la communauté au survivant d'eux entre :

Monsieur Bernard-Etienne LAS-SAIGNE, et **Madame Anne Marie Brigitte LACAZE**, demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VILLEREAUX (47210) lieu-dit Langles, nés Monsieur à BERGERAC (24100) le 4 février 1959, Madame à GAUGEAC (24540) le 26 juillet 1962.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23VE10548

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

Clause d'agrément : Les cessions entre associés, époux et au profit de descendants sont libres. Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donation, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales sont soumises à l'agrément de la société.

Pour avis
le notaire,

L23VE10297

MODIFICATIONS

SAFFORES VOYAGES

Société par actions simplifiée au capital de 47 442,13 euros
180 Route D'Orégué, 64120 ARRAUTE
CHARRITTE
682 720 107 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 28.03.2023,

Nomination de Monsieur Quentin SAFFORES, demeurant 1415 route d'Arraute, 64120 ARRAUTE-CHARRITTE en qualité de Président en remplacement de Monsieur André SAFFORES, démissionnaire.

Le Président

L23VE09021

VRS INVESTISSEMENTS
SAS au capital de 22 340 €
4 route du Petit Palais 64600 Anglet
885 263 772 RCS Bayonne

Le 16/08/2023, le Président a décidé de transférer le siège social au 89 ter avenue des Pyrénées 64600 Anglet

L23VE09868

MISSONIC
EURL au capital de 84999 euros
Siège social : 58 Avenue de la MARNE
64200 BIARRITZ
848957031 RCS BAYONNE

Le 11/10/2023, l'associé unique décide d'ajouter à l'objet social existant : « Chef à domicile, activité de traiteurs pour des événements particuliers, ou pour une période déterminée, achat et vente d'épicerie, de vins, spiritueux, cours de cuisine, conseils et formations liés aux métiers de la restauration ».

L23VE10039

POMPES FUNEBRES DE MAIGNON

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 27 BIS ROUTE DE PITOYS,
ZONE DE MAIGNON
64600 ANGLLET
RCS de BAYONNE n°810 596 262

L'AGE du 01/11/2023 a décidé à compter du 01/11/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme JUARRROS Arantxa, demeurant 69 T Avenue de Biarritz, Résidence Oihana Appartement 7, 64600 ANGLLET

Modification au RCS de BAYONNE
L23VE10087



ASTERIA
Société par actions simplifiée
au capital de 882 870 euros
Siège social : Rond-Point du Grand
Basque
2 rue d'Arrousets, 64100 BAYONNE
395 380 231 RCS BAYONNE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023 il a été décidé de renouveler le mandat de la société SODECAL AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, et de mettre fin au mandat de la société FABRE NOUARY ET ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant.

L23VE10291

SIAG
Société par actions simplifiée
au capital de 420.000 euros
Siège social :
408 chemin de Mendixka
64200 BASSUSSARRY
980 160 360 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision de la Présidente du 31/10/2023, il résulte que M. Joffrey LAHAYE demeurant 1 rue du Fort - Appt 134 (94130) NOGENT SUR MARNE, a été nommé en qualité de Directeur Général. POUR AVIS, la Présidente

L23VE10300



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

MACADAM CAFFE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 13.000,00 €
Siège social : 3 boulevard Victor Hugo
64500 SAINT JEAN DE LUZ
R.C.S. de BAYONNE n°752 250 654

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une décision collective unanime des associés en date du 30 octobre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gauthier BRENNER de ses fonctions de gérant à compter du 30 octobre 2023.

La Gérance

L23VE10305



MONTESPAL

Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 10 rue Jean Moulin,
64340 BOUCAU transféré au
4 Rue Pierre Lacouture, 64340 BOUCAU
RCS BAYONNE 329 777 452

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS MONTEPAL a décidé de transférer le siège social du «10 rue Jean Moulin, 64340 BOUCAU» au «4 Rue Pierre Lacouture, 64340 BOUCAU» à compter du 1^{er} octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L23VE10349



BDA - Société d'Avocats
205, Quai de Paludate
33800 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06.11.2023 de la société LAXAI, SAS au capital de 2 000 € dont le siège social est situé 11 rue François Turnaco, Résidence Boga Boga, 64500 CIBOURE et immatriculée au RCS de BAYONNE sous le n°822 010 609, Madame Constance RONCHAIN a été révoquée de son mandat de Directeur Général à compter du même jour sans procéder à son remplacement.

Aux termes des décisions du Président du 07.11.2023 de la société susvisée, le siège social a été transféré au 6 rue Renau d'Elissagaray, Résidence les Erables II, 64500 SAINT JEAN DE LUZ.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Siège social : 11 rue François Turnaco,
Résidence Boga Boga, 64500 CIBOURE

Nouvelle mention :

Siège social : 6 rue Renau d'Elissagaray, Résidence les Erables II, 64500 SAINT JEAN DE LUZ.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis, le Président

L23VE10431

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salies-de-Béarn

ACIU PIZZA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 48 Route de Bayonne
64300 Orthez
911 171 866 RCS Pau

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Didier RANGUETAT-CASTAINGTS, demeurant 12 B Chapelle de Rousse 6110 Laroin, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} novembre 2023.

L23VE10455

SAS NOUVELLE GRANDE PHARMACIE DE BAYONNE

SAS au capital de 100€
5 impasse Joseph Latournerie 64100
Bayonne
979509312 RCS Bayonne

Le 19/09/2023, les associés ont transformé la société en SELAS sans création d'une personne morale nouvelle. M. Aitor VALAT, demeurant 5 impasse Joseph Latournerie 64100 Bayonne, est confirmé dans ses fonctions de Président. Le capital, la durée et le siège restent inchangés. La dénomination devient : «SELAS NOUVELLE GRANDE PHARMACIE DE BAYONNE» et l'objet social devient «Exercice de la profession de pharmacien d'officine (article R.5125-14 du Code de la santé publique), par l'intermédiaire de ses associés ou de certains d'entre eux. La Société a également pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées.»

Enfin, les associés ont pris acte de la démission de Morgan REMOLEUR de ses fonctions de Directeur Général.

L23VE10501



SCI CAVALAIRE

Société civile immobilière
au capital de 280 000 euros
Siège social : 802 route de Plaichac
47310 LAPLUME
538 929 621 RCS AGEN

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 802 route de Plaichac, 47310 LAPLUME au 9 avenue du sous Lieutenant Iribarne 64100 BAYONNE à compter du 01/04/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN sous le numéro 538 929 621 RCS AGEN fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 10 janvier 2012, a pour objet social La gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est/ou pourrait devenir propriétaire

par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes nécessaires à l'objet, la mise en place de toutes garanties réelles et hypothécaires ou autres, exceptionnellement la vente de tout immeuble ou droit immobilier ou mobilier, dans la mesure où cette vente n'entraîne pas l'imposition de la société au titre de l'impôt sur les sociétés, en cas de vente, le remploi éventuel des fonds provenant de toute vente, dans toute nouvelle acquisition immobilière. Et généralement, toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et un capital de 280 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

La Gérance

L23VE10530

AUTAA ET FILS

SAS au Capital de 602.250,00 €
Zone Industrielle Marcel Dassault
64170 ARTIX
335 157 780 RCS PAU

Aux termes des décisions en date du 26 octobre 2023, l'Associée Unique a décidé de nommer :

- En qualité de Président de la Société, en remplacement de la Société GROUPE AUTAA, démissionnaire : Monsieur Eric GRIMALDI, demeurant 101 Impasse Albert Martin - 8360 LA VALETTE DU VAR

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, en remplacement de JACQUES CHARRIER ET ASSOCIES, non-renouvelé : Monsieur Patrick FEHR, exerçant 41 rue du Village d'Entreprises - Bât 8 - 31670 LABEGE

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la Société, en remplacement de Diane D'ESTREES, non-renouvelée : Monsieur Benjamin POULARD, exerçant 29 boulevard Albert Einstein - 44300 NANTES.

L23VE10572

AUTAA LEVAGE

SAS au Capital de 2.100.000,00 €
Zone Industrielle Marcel Dassault
64170 ARTIX
891.853.970 RCS PAU

Aux termes des décisions en date du 26 octobre 2023, l'Associée Unique a décidé de nommer :

- En qualité de Président de la Société, en remplacement de la Société GROUPE AUTAA, démissionnaire : Monsieur Eric GRIMALDI, demeurant 101 Impasse Albert Martin - 8360 LA VALETTE DU VAR ;

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société : Monsieur Patrick FEHR, exerçant 41 rue du Village d'Entreprises - Bât 8 - 31670 LABEGE ;

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la Société : Monsieur Benjamin POULARD, exerçant 29 boulevard Albert Einstein - 44300 NANTES.

L23VE10573

Par décisions du 20.7.23 la SCI du village capital : 304,90 €, siège : 35 rue Maurice Utrillo (31700) Blagnac - RCS Toulouse : 348.859.125 a décidé à compter de ce jour de transférer son siège social à Biarritz (64200) 4 rue de la Gendarmerie et de nommer M. Lucas VIGNEU en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée en remplacement de M. Philippe VIGNEU.

L23VE10578

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

DISSOLUTIONS



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

SCI LES MOUANAS
Société Civile Société en Liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social et siège de liquidation : 3
Allée Louis de Foix
64600 ANGLET
RCS BAYONNE 752 925 024

DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Pierre CLAVERIE, demeurant à BIARRITZ (64200), 8 Impasse des Platanes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE10393

CLÔTURES



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

SCI LES MOUANAS
Société Civile Société en Liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
3 Allée Louis de Foix
64600 ANGLET
RCS BAYONNE 752 925 024

LIQUIDATION

Par une AGO en date du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Monsieur Pierre CLAVERIE, demeurant à BIARRITZ (64200), 8 Impasse des Platanes, et déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis,
L23VE10403

MENUISERIE LAHAYE

Société à Responsabilité limitée
Société en liquidation
Au capital social de 50.000 €
Siège Social : 788 Route Départementale
817, 64300 BAIGTS-DE-BEARN
Siège de la liquidation : 788 Route Départementale
817, 64300 BAIGTS-DE-BEARN
432 677 243 RCS PAU

Suivant décision en date du 08.11.2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LAHAYE Thierry demeurant 788 Route Départementale 817 64300 BAIGTS DE BEARN, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des comptes de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de PAU.

Mention sera faite au RCS de PAU.
Pour avis,
L23VE10413

CECILE DELMAS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 500 euros
Siège social et siège de liquidation : 3 bis
route de Bayonne, 64140 BILLERE
839 940 905 RCS PAU

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2023, l'associée unique, après

avoir entendu le rapport de la liquidatrice, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêtés au 31 août 2023, déchargé Mme Cécile DELMAS, demeurant à PAU (64000) 12 rue Latapie, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 31 août 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de PAU, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
La Liquidatrice
L23VE10433

CHANGEMENTS DE PATRONYME

Monsieur PAILHE-BELAIR PAUL né le 14/06/1994 à 64 PAU demeurant 56 RUE CASTETNAU, 64000 PAU agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de PAILHÉ.

L23VE10482

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS



Par acte SSP du 07/11/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GLOBAL IMMO INVEST**

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays : Transactions immobilières, achat, vente, location de tous types de biens tels que commerces, bâtiments industriels, appartements, maisons, terrains, bâtiments agricoles, tous biens mobiliers ou immobiliers ; - ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - Ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 2 rue Chapeu 65350 Pouyastruc.

Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Président : ALIX DE COURCELLE, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 57 RUE MARECHAL JOFFRE - Bureau 3 - 44000 Nantes, 951 969 336 RCS de Nantes

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable des

AUTRES ANNONCES



Maitre Marie-Catherine HERVOUET
Le Chant de l'Eau
24370 CALVIAC
EN PERIGORD

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : **RIVALLIE, veuve de Etienne Maurice MASCHERANA**

Prénoms : Nathalie
Date et lieu de naissance : le 27 juillet 1923 à SALLE-DE-BELVES (24170)

Domicile : BOUCAU (64340) 2 rue Pierre Lacouture A Noste le Gargale

Décès (lieu et date) : le 20 mai 2023 à BOUCAU (64340)

Date du testament : 7 avril 2018 et 5 février 2023

Date de dépôt : 26 octobre 2023

Notaire chargé de la succession : Maître Marie-Catherine HERVOUET, Le Chant de l'Eau, 24370 CALVIAC EN PERIGORD

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Maitre HERVOUET
L23VE10412

associés, statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au RCS de Tarbes
L23VE10358



DUPOUY ET ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne - Pau (64)
Jullian - Ossun (65)

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/11/2023 par Maitre Rémi DUPOUY, Notaire à TARNOS (40220) - 3 boulevard Jacques Duclos, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DIEUZEIDE ROMAIN**

Objet social : Les travaux d'installation d'équipement sanitaire ; thermique et climatisation, les travaux d'électricité courant forts et faibles, la maintenance des installations thermiques, climatisation et électricité.

Siège social : 3 chemin du Padeoem, 65700 LASCAZERES

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TARBES

Gérance : M. DIEUZEIDE Romain, demeurant 3 chemin de Padeoem, 65700 LASCAZERES

Pour avis
le notaire
L23VE10438



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Evrard du Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ARGELES GAZOST du 06.10.2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI DES PYR TOYS**

Forme sociale : Société Civile

Siège social : 17 route du Stade, 65400 ARGELES GAZOST

Objet social : l'acquisition de tout terrain ou immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location autrement

L23VE10457

de ce terrain et de cet immeuble et de tous autres immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1.200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérants :

-M. Laurent NINOVE, demeurant 15 Côte de la Serre, 65360 BERNAC DEBAT

-M. Christophe SIMON, demeurant 8 rue du Château, 65360 VIELLE ADOUR

-M. Baptiste BUISSET, demeurant 2 rue des Liserons, 65690 BARBAZAN-DEBAT

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés à la majorité des deux tiers.

Immatriculation de la Société au RCS de TARBES.

La Gérance
L23VE10499

MODIFICATIONS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LA BRASSERIE DU PEPERE
Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : Pôle artisanal du Gabas
65320 LUQUET
821 466 471 RCS TARBES

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 6 novembre 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée LA BRASSERIE DU PEPERE a décidé de transférer le siège social du Pôle artisanal du Gabas, 65320 LUQUET au 5 avenue de la gare 32100 CONDOM à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
L23VE10447

In Extenso

IN EXTENSO Fidulex
ZA Chanteloiseau
5ter Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

IRD CONSEILS
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des Gargousses
65000 TARBES
844 539 999 RCS TARBES

Par décision du 31 octobre 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'objet social de la société est étendu aux activités de marchands de biens immobiliers. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Monsieur Julien DUBOS, Né le 5 décembre 1979 à AUREILHAN (65). Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Julien DUBOS, associé unique. POUR AVIS

L23VE10457

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**,
Noëlle **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu
DAL'ZOVO, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent
BIARD, Hermance **HITTE**, Bérengère **BOSI**,
Maxime **FAYOLLE**, Charlene **LERMITE**, Marie
LEMAITRE & Marie-Amélie **HUSSON**

Photographe : Louis **PIQUEMIL**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Route : **IGS**
(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



CLÔTURES



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De
France -
65000 TARBES

CLEAN CAR 65
SASU au capital de 3000 €
Siège social :
96 Avenue Alsace Lorraine 65000
TARBES

838 099 736 RCS de Tarbes
Le 31/10/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BOUTRON Thomas, demeurant 20 Route de Visker 65380 Bénac pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Tarbes.
Radiation au RCS de Tarbes
L23VE10466

FONDS DE COMMERCE

ACQUISITION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un acte sous signature électronique du 31 octobre 2023, enregistré au Service des Impôts de TARBES (65) le 08/11/2023, bordereau n° Dossier 2023 00028023, référence 6504P01 2023 A 00758.

La société **SOCIÉTÉ NOUVELLE VERDY ÉLECTRO DIESEL**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200 000 €, dont le siège social est ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 979 486 164, représentée par Monsieur Bruno COULIBEU, Gérant, a cédé à la société **PAROT SERVICE VI**, société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 979 486 164, représentée par la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, un fonds de commerce de garage et réparation de véhicules industriels, vente de pièces détachées, carrosserie, peinture et station-service sis et exploité ZAC des Pyrénées 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, moyennant le prix de 200 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 octobre 2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, auprès du cabinet CARLER & ASSOCIÉS, 73 Avenue Paul Doumer - 75116 PARIS.

Pour avis
L23VE10497

UN LAPIN DANS LA LUNE
SC au capital de 215000 €
Siège social : 432 AV PAUL FLORET
84700 Sorgues
853 146 447 RCS d' Avignon
L'AGE du 12/01/2023 a décidé de transférer le siège social 14 Chemin de la Palanque 65710 Beaudéan, à compter du 01/02/2023.
Durée : expire le 12/08/2118
Gérant : M. Henri DAHAN demeurant 14 Chemin d'Angoué 65710 BEAUDEAN.
Radiation au RCS d' Avignon et réimmatriculation au RCS de Tarbes
L23VE10484

PAROT SERVICE VI

Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : ZAC des Pyrénées-
46 rue du Gabizos 65420 IBOS
979 486 164 RCS TARBES

Aux termes d'une décision du 3 novembre 2023, la Présidente a décidé de nommer en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 1^{er} novembre 2023 : la société SOCIÉTÉ NOUVELLE VERDY ÉLECTRO DIESEL, société à responsabilité limitée à associé unique ayant pour siège social ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, immatriculée au RCS de TARBES sous le numéro 494 311 814.

Mention sera faite au RCS de TARBES.
Pour avis
L23VE10498

DISSOLUTIONS

L'ART DES METAUX

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 €
Siège social : Zone Artisanale Turoun -
65380 LAYRISSÉ
R.C.S. TARBES 818 126 526

L'associé unique a décidé le 31 octobre 2023 la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Monsieur Jérôme GREGOIRE, ancien président, demeurant à BENAC (65380), 11, route de Visker, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé à l'adresse du liquidateur.

L23VE10469

LE RELAIS DES CRETES

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 5 RUE DU TOUGAYA
65100 Adé
531 581 825 RCS de Tarbes

L'AGE du 10/11/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur Mme LOPEZ Marie Claude, demeurant 5 rue du Tougaya 65100 Adé, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée 5 rue du TOUGAYA 65100 Adé.

Mention au RCS de Tarbes
L23VE10546

LA VIE ÉCONOMIQUE DU
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

Nouvelles zones « France Ruralité Revitalisation »

Les différentes zones rurales bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales seront regroupées dans un nouveau dispositif harmonisé et simplifié.

Le projet de loi de finances harmonise les différents dispositifs applicables en faveur des territoires ruraux en difficulté. À compter de juillet 2024, les zones de revitalisation rurale (ZRR), les bassins d'emploi à redynamiser (BER) et les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (Zorcomir) seront remplacés par une nouvelle zone dénommée « France Ruralité Revitalisation » (ZFRR).

Un dispositif renforcé sera créé pour les communes les plus défavorisées (« France Ruralités Revitalisation Plus » - ZFRR « Plus »).

Les territoires classés en zone « France Ruralités Revitalisation » seront définis par arrêté ministériel pour six ans en fonction de divers critères : faible densité de population, faiblesse de revenu disponible par habitant, taux de chômage.

HARMONISATION ET SIMPLIFICATION DES EXONÉRATIONS

Les allègements fiscaux applicables dans ces territoires seront harmonisés et simplifiés.

Les entreprises concernées sont les PME (au sens de la réglementation européenne), exerçant une activité commerciale, artisanale, industrielle ou non commerciale.

Les entreprises implantées d'une zone FRR bénéficieront d'une exonération totale de l'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans à compter de leur création. Elles bénéficieront ensuite d'un abattement dégressif de 75 % la sixième année, 50 % la septième année et de 25 % la huitième année. Seront concernées, les entreprises créées entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 décembre 2029.

L'exonération pourra aussi bénéficier aux entreprises qui reprennent une entreprise en difficulté située en zone « France Ruralités Revitalisation Plus ».

Les exonérations d'impôts locaux (cotisation foncière des entreprises - CFE - et taxe foncière) seront alignées sur celle de l'impôt sur les bénéfices : exonération totale pendant cinq ans puis abattement dégressif pendant trois ans. Ces exonérations s'appliqueront à compter des impositions établies pour 2025. Elles sont facultatives et subordonnées à une délibération des collectivités territoriales compétentes.

Les salariés embauchés dans une zone « France Ruralités Revitalisation » bénéficieront d'une exonération dégressive de cotisations patronales similaire à celle actuellement applicable dans les ZRR : exonération maximale en dessous de 1,5 Smic s'annulant à partir de 2,4 Smic. ■

Référence
Projet de loi de finances pour 2024.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE NAFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,74	118,26	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	111,19	117,37	+ 4,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 986,23	-1,0%	7,9%	8,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 300,13	-1,2%	6,6%	7,5%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 153,37	0,2%	9,5%	12,0%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 383,78	1,7%	14,2%	15,2%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 291,60	2,1%	39,8%	39,3%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 410,04	-1,1%	-0,6%	1,5%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 152,64	-0,5%	8,8%	12,0%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 571,03	-2,5%	-1,5%	-1,7%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 271,82	4,1%	23,7%	17,2%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 057,27	-1,7%	-1,0%	-0,7%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,40	0,0%	-1,0%	51,2%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	9,28	-9,3%	-5,8%	-7,2%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	-5,9%	-29,5%	1,3%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,55	4,9%	124,1%	133,9%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	460,00	-3,4%	-3,0%	1,8%	530,00	450,00	8,3%
EAUX DE ROYAN	84,50	0,6%	2,4%	5,6%	94,00	76,50	7,2%
EUROPLASMA	0,03	231,7%	-96,1%	-99,1%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,24	-41,5%	-84,1%	-85,6%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,43	-2,3%	-23,3%	-10,2%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,71	-30,5%	-64,6%	-67,8%	7,12	1,58	-
GPE PAROT (AUTO)	2,78	11,2%	29,9%	23,6%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,54	-12,3%	-44,8%	-52,1%	22,70	11,30	-
HUNYVERS	13,55	0,0%	14,3%	23,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,12	-15,9%	-79,2%	-81,6%	13,95	1,44	-
I2S	5,30	-3,6%	-13,1%	-3,6%	6,45	4,84	2,6%
IMMERSION	2,06	0,0%	-19,5%	-51,0%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,05	-17,2%	-71,0%	-72,4%	0,26	0,05	-
KLARSEN DATA	2,37	-34,9%	53,9%	28,0%	3,86	1,47	-
LECTRA	26,20	5,4%	-25,6%	-20,0%	40,70	21,90	1,8%
LEGRAND	83,34	-3,5%	11,4%	12,9%	93,00	75,22	2,3%
MON COURTIER ENERGIE	6,55	5,6%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,17	88,9%	-57,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,00	-4,8%	-7,1%	-10,3%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	17,80	-15,2%	-36,0%	-25,8%	32,60	17,80	1,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,77	0,3%	14,2%	-7,6%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	6,14	3,7%	70,6%	36,7%	6,48	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

LORENZO
MATTOTTI

Périgueux Les couleurs de Mattotti

Auteur d'images, comme il se présente, l'artiste italien emblématique Lorenzo Mattotti présente à l'espace culturel François-Mitterrand deux séries de planches originales qui reflètent l'étendue de son talent. Une expo événement.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

L'exposition de cet artiste italien installé en France depuis 25 ans a débuté dans le cadre du 34^e festival BD en Périgord, dont il était l'invité d'honneur, et se poursuit jusqu'au 22 décembre à l'espace culturel François-Mitterrand pour clore l'année du dessin du Département. La première série, réalisée au pinceau et à l'encre de Chine, *Oltremai* (oultre jamais, album de 2013), stationne pour la première fois en France dans son intégralité ; l'autre est née lors de la crise sanitaire, *Rituels intimes*, éclatants de couleurs, traits jetés dans l'urgence, comme un hymne à l'amour.

LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE

Artiste multirécompensé, aux multiples facettes et pratiques (bande dessinée, peinture, dessin, affiche), Lorenzo Mattotti a étudié l'architecture et le graphisme avant de publier dans des fanzines dès 1975. *Feux*, chef-d'œuvre de la BD, le révèle au grand public en 1984. Son œuvre grandit entre figuration et abstraction, jouant avec les techniques, les thèmes et les supports, de couvertures pour *The New Yorker* au film d'animation (nomination aux César pour *La fameuse invasion des ours en Sicile*, en 2020).

DÉCLOISONNER LES DISCIPLINES

Avec son accent exquis, il raconte que « tout a commencé avec Robert Crumb et la culture américaine des années 1960 : les nouveaux dessinateurs indépendants ont raconté des histoires personnelles ». La révolution

des années 1970, avec Tardi et Moëbius, « interroge le langage et les lois du récit traditionnel comme la Nouvelle Vague bouscule ceux du cinéma ». La porte est dès lors ouverte pour placer le 9^e art à hauteur des autres disciplines, avec une BD expérimentale « qui parlait à notre génération ». Les années 1980 sont une période fertile de grande liberté, d'ouverture et de fantaisie. « Il suffit d'un papier et d'un crayon pour tout explorer alors que le cinéma mobilise une économie. » Et l'artiste de se réjouir de l'abolition des frontières entre illustration, art contemporain, peinture, bande dessinée.

Dans cette traversée d'un art et d'une époque, Mattotti s'est installé dans l'image « dont la force est d'être unique, pour ouvrir l'imaginaire du public », ce que montre cette exposition de dessins originaux grand format. « Je ne savais pas que j'avais tout cela en moi. Évidemment, il y a 40 ans d'expérience derrière, mes archives d'imaginaire et d'émotions. » ■

Rituels intimes, dessin au
crayon de couleur et pastel